

Approfondissement des continuités écologiques du SCOT d'Épernay et de sa région

Diagnostic

Document de travail

Version 1 – décembre 2021

Société ECOVIA – Europôle de l'Arbois bat Marconi 13100 Aix-en-Provence

04 42 12 53 31 contact@ecovia.fr

www.ecovia.fr





Table des matières

Présentation de l'étude	3
Définition de la Trame Verte et Bleue (TVB)	3
Les études existantes des continuités écologiques du territoire	4
Objectifs de l'étude	4
Note méthodologique de l'étude	4
Définition des entités paysagères	7
Description des sous-trames	.3
Sous-trame agricole1	.3
Sous-trame boisée1	. 7
Sous-trame ouverte	1
Sous-trame aquatique et humide2	!4
Nature en ville	27
Milieux structurants par sous-trame et par entité paysagère 2	28
Menaces par sous-trame et par entité paysagère 2	2
Enjeux écologiques par sous-trame et par entité paysagère 3	C
Exemple d'espèces associées aux différentes sous-trames	1
Les éléments fragmentants et points de conflits	3
Fragmentation urbaine3	3
Fragmentation liée à l'agriculture	3
Fragmentation liée aux infrastructures de transports 3	3
Obstacles à l'écoulement	35
Les secteurs de vigilance 3	38

	Secteur de vigilance n°1	40
	Secteur de vigilance n°2	45
	Secteur de vigilance n°3	51
	Secteur de vigilance n°4	56
	Secteur de vigilance n°5	61
	Secteur de vigilance n°6	66
	Secteur de vigilance n°7	71
	Secteur de vigilance n°8	76
	Secteur de vigilance n°9	83
	Secteur de vigilance n°10	88
	Secteur de vigilance n°11	93
	Secteur de vigilance n°12	98
	Secteur de vigilance n°13	103
P	istes d'actions et suite de l'étude	108
	Études et animations	108
	Propositions d'actions de restauration par sous-trame	108
	Localisation des actions par secteurs de vigilance	110
	Autres actions	125



Dans le cadre de l'appel à projet trame verte et bleue grand EST 2022 porté par l'Etat, la région Grand Est et l'agence de l'eau Seine Normandie, Le pays d'Epernay a décidé de se saisir de cette opportunité pour organiser des actions de restauration des continuités écologiques de son territoire dans la droite ligne de son SCoT.

La première étape de travail consiste à réaliser un diagnostic global à échelle du pays d'Epernay pour identifier les actions à mener visant à restaurer les continuités écologiques du territoire.

Ce rapport constitue la base technique du travail.

Présentation de l'étude

Définition de la Trame Verte et Bleue (TVB)

La Trame verte et bleue constitue un réseau de continuités écologiques terrestres et aquatiques. Ces deux composantes forment un tout indissociable qui trouve son expression dans les zones d'interface (zones humides et végétation de bords de cours d'eau notamment).

Les lois Grenelle définissent la Trame verte et bleue comme composée de trois grands types d'éléments : les « réservoirs de biodiversité », les « corridors écologiques » et la « Trame bleue ».

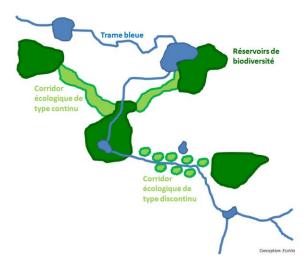


Schéma type d'un réseau écologique

La fragmentation des milieux naturels, sous toutes ses formes (artificialisation des espaces et pollutions diffuses, obstacles aux déplacements), représente, actuellement la principale cause d'érosion de la biodiversité à échelle nationale.

Toutefois, on ne saurait s'arrêter sur le constat d'une fragmentation des milieux. En effet, le déplacement des espèces est essentiel à l'accomplissement de leur cycle de vie et participe au maintien des populations d'espèces par des échanges génétiques entre individus. Ces interactions sont nécessaires à la viabilité des écosystèmes. Bien qu'il existe des réglementations actuelles qui préservent et gèrent les espaces à forte valeur écologique, il convient d'aller plus loin en préservant et/ou restaurant la connectivité de ces derniers entre eux.



Dans le cadre du Grenelle de l'Environnement, une des mesures phare mises en place est de reconstituer un réseau écologique sur l'ensemble du territoire français, afin d'identifier par une approche globale, des espaces de continuités entre milieux naturels.

L'article 121 de la loi portant engagement national pour l'environnement (ou Grenelle 2) complète le livre III du code de l'environnement, par un titre VII « trame verte et trame bleue ».

La Trame Verte et Bleue (TVB) régie par les articles L.371-1 et suivants du code de l'environnement constituent un nouvel outil au service de l'aménagement durable des territoires. La TVB vise à identifier ou à restaurer un réseau écologique, cohérent et fonctionnel, sur le territoire, permettant aux espèces animales et végétales de communiquer, circuler, s'alimenter, se reproduire et se reposer, afin que leur survie soit garantie : des « réservoirs de biodiversité » seront reliés par des corridors écologiques intégrant des milieux terrestres (trame verte) et des milieux aquatiques (trame bleue).

À l'échelle intercommunale, conformément à l'article L.121-1 du code de l'urbanisme, les SCoT doivent déterminer les conditions permettant d'assurer, la préservation de la biodiversité, des écosystèmes, des espaces verts, la protection et la remise en bon état des continuités écologiques.

Les études existantes des continuités écologiques du territoire

Le territoire du SCoT d'Épernay et de sa région a fait l'objet de nombreuses études, plans et inventaires. La présente analyse se base sur ces documents, à savoir :

- Le SRADDET Grand Est,
- Le SCoT d'Épernay et de sa région,

- L'étude des continuités écologiques sur le Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims,
- L'inventaire des zones humides sur le Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims,
- Etude de pré-identification des continuités écologiques (verte et bleue) porté par le SCoT pour accompagner la déclinaison locale de sa TVB.

L'ensemble de ces documents permet d'avoir un état des lieux précis et de nombreuses connaissances sur le territoire. Ils ont permis de préciser les différents enjeux et de proposer une Trame Verte et Bleue complète.

Objectifs de l'étude

La présente étude vient compléter les études existantes. L'objectif principal est d'identifier des secteurs de non-fonctionnement écologique ou des secteurs de vigilance sur le territoire (secteurs dont les continuités écologiques sont très impactées) pour de proposer des mesures adaptées à la restauration des continuités écologiques du territoire.

Ces actions seront proposées dans le cadre de l'appel à projet.

Note méthodologique de l'étude

Les entités paysagères et la Trame Verte et Bleue du territoire

Concernant la Trame Verte et Bleue, dans la droite ligne du SRADDETT et du SCOT, ce territoire s'organise autour des 4 sous-trames suivantes :

- Sous-trame agricole
- Sous-trame boisée
- Sous-trame ouverte
- Sous-trame aquatique et humide



Les nombreuses études réalisées sur le territoire ont également permis d'identifier des entités paysagères caractérisées notamment par leur occupation du sol (milieux agro-naturels) :

- La montagne de Reims
- Les coteaux viticoles (cuesta de l'île de France),
- Le Tardenois et Brie des étangs,
- La vallée de la Marne,
- La Brie forestière,
- La Champagne crayeuse,
- Les marais de Saint-Gond

Chaque entité paysagère est concernée par des habitats agro-naturels particuliers et participe plus ou moins aux continuités écologiques du territoire. Les sous-trames sont identifiées et adaptées à chaque entité paysagère du territoire.

Afin d'être cohérente avec les autres études, la présente analyse se base donc sur les mêmes unités paysagères et sous-trames identifiées sur le territoire.

Cadrage cartographique préalable

Dans un premier temps, les différentes études et les nombreuses données disponibles sur le territoire ont permis de réaliser une pré-analyse cartographique des continuités écologiques (cf. méthode études précédentes)

Différents croisements SIG ont été réalisés entre les sous-trames et les éléments fragmentants présents sur le territoire.

Des analyses complémentaires ont été réalisées à l'aide des outils BioDispersal et Graphab qui ont mis en évidence des capacités théoriques de dispersion et de blocage à partir des réservoirs de biodiversité ce qui nous a permis d'identifier des corridors écologiques entre ces réservoirs de biodiversité.

Cette analyse cartographique et la vision d'ensemble du territoire ont permis d'identifier plusieurs secteurs sur lesquels une attention particulière doit être portée : secteurs soumis à de nombreuses pressions, secteurs très fragmentés, réservoirs de biodiversités isolés, secteurs à enjeux concernés par plusieurs sous-trames de la Trame Verte et Bleue...

L'ensemble de ces secteurs identifiés ont fait l'objet de prospections de terrain.

Phase de terrain

Les prospections de terrain se sont donc concentrées sur les secteurs identifiés grâce au cadrage cartographique. Néanmoins, d'autres secteurs ont été prospectés afin de préciser la Trame Verte et Bleue du territoire sur certains secteurs posant questions (en lisière de réservoirs de biodiversité, certains corridors écologiques, les obstacles à l'écoulement sur certains cours d'eau...).

Les prospections de terrain ont permis de caractériser les différents types de milieux naturels ou agricoles en portant une vigilance accrue aux milieux naturels d'intérêt écologique important tels que les zones humides ou de vieux boisements sénescents.

Les prospections de terrain ont été réalisées lors de conditions météorologiques favorables à la détection d'un maximum d'espèces (absence de brouillard, temps ensoleillé ou légèrement ombragé, absence d'intempéries, etc.).

Les prospections de terrain conduites ont comme objectif premier de caractériser la qualité des habitats, les espèces qu'ils abritent et le déplacement de ces espèces afin de proposer des actions les plus



adéquates possible. Ces relevés de terrain n'ont donc pas vocation à établir un diagnostic écologique exhaustif et précis de la zone considérée, mais à en évaluer les potentialités de présence d'espèces. Bien entendu lorsque des espèces ont été contactées, ces dernières étaient relevées et venaient compléter l'analyse du site.

Les éléments suivants ont été relevés lors des phases de terrain :

- Les habitats agro-naturels présents, leur état de conservation et leur fonctionnalité écologique;
- Le caractère humide ou non des secteurs ;
- Les espèces présentes et les indices de présence de passage et de fréquentation des secteurs par des espèces (sillons de passage dans la végétation, trouées dans les haies arbustives, empreintes, fèces, poils, etc.) ont été recherchés. Les secteurs de passage en dessous d'une infrastructure routière (buses, fossés en eau, etc.) ont également été caractérisés;
- Les différents éléments fragmentants du territoire et le niveau de fragmentation: seuils, clôtures imperméables au passage de la faune, des barrières ou obstacles obstruant des secteurs de passage potentiels (passages sous les voiries notamment), des fossés bétonnés (potentiellement infranchissables pour la petite faune sauvage) ou curés ou fauchés de façon mécanique;
- Les différentes sources de nuisances et de pollution : proximité d'une infrastructure routière très fréquentée, d'une entreprise émettrice de polluants atmosphériques (carrière, raffineries, ICPE) ou de nuisances sonores;
- Des indices de collision: individus morts le long des infrastructures routières, cime des arbres à hauteur des voitures lorsqu'un pont est présent (collision potentielle pour certains passereaux et chiroptères);

- Des éléments de topographie défavorables au déplacement de certaines espèces (pentes fortes, isolement des milieux naturels et des espèces faunistiques et floristiques qui s'y abritent...);
- Les éléments à préserver (exemple : haie ou fossé constituant un secteur de passage privilégié vers les massifs boisés alentour..., bosquets, mares...) ...

Identification des secteurs de vigilance

L'analyse cartographique couplée avec les phases de terrain a permis de conserver les secteurs les plus problématiques ou concernés par le plus d'enjeux sur lesquels des actions concrètes de restauration des continuités écologiques sont possibles. Ces secteurs, appelés par la suite, secteurs de vigilance, ont fait l'objet d'une étude approfondie concernant notamment :

- L'état de conservation des habitats présents sur le secteur,
- Les espèces contactées et la potentialité de présence des espèces caractéristiques des sous-trames concernées,
- Les différents éléments fragmentants présents sur ces secteurs,
- Les pressions impliquant des nuisances significatives sur le déplacement des espèces...

Suite à cette analyse détaillée, des actions concrètes et adaptées sont proposées.

Actions de restauration des continuités écologiques

Différents types d'actions sont proposés au sein du présent rapport :

 Étude et animation: ces actions ne sont pas applicables géographiquement. Elles visent à améliorer la connaissance du territoire vis-à-vis de la thématique biodiversité et continuités écologiques et elles visent à sensibiliser les acteurs locaux et le grand public.



- Propositions d'actions de restauration par secteurs de vigilance :
 Ces actions sont adaptées à chaque secteur de vigilance. Une carte de localisation des actions par secteur de vigilance est réalisée.
- Propositions d'actions génériques applicables à l'ensemble du territoire.

Définition des entités paysagères

Le pays d'Épernay et sa Région se situe à l'intersection de plusieurs entités paysagères caractéristiques :

- La montagne de Reims
- Les coteaux viticoles (cuesta de l'île de France),
- Le Tardenois et Brie des étangs,
- La vallée de la Marne,
- La Brie forestière,
- La Champagne crayeuse,
- Les marais de Saint-Gond

La Montagne de Reims :

La Montagne de Reims est un plateau boisé, situé entre Reims et Épernay et bordé au nord, au sud et à l'est par des coteaux de vignes. Le point culminant de cette entité paysagère est le mont Sinaï qui culmine à 283 m d'altitude.

Ce vaste ensemble d'environ 20 000 ha, ayant justifié la création du PNR de la Montagne de Reims et de la Zone Spéciale de Conservation « Massif forestier de la Montagne de Reims et étangs associés », est composé essentiellement de forêts caducifoliées de type Chênaie — Frênaie. On retrouve également de nombreux conifères, hêtres, charmes... Ce massif boisé est parcouru par des taillis sous futaie et des futaies, symbole de l'exploitation ancienne de la forêt. La Montagne de Reims offre une variété

de paysages propices au développement d'une flore étonnante, diversifiée et abondante. Forêts, vallées aux versants crayeux, rivières, étangs, landes et pâtis sont autant de milieux naturels qui regorgent d'espèces rares et exceptionnelles.

Cette variété d'habitats permet d'accueillir plusieurs espèces faunistiques rares et/ou protégées à l'échelle nationale et/ou régionale comme le Sonneur à ventre jaune, le Chat forestier, le Lucane Cerf-Volant ou encore plusieurs espèces de chauves-souris. Le massif héberge également la plus grande station de Hêtres tortillards d'Europe (Faux de Verzy), mais aussi un réseau important de petites dépressions formant de micro-zones humides qui peuvent abriter des espèces à l'écologie très particulière comme des espèces de Drosera (plante carnivore).

Les coteaux viticoles (cuesta de l'île de France) :

La Cuesta d'Île-de-France constitue le berceau et support du vignoble champenois. Cette entité aussi bien paysagère que topographique correspond à une côte délimitant les plateaux du centre du Bassin parisien de la plaine de la Champagne Crayeuse. Il s'agit donc de secteurs de coteaux viticoles à la déclivité importante. Véritable démarcation linéaire du paysage champenois, ces vignobles sont surplombés par une frange forestière occupant systématiquement les parties sommitales des coteaux. Cette entité paysagère abrite également des milieux naturels relictuels (du fait de la reconversion privilégiée de ces parcelles agricoles pour le champagne) dont l'intérêt écologique est important à savoir les landes sèches, généralement des landes mésophiles à Callune (Calluna vulgaris) et d'autres espèces de Bruyères (Erica sp.), Genêt d'Angleterre (Genista anglica), mais aussi Ajonc d'Europe (*Ulex europaeus*) ainsi que des espèces plus rares comme le Jonc des marais ou encore la Laîche filiforme (Carex); les savarts, mais aussi les pelouses sèches calcicoles. Ces dernières se retrouvent également au sein des forêts claires de Chêne et de Hêtre. On y



trouve une flore particulièrement riche comme la Céphalanthère rouge (*Cephalanthera rubra*), protégée en Champagne-Ardenne (article 1). Ces milieux ouverts sont très favorables aux insectes tels que les papillons, dont le Machaon (*Papilio machaon*) mais aussi aux reptiles comme le Lézard des souches (*Lacerta agilis*) et Lézard à deux raies (*Lacerta bilineata*).

Les villages sont généralement situés en haut des pentes, dans le relief de la Cuesta d'Île-de-France et dominent ainsi une partie du paysage champenois et notamment la Champagne crayeuse. Ces derniers sont généralement peu étalés et comportent des bâtiments très rapprochés les uns des autres, voire accolés, et de couleurs variées selon les différents matériaux utilisés pour la construction.

Cette entité paysagère très linéaire constitue l'interface directe entre la Champagne crayeuse et ses grandes cultures discontinues, à l'Est, et la Brie forestière et ses importants massifs forestiers de feuillus.

Le Tardenois et Brie des étangs :

Sur le territoire d'étude, le Tardenois et la Brie des étangs sont séparés géographiquement. Néanmoins, d'un point de vue paysager et écologique, ces deux entités sont très proches.

Le Tardenois se situe au nord de la vallée de la Marne sur la partie nordouest du SCoT. Il est caractérisé par la forme ondulée de son plateau. L'occupation des sols est ainsi fonction de la pente et de l'ensoleillement. Dans les zones les plus pentues, les fonds de vallons et les sommets de coteaux, on retrouve de la forêt. La vigne s'étend sur les coteaux ensoleillés et les grandes cultures dans les parties concaves et les plateaux suffisamment larges.

La partie au sud-ouest du territoire correspond à la Brie des étangs et est en lien avec les marais de Saint-Gond et la Brie forestière. Certaines forêts de cette entité paysagère comportent des micro-reliefs favorables à la création de nombreuses zones humides (mares, étangs, tourbières) dont les écosystèmes sont parfois rares à l'échelle départementale ce qui lui vaut d'être appelée la Brie des étangs. Ces mares et étangs, très souvent creusés pour l'exploitation de l'argile, héberge une flore aquatique et amphibie exceptionnelle : le Flûteau fausse renoncule (Baldellia ranunculoides), espèce protégée à l'échelle régionale (Article 1) ou encore le Saule rampant (Salix repens).

De nombreuses espèces faunistiques fréquentent le Tardenois et la Brie des étangs, comme les mammifères (le Cerf, le Chevreuil, le Renard roux ou encore le Campagnol amphibie, etc.), les amphibiens (le Sonneur à ventre jaune, le Pélodyte ponctué, le Triton crêté, l'Alyte accoucheur, la Salamandre, etc.), les chiroptères (Barbastelle d'Europe), l'avifaune avec la Chouette hulotte, la Chevêche d'Athena, le Hibou moyen duc, le Pic noir...

La vallée de la Marne :

Cette entité paysagère correspond à la vallée que le lit de la Marne a creusée, au cours du temps, au sein des plateaux occidentaux. Le relief y est ainsi particulièrement plat et surplombé par les coteaux viticoles. Le caractère riche de la terre, notamment en alluvions, et l'absence de relief constituent des facteurs favorables à l'agriculture et à la sylviculture qui s'y sont implantées au détriment des milieux naturels, très souvent humides, associés à ce cours d'eau. Les parcelles de céréaliculture, notamment pour le maïs dont la culture nécessite beaucoup d'eau, y sont prédominantes avec les peupleraies. Ces dernières constituent maintenant la majorité de la végétation arborée le long de la Marne. Les ripisylves et autres groupements végétaux associés au cours d'eau ont également régressé du fait de la création de gravières.

En effet les milieux naturels normalement prédominants ont fortement régressé ces dernières décennies du fait de la reconversion des prairies



naturelles en parcelles de grandes cultures ou de prairies plus intensives et des boisements en plantations de peupliers. Les milieux naturels maintenant relictuels présentent néanmoins une bonne diversité et revêtent, pour certains d'entre eux, un intérêt communautaire (annexe I de la Directive Habitats-Faune-Flore). S'y retrouvent une majorité d'habitats à caractère humide à savoir des boisements alluviaux inondables (de bords de berges et des berges plus hautes), des boisements marécageux, des mégaphorbiaies, des prairies inondables, des fourrés arbustifs, des roselières, de la végétation aquatique des berges et rivières, des bras morts... Cette végétation est maintenant le mieux représenté au niveau des affluents de la Marne et au niveau du coteau Sud. Cette ripisylve qui longe la Marne sert aussi bien de réservoir de biodiversité que de corridor écologique pour de nombreuses espèces aussi bien pour les mammifères (Renard roux, Hérisson d'Europe, Écureuil roux, Chevreuil, micro-mammifères, etc.), des espèces d'oiseaux ou encore de chauvessouris. Les prairies, quant à elles, offrent des sites alimentaires pour l'avifaune migratrice (notamment les laro-limicoles -chevaliers, pluviers, bécasseaux, etc.) et hivernante.

La Brie forestière :

Extrémité orientale du plateau de la Brie, celui-ci domine le paysage environnant qu'il s'agisse de la vallée de la Marne, au Nord, des coteaux viticoles de la Cuesta d'Île-de-France qui la délimite à l'Est ou encore des Marais de Saint-Gond plus au Sud. L'entité paysagère de la Brie forestière est constituée de vastes massifs forestiers en grande majorité caducifoliés, voire mixtes. Ces massifs abritent différents types de formations : des hêtraies acidiphiles, des chênaies, des charmaies, des forêts alluviales. Il s'agit généralement de futaies et de taillis sous futaie dominés par le Chêne sessile (Quercus petraea) et pédonculé (Quercus robur) qui sont accompagnés par du Frêne élevé (Fraxinus excelsior), de l'Érable

champêtre (*Acer campestre*) ou sycomore (*Acer pseudoplatanus*), du Charme commun (*Carpinus betulus*), mais aussi du Châtaignier (*Castanea sativa*) ou du Tilleul à grandes feuilles (*Tilia cordata*), du Noisetier (*Coryllus avelana*), de l'Orme en sous-bois, etc.

Ces massifs forestiers, à proximité immédiate de la Champagne crayeuse, et du fait de la diversité d'habitats naturels et de la présence de microzones humides servent de refuges à de nombreuses espèces aussi bien par exemple pour les mammifères (le Cerf, le Chevreuil, le Renard roux ou encore le Campagnol amphibie ou la Loutre d'Europe qui fréquentent les zones humides, etc.), les amphibiens (le Sonneur à ventre jaune, le Pélodyte ponctué, le Triton crêté, l'Alyte accoucheur, la Salamandre, etc.), les chiroptères (Barbastelle d'Europe) que pour l'avifaune avec la Chouette hulotte, la Chevêche d'Athena, le Hibou moyen duc, le Pic épeiche pour les boisements tandis que les zones humides et notamment les étangs servent d'étapes à de nombreuses espèces d'oiseaux migratrices tels que la Grue cendrée.

Ces massifs forestiers sont entrecoupés de paysages agricoles plus ouverts. La reconversion des parcelles agricoles en grande culture céréalière et d'oléagineux y a été moins importante, mais se retrouve quand même à l'orée des forêts. La Brie forestière revêt alors un caractère de bastion pour les prairies pâturées à la gestion moins intensive dont la plupart sont situées au sein même des massifs boisés. En effet sur la totalité du territoire du SCoT, les prairies permanentes et temporaires occupent des surfaces très faibles (environ 3%) majoritairement situées dans la moitié Ouest du territoire, en Brie forestière ou à proximité des villages où les haies sont encore préservées. Les petits villages sont eux aussi généralement situés au centre de clairières et constituent alors des points de repère.

La Champagne crayeuse :



Occupant la partie orientale du SCoT d'Épernay et de sa région, la Champagne crayeuse est une immense plaine crayeuse largement dominée par des parcelles agricoles de grandes cultures industrielles et mécanisées, notamment pour la céréaliculture (blé/orge/colza/maïs/tournesol, etc.). Le paysage y est relativement uniforme du fait du caractère continu des cultures : la quasi-totalité des haies ayant été arrachée pour faciliter l'agriculture mécanique. Il en découle une surface totale occupée par les milieux naturels de moins de 5%, exception faite des villages. Dans cette plaine relativement plate, mais comportant quelques zones vallonnées, les repères visuels y sont rares. Il s'agit majoritairement des variations de couleur et de hauteur des différentes cultures, au printemps et à l'été, ponctuées par endroits par des fermes, silos et châteaux d'eau ainsi que par quelques rares arbres isolés et bosquets. Les secteurs relictuels de végétation se situent au niveau des villages, généralement linéaires du fait de leur construction de part et d'autre des cours d'eau. Toutefois il s'agit également dans ce cas de culture puisque les structures arborées qui s'y trouvent correspondent généralement à des peupleraies.

Autrefois la Champagne crayeuse abritait un paysage ouvert de steppes herbeuses calcaires pâturées par les moutons et communément appelé les savarts. Ces milieux ont quasi-entièrement disparu du paysage champenois du fait de la sylviculture intensive qui s'y est tenue durant la guerre suivie par l'essor de l'agriculture industrielle couplée à la déprise agricole et à l'abandon du pastoralisme. Les savarts subsistants se situent maintenant dans les camps militaires et à proximité de la montagne de Reims. Du fait de la surexploitation, le sol de la Champagne crayeuse est maintenant l'un des plus pauvres de France en nutriments obligeant ainsi les exploitants agricoles à faire usage d'une grande quantité d'intrants chimiques venant polluer l'environnement aussi bien terrestre qu'aquatique.

Les Marais de Saint-Gond :

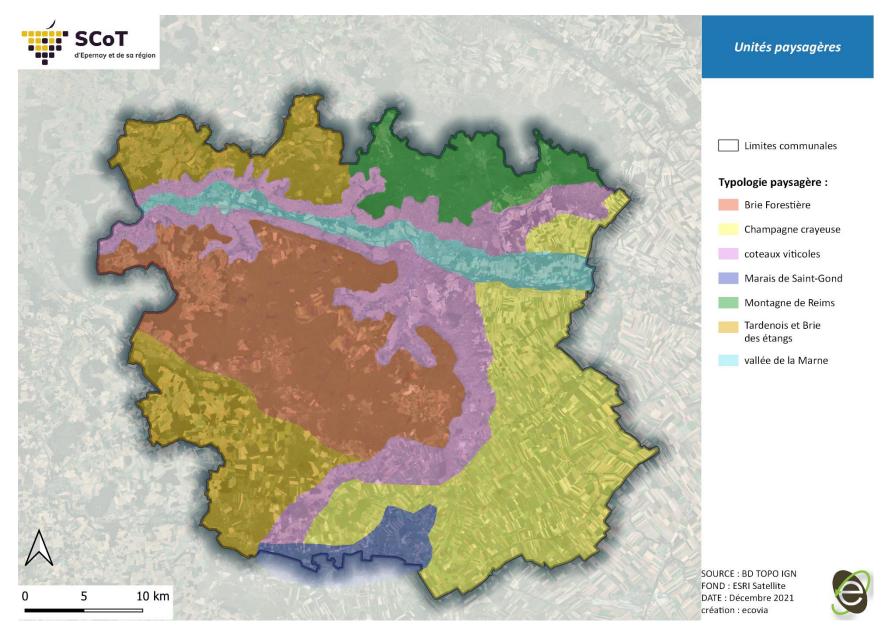
Au sud de la Brie Forestière et à l'ouest de la Champagne crayeuse et de la Cuesta d'Île-de-France, une zone encaissée dans la craie abrite les marais de Saint-Gond. Vaste zone humide de près de 3 000 hectares, ces marais ont été façonnés au cours des siècles par l'homme à travers l'agriculture et notamment l'élevage et le pâturage le long de la rivière « le Petit Morin ». Ils abritent une grande diversité de milieux naturels à la fonctionnalité écologique d'autant plus importante qu'elle jouxte la Champagne Crayeuse sur son flanc oriental. La particularité des Marais de Saint-Gond consiste en la présence aussi bien de milieux humides (dominants) comme des tourbières, dont la plus grande tourbière alcaline de Champagne-Ardenne, des mares, des étangs, des roselières, des prairies humides ou encore des ripisylves et boisements alluviaux que des milieux plus secs comme les sécherons, de petites buttes. Toutefois depuis 1947 le changement des pratiques agricoles et notamment la reconversion des parcelles de pâtures en parcelles de grandes cultures, le remembrement parcellaire (arrachage des haies) couplé au drainage et à l'assèchement des zones humides ont entraîné une diminution de plus de 33% de la superficie occupée par les marais. Les pâtures revêtent ainsi un caractère relativement relictuel d'autant plus que la déprise agricole entraîne une fermeture du milieu (colonisation par les ligneux). Il en est de même en ce qui concerne certaines zones humides comme les tourbières ou encore les roselières. Néanmoins elles abritent encore des formations végétales ainsi que des espèces tant faunistiques que floristiques qui s'avèrent, pour certaines, rares, voire menacées, et qui s'abritent exclusivement au niveau des marais notamment en ce qui concerne les amphibiens (Triton crêté, Rainette arboricole, etc.), les odonates ou encore l'avifaune. Malgré un rôle nettement moins important pour l'avifaune depuis son assèchement et sa reconversion en grande culture, les Marais de Saint-Gond conservent un intérêt avifaunistique encore important à l'échelle du département. Les villages de cette entité paysagère sont généralement situés en frange



Approfondissement des continuités écologiques du SCoT d'Epernay et de sa région – Diagnostic

extérieure des marais et bâtis de part et d'autre de la route principale qui traverse les villages.







Description des sous-trames

Sous-trame agricole

Description

La sous-trame des milieux agropastoraux correspond en premier lieu aux secteurs agricoles peu intensifs. Les milieux de prairies permanentes, les zones bocagères, les vignobles de collines (comportant des bandes enherbées et dont la gestion est raisonnée) ou encore les ensembles de petites parcelles de cultures variées entrecoupés de haies ainsi que les friches agricoles composent ainsi les cœurs de nature de cette sous-trame. Les éléments écopaysagers de type haies, alignements d'arbres, petits bosquets et lisières apparaissent également comme secteurs préférentiels pour la liaison de ces cœurs de nature.

À l'échelle nationale, la surface occupée par les milieux ouverts agropastoraux n'a eu de cesse de diminuer au cours du siècle dernier en raison de plusieurs phénomènes. La principale cause reste la déprise agricole, c'est-à-dire l'abandon de certains secteurs pour lesquels l'exploitation agricole devient difficile et non rentable économiquement. Les parcelles ainsi abandonnées suivent alors le cycle naturel de fermeture du milieu avec enfrichement puis installations de ligneux qui, en absence de gestion (entretien, défrichement, déboisement, etc.) formeront en quelques années bosquet puis forêt.

Sur le territoire du SCoT d'Épernay et de sa région, les milieux agricoles encore préservés (prairies permanentes et temporaires avec maillage de haies) sont en régression et présents de manière quasi relictuelle et relativement éclatée. Ces prairies sont majoritairement situées dans la moitié Ouest du territoire et plus particulièrement à proximité des villages où les haies sont encore préservées (à proximité de la Brie forestière et

dans le Tardenois). A contrario, la Champagne crayeuse qui occupe l'Est du territoire est aujourd'hui largement dominée par de grandes cultures industrielles et mécanisées la céréaliculture pour (blé/orge/colza/maïs/tournesol, etc.). Ce secteur est essentiellement constitué de grandes parcelles discontinues facilitant l'agriculture mécanique (la quasi-totalité des parcelles ayant subi le phénomène de remembrement à savoir d'arrachage des haies afin d'agrandir la taille des parcelles). Du fait de la surexploitation, le sol est maintenant l'un des plus pauvres de France en nutriments obligeant ainsi les exploitants agricoles à faire usage d'une grande quantité d'intrants. La Cuesta d'Île-de-France, quant à elle, comporte de nombreuses parcelles viticoles, également très demandeuses en produits phytosanitaires.

La majorité du territoire est donc constituée de parcelles d'agriculture intensive situées en Champagne crayeuse.

Les milieux structurants et accueillants de la sous-trame agricole

Milieux concernés	Exemples d'espèces concernées			
Structurants : Prairies permanentes (dont humides), réseaux de haies (feuillus), arbres isolés, zones humides;	Oiseaux : Milan noir, Alouette des champs, Vanneau huppé, Tarier des prés, Pie-grièche écorcheur			
Accueillants: Bois, forêts et lisières, prairies temporaires (dont humides), landes et broussailles, friches agricoles, rivières et cours	Invertébrés : Petit sylvain, Zygène des prés, Criquet duettiste, l'Oedipode turquoise			
d'eau, plans d'eau et étangs, roselières ; Peu fréquentés : cultures intensives, Parcs et jardins urbains, campings, arboricultures,	Reptiles & amphibiens : Vipère aspic, Couleuvre à collier, Lézard des murailles, Grenouille verte			
maraîchages, marais, marécages & tourbières ;	Chiroptères : Barbastelle d'Europe, Grand Murin, Noctule de Leisler			



Répulsifs : Chantiers & carrières, plages et milieux dunaires, villes et hameaux, zones d'activités et portuaires, infrastructures linéaires, etc.

Autres mammifères : Renard roux, Lapin de garenne, Campagnol...

Comme mentionné précédemment, les milieux agricoles encore préservés sont **en régression** sur le territoire et sont présents essentiellement en **Brie forestière** et dans le **Tardenois** où les haies sont encore préservées. La richesse de la flore et de la faune associées est directement liée à l'intensité des pratiques agricoles (pressions de fauche et de pâturage).

Dans le cas de cette sous-trame, l'agriculture intensive peut jouer un important rôle fragmentant : utilisation de produits phytosanitaires, drainage et labours profonds des sols, remembrement (arrachage des haies, recalibrages des fossés existants...).





Photos des prairies de la Brie forestière - Source : © Ecovia





Photos des espaces agricoles du Tardenois - Source : © Ecovia





Photos des espaces agricoles de la Crayeuse – Source : © Ecovia

Les enjeux majeurs de la sous-trame agricole

Les enjeux majeurs pour cette sous-trame sont :

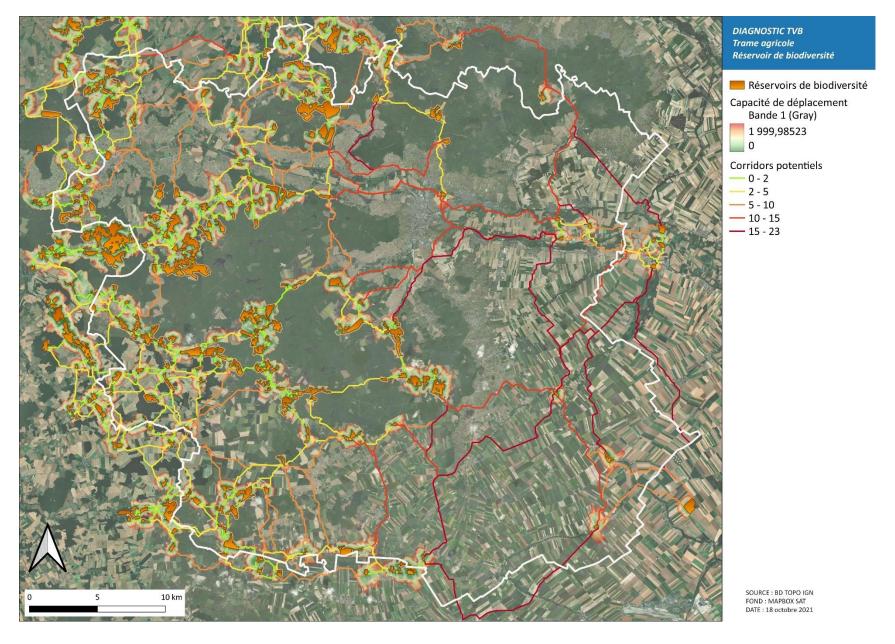
- Préservation des milieux ouverts via une gestion adaptée et respectueuse de l'environnement (maintien des activités agricoles et pastorales, maintien des milieux ouverts, limiter la reconversion des prairies en parcelles de culture intensive et l'utilisation d'intrants...) et une maîtrise du foncier (lutte contre l'étalement urbain);
- Préservation voire augmentation du linéaire de haies déjà présentes (lutte contre l'arrachage des haies et le remembrement);



Approfondissement des continuités écologiques du SCoT d'Epernay et de sa région – Diagnostic

• Favoriser les bandes enherbées et les jachères.







Sous-trame boisée

Description

La sous-trame forestière est particulièrement importante à l'échelle de l'ancienne région Bourgogne puisqu'elle recouvre près de 28 % de sa superficie (soit environ 660 000 hectares). Toutefois, une importante disparité intrarégionale existe avec des secteurs très boisés (massifs de la Montagne de Reims et de la Brie forestière par exemple) et d'autres beaucoup moins (c'est notamment le cas de la Champagne crayeuse). Cette disparité se retrouve également à l'échelle du SCoT d'Épernay et de sa région. En effet, les deux principaux massifs forestiers sont localisés au Nord et à l'Ouest du territoire, en Brie forestière et sur la Montagne de Reims, et recouvrent près de 40% de la superficie du SCoT. La sous-trame forestière reste largement moins représentée dans les parties Sud et Est où les milieux sont plus ouverts (Champagne crayeuse).

Majoritairement constitués de feuillus (hêtraies, chênaies, charmaies...), les grands ensembles forestiers présents sur le territoire sont notables en grande partie pour leur surface importante, très faiblement fragmentée. Ces milieux abritent de nombreuses espèces animales, certaines y étant inféodées comme diverses espèces de chauves-souris (Grand Murin, Vespertilion à oreilles échancrées ou celui de Bechstein), de coléoptères saproxyliques inféodés au bois mort (Lucane Cerf-volant, Grand Capricorne) ou encore d'oiseaux comme les pics (Pic mar, Pic noir...). Par ailleurs, de nombreux points d'eau, mares et étangs viennent ponctuer ces milieux, offrant ainsi des habitats à une diversité d'autant plus grande d'espèces de faune et de flore. Parmi les espèces fréquentant ces milieux humides dans le Massif forestier de la Montagne de Reims, l'une des plus emblématiques est le Sonneur à ventre jaune, petit crapaud menacé au niveau national et espèce d'intérêt communautaire, affectionnant les milieux pionniers (ornières, mares...).

En plus des grands massifs forestiers mentionnés ci-dessus, la sous-trame des milieux boisés est constituée d'autres types de milieux comme les **ripisylves**, **bosquets** ou **landes** en cours de fermeture, offrant des sites de reproduction, de chasse ou de halte à de nombreuses espèces animales. Enfin, les **éléments bocagers** (haies, alignements d'arbres, arbres isolés) peuvent y être intégrés en tant qu'éléments supports de déplacement et sont particulièrement importants à la biodiversité, y compris aux espèces affectionnant les milieux ouverts (en **Champagne crayeuse** notamment). De ce fait, la mise en réseau de ces boisements avec les territoires bocagers apparaît comme déterminante pour permettre la bonne circulation et la dispersion des espèces.

Les milieux structurants et accueillants de la sous-trame boisée

Milieux concernés	Exemples d'espèces concernées
Structurants: Forêts de feuillus, Forêts mixtes, Forêts de conifères (Pinède), Bosquets, Boisements alluviaux, Landes. Accueillants: Prairies en cours de fermeture, Prairies permanentes, Haies arborées et arbustives, petits Bosquets, arbres remarquables. Peu fréquentés: Zones humides, Pelouses, Prairies rases, cultures extensives. Répulsifs: Chantiers & carrières, cultures intensives, villes et hameaux, zones d'activités, infrastructures linéaires, etc.	Oiseaux : Geai des chênes, Pouillot siffleur, différentes espèces de Pics Invertébrés : Lucane cerf-volant, Grand capricorne Reptiles & amphibiens : Sonneur à ventre jaune, Salamandre tachetée, crapaud commun, orvet Chiroptères : Petit Rhinolophe, Grand Murin, Murin à oreilles échancrées, Murin de Bechstein Autres mammifères : Chevreuil, Putois, Blaireau, etc.



Comme cela l'a été mentionné précédemment, deux principaux massifs occupent les parties Nord et Ouest du territoire : le massif de la Montagne de Reims et celui de la Brie forestière.

> Le massif forestier de la Montagne de Reims

Ce vaste ensemble d'environ 20 000 ha, ayant justifié la création du PNR de la Montagne de Reims et de la Zone Spéciale de Conservation « Massif forestier de la Montagne de Reims et étangs associés », est composé essentiellement de forêts caducifoliées. Divers types forestiers s'y retrouvent : forêts acidiphiles, neutrophiles, hêtraies thermophiles et ourlets associés... Cette variété permet alors d'accueillir plusieurs espèces faunistiques rares et/ou protégées à l'échelle nationale et/ou régionale comme le Sonneur à ventre jaune, le Chat forestier, le Lucane Cerf-Volant ou encore plusieurs espèces de chauves-souris. Le massif héberge également la plus grande station de Hêtres tortillards d'Europe (Faux de Verzy), mais aussi un réseau important de petites dépressions formant de micro-zones humides qui peuvent abriter des espèces à l'écologie très particulière comme des espèces de Drosera (plante carnivore). Ce massif forestier forme un ensemble fonctionnel qu'il est important de maintenir et de préserver vis-à-vis de différentes pressions telles que l'urbanisation, les infrastructures linéaires de transport très impactantes ou encore une mauvaise gestion sylvicole. Dans l'ensemble, ce site est jugé comme étant en bon état et le principal enjeu concerne le maintien des essences feuillues locales.





Photos de zones boisées de la Montagne de Reims – Source : © Ecovia

Massif forestier de la Brie forestière

Ce massif, à l'instar du massif forestier de la Montagne de Reims, est constitué en grande majorité de forêts caducifoliées et comprend divers types forestiers: forêts acidiphiles, chênaies pédonculées, charmaies. Il est également parsemé de nombreux étangs aux écosystèmes parfois rares. Longtemps exploitées en taillis sous futaie, ces forêts sont de plus en plus en reconversion vers des futaies régulières. De nombreux peuplements sont donc en phase transitoire.

Également classé site Natura 2000, ce massif présente des enjeux similaires au massif de la Montagne de Reims à savoir maintenir des peuplements d'essences locales, mais aussi des arbres morts ou dépérissants. De nombreuses recommandations ont été faites dans le document d'objectif de la ZSC (éviter le drainage, éviter les coupes rases sur de grandes surfaces, éviter le tassement des sols...). Dans l'ensemble, les peuplements forestiers du site sont jugés en bon état.







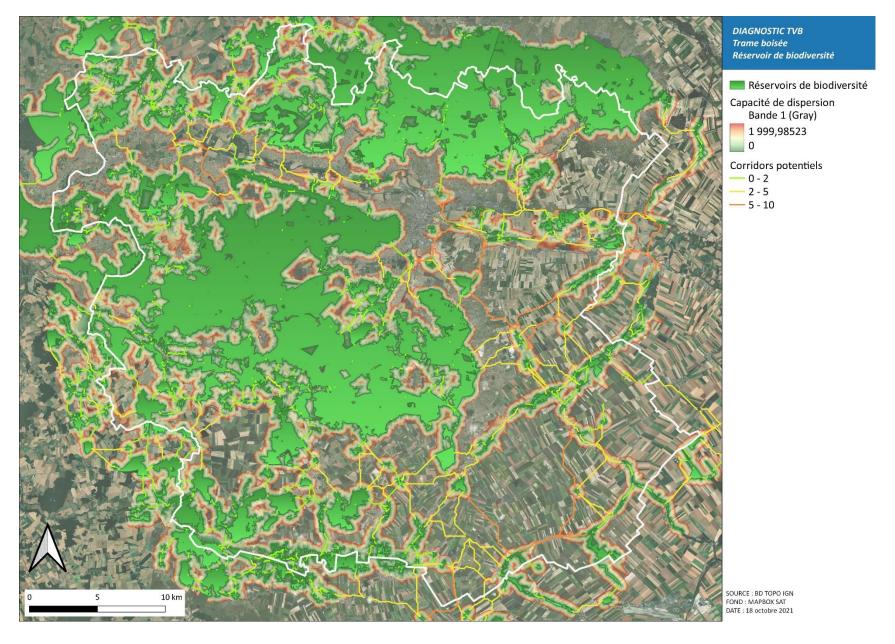
Photos de zones boisées de la Brie forestière – Source : © Ecovia

Les enjeux majeurs de la sous-trame boisée

Les enjeux majeurs pour la sous-trame des milieux boisés sont :

- Préservation des forêts de feuillus, ainsi que les boisements présents au sein des grandes zones de culture (privilégier la régénération naturelle, pour les hêtraies notamment et limiter les interventions);
- Maintien des essences indigènes des habitats forestiers ;
- Conservation voire restauration des ripisylves notamment celles en bord de Marne et globalement de l'ensemble des haies et alignements d'arbres jouxtant les petits cours d'eau ou ruisseaux;
- Éloignement des constructions par rapport aux lisières ;
- Maintien des bosquets, haies et arbres isolés servant ainsi de corridors en pas japonais notamment au sein des espaces de grandes cultures (Champagne crayeuse);
- Meilleure délimitation et cartographie des micros-zones humides présentes sous le couvert forestier ainsi que leur maintien (Montagne de Reims et Brie forestière);
- Préservation des arbres morts ou sénescents dont la présence est essentielle à la biodiversité ;
- Restauration du réseau entre les grands boisements du territoire et les territoires bocagers.







Sous-trame ouverte

Description

Cette sous-trame concerne exclusivement les **milieux ouverts thermophiles** présents sur le territoire : landes sèches, pelouses calcaires, pelouses sèches semi-naturelles. Relictuels sur le territoire du SCoT d'Épernay et de sa région et isolés les uns des autres, ces milieux sont localisés essentiellement sur les coteaux secs de la **Cuesta d'Île-de-France**. Les landes sèches que l'on y trouve sont souvent intégrées dans une mosaïque de milieux comportant notamment de nombreuses mares et étangs, mais aussi des pinèdes à Pin sylvestre et chênaies sessiliflores.

La formation des milieux secs est liée à des conditions topographiques et climatiques particulières. En effet, ils apparaissent préférentiellement sur des sites en pente, très ensoleillés et sur des sols calcaires. Ils sont également très liés aux activités humaines : dans la grande majorité des cas, ces milieux sont maintenus grâce à un pâturage extensif aujourd'hui en régression à l'échelle nationale tout comme à l'échelle du SCoT. Les formations végétales et espèces animales qui fréquentent ces milieux sont très souvent rares et/ou menacées, conséquence de la raréfaction de ces habitats, mais aussi d'un grand intérêt écologique.

Les éléments écopaysagers de type haies, alignements d'arbres, petits bosquets et lisières apparaissent comme secteurs préférentiels pour la liaison de ces cœurs de nature.

Les milieux structurants et accueillants de la sous-trame ouverte

Milieux concernés

Exemples d'espèces concernées

Structurants : prairies agricoles permanentes (toujours en herbe et dont le sol n'est jamais retourné), prairies discontinues (de grandes superficies) et très souvent rases, fossés en eau, talus, ruisseaux aux bordures végétalisées.

Accueillants: lisières de boisement, prairies temporaires (dont humides), landes et broussailles, friches agricoles, rivières et cours d'eau, plans d'eau et étangs, roselières;

Peu fréquentés: Parcs et jardins urbains, campings, grandes cultures, rochers & falaises, marais, marécages & tourbières;

Répulsifs : Chantiers & carrières, villes et hameaux, zones d'activités, infrastructures linéaires, etc.

Oiseaux: Héron, Aigrette garzette, Alouette des champs, Bruant jaune, Phragmite des joncs, Milan noir, Tarier des prés, Vanneau huppé...

Invertébrés : Petit sylvain, Zygène des prés, Criquet duettiste, l'Oedipode turquoise...

Reptiles & amphibiens : Vipère aspic, Lézard des murailles, Lézard des souches, Crapaud calamite...

Chiroptères : Barbastelle d'Europe, Grand Murin, Grand rhinolophe, Petit rhinolophe...

Autres mammifères : Lièvre d'Europe, Renard roux, Campagnol, Hérisson d'Europe, etc.

Sur le territoire du SCoT, différents milieux structurants peuvent être identifiés :

Les Pâtis de Damery

Dominant la vallée de la Marne, ce site Natura 2000 correspond à d'anciennes landes pâturées qui, suite à une régression de l'activité pastorale, se sont progressivement embroussaillées puis boisées. La tendance à la fermeture des milieux sur ce site est donc très forte. Celui-ci repose en partie sur des argiles où d'anciennes activités extractives ont généré la création de mares temporaires et en partie sur un substrat calcaire qui, combiné à une bonne exposition (Sud), a permis le développement de formations végétales thermophiles. Aujourd'hui, ces landes dominées par la Callune et le Genêt d'Angleterre sont fortement



dégradées et font l'objet d'une gestion conservatoire qui devrait permettre l'ouverture de clairières et un rajeunissement dans certains secteurs.





Photos des Pâtis de Damery – Source : © Google Image – à gauche : © IGN rando / à droite : © PNR de la Montagne de Reims

Les Pâtis d'Oger et du Mesnil-sur-Oger

Classés en réserve naturelle nationale, les Pâtis d'Oger et du Mesnil-sur-Oger se situent sur la **Cuesta d'Île-de-France** et accueillent une importante diversité de milieux naturels, avec en particulier plusieurs zones de landes à genêts plus ou moins relictuelles intégrées au sein de zones plus forestières et une pelouse calcaire mésophile. Cette diversité de milieux favorise une diversité faunistique remarquable, d'autant plus qu'ils se situent à proximité immédiate de secteurs consacrés à l'agriculture intensive.





Photos des Pâtis d'Oger et du Mesnil-sur-Oger – Source : © Ecovia

Les pelouses calcaires

Caractéristiques de la Champagne crayeuse, ces pelouses se retrouvent également au niveau de la Montagne de Reims. Tout comme les autres milieux présentés ci-dessus, elles sont menacées par la fermeture des milieux du fait de l'abandon des pratiques agricoles anciennes et de la déprise. En 2014, une étude du PNRMR a permis d'identifier un peu plus d'une cinquantaine de ces pelouses calcicoles.

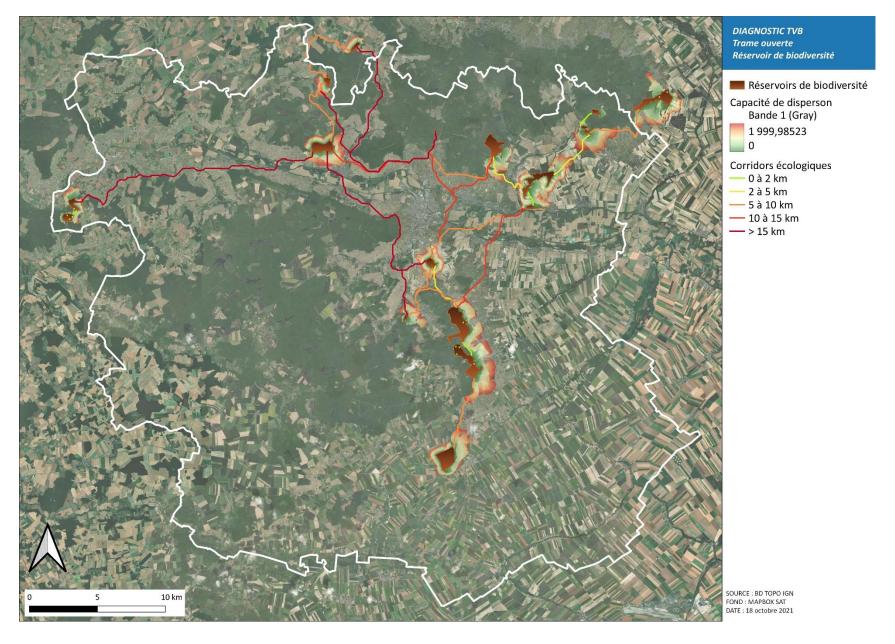
En Champagne crayeuse, ces anciennes pelouses calcaires pâturées par les moutons sont communément appelées « savarts ». Ceux-ci ont aujourd'hui quasiment tous disparu du paysage champenois, à l'exception des camps militaires.

Les enjeux majeurs de la sous-trame ouverte

Les enjeux majeurs pour cette sous-trame sont :

 Préservation et restauration des milieux ouverts via une gestion adaptée (maintien des activités pastorales, entretien des milieux ouverts afin de limiter la colonisation ligneuse...) et une maîtrise du foncier.







Sous-trame aquatique et humide

Description

La sous-trame aquatique et humide désigne à la fois l'ensemble du réseau hydrographique et les différentes typologies de milieux humides. Elle intègre de vastes étendues d'eau comme des lacs ou étangs ainsi que des surfaces en eau plus réduites de type zones humides (marais, mares, mégaphorbiaies, forêts alluviales, etc.) et qui sont généralement associées à d'autres sous-trames (agropastorale, forestière, etc.). L'existence de ces milieux est étroitement liée à la proximité du réseau hydrologique et à l'humidité des sols (présence de nappes phréatiques affleurantes).

En 30 ans, la France a perdu la moitié de ses zones humides. Considérées autrefois comme des milieux insalubres, elles ont subi de nombreuses pressions, différentes selon leur localisation et les contextes dans lesquels elles s'inscrivent (extensions urbaines ou agricoles, etc.). Elles ont ainsi été largement comblées, asséchées, drainées, mises en culture ou encore polluées (rejets industriels, agricoles, urbains, etc.) entraînant ainsi leur importante raréfaction à l'échelle de la France entière. Malgré une prise de conscience quant à leur importance vis-à-vis des nombreux services écosystémiques qu'elles procurent (alimentation en eau potable, épuration des eaux, limitation des inondations, abri et refuge pour une faune et une flore très spécialisées, aspect récréatif, etc.) les tendances de ces dernières décennies, en termes de pressions, sont toujours d'actualité, et ce malgré des actions de préservation et de restauration de plus en plus nombreuses.

Le territoire du SCoT d'Épernay et de sa région, avec la Marne comme artère principale, présente un **réseau hydraulique dense** ainsi qu'une **grande diversité de milieux humides** associés permettant à de nombreuses espèces d'effectuer tout ou partie de leur cycle de vie : zone

de reproduction, d'alimentation, de halte... Les massifs forestiers notamment, parcourus par un important chevelu de cours d'eau, présentent des forêts alluviales à Frêne et Orme, des Aulnaies-frênaies et sont ponctués d'un important réseau de mares et d'étangs. Ces derniers abritent des groupements aquatiques souvent rares ainsi qu'une flore diversifiée et de nombreuses espèces d'amphibiens, d'odonates, d'oiseaux... Plusieurs marais sont également présents, essentiellement dans le Sud du territoire, et abritent des milieux humides variés et à fort intérêt écologique, les tourbières alcalines faisant partie des plus remarquables. Ce caractère humide se retrouve par contre beaucoup moins en Champagne crayeuse où les parcelles de grande culture sont drainées et les cours d'eau et leur ripisylve sont très dégradés.

D'une manière générale, les différents milieux humides présents sur le territoire constituent un **enjeu fort en termes de fonctionnalité écologique globale** qui implique alors une **forte responsabilité du territoire** à les identifier et à les préserver.

Les milieux structurants et accueillants de la sous-trame aquatique et humide

Milieux concernés	Exemples d'espèces concernées
Structurants: Marais, ripisylves, mares, rivières, prairies humides, ruisseaux, canaux, plans d'eau, zones humides, tourbes, roselières, vasières, mégaphorbiaies.	Oiseaux : Héron cendré, Aigrette garzette, Échasse blanche, Canard colvert, Sarcelle d'hiver, Gorge-bleue à miroir, Busard des roseaux Insectes aquatiques : Agrion de mercure, le Damier de la Succise, Anax, Caloptéryx
Accueillants : Boisements alluviaux, landes humides,	Invertébrés aquatiques (Mollusques et crustacés) : Gammare, Sangsue



jonchaies, cariçaies, roselières, zones à touradons, fossés en eau.

Peu fréquentés : Boisements, prairies sèches.

Répulsifs: Chantiers & carrières, cultures intensives, villes et hameaux, zones d'activités, infrastructures linéaires, etc.

Reptiles & amphibiens : Salamandre tachetée, Triton marbré, Triton crêté, Crapaud commun, Sonneur à ventre jaune, Grenouille verte...

Chiroptères : Murin de Daubenton, Grand Murin, Murin de Bechstein...

Autres mammifères : Loutre d'Europe, Campagnol amphibie...

Poissons : Anguille, Saumon, Lamproie, Alose, Truite, Gambusie...

Sur le territoire du SCoT, les milieux structurants des sous-trames des milieux aquatiques et humides sont variés.

La Vallée de la Marne

La vallée alluviale de la Marne renferme une mosaïque de groupements végétaux très intéressants, dont certains font partie de l'annexe I de la directive Habitats : boisements alluviaux inondables, boisements marécageux, prairies inondables, mégaphorbiaies, magnocariçaies et roselières, groupements aquatiques de la rivière, du canal, des noues et des bras morts... La faune rencontrée est également variée, l'avifaune, les odonates et poissons y sont notamment bien représentés. Bien qu'étant jugée dans un assez bon état général, cette vallée est **fortement menacée** par l'artificialisation et les milieux naturels sont en constante régression face aux grandes cultures et peupleraies (conversion des prairies naturelles en cultures ou prairies intensifiées, plantations de peupliers...).





Photos de la Vallée de la Marne – Source : © Ecovia

Les Marais de Saint-Gond

Cette vaste zone humide (3 000 hectares) s'étire en pente douce le long de la rivière « le petit Morin ». Façonnés au cours des siècles par la nature et les hommes, les marais de Saint-Gond sont composés d'une mosaïque de milieux naturels unique et à forte valeur paysagère : tourbières, mares, prairies humides, boisements alluviaux, prairies sèches... Ces marais abritent notamment la plus vaste tourbière alcaline de Champagne-Ardenne. Leur originalité réside sans doute dans la rencontre entre milieux humides et des zones plus sèches formant de petites buttes, les sécherons, avec chacun une flore et une faune caractéristiques. Une multitude d'espèces animales et végétales, souvent rares ou menacées, vivent exclusivement dans ces marais. Autrefois ils représentaient un site d'importance historique pour l'avifaune de France et hébergeaient des milliers de couples d'espèces très rares. Toutefois depuis le début de travaux d'assèchement et encore aujourd'hui, les espèces liées aux milieux palustres disparaissent ou accusent une diminution. Dans le passé, la transformation des parcelles en pâture puis en culture avait déjà entraîné une diminution de 33% de la surface des marais entre 1947 et 1996. Le site garde néanmoins aujourd'hui un intérêt avifaunistique important. Les milieux restent encore très favorables aux amphibiens (importantes



populations de Rainette arboricole, présence du Triton crêté) et abritent une entomofaune riche (odonates, etc.).





Photos des Marais de Saint-Gond - Source : © Ecovia

➤ Le Marais d'Athis-Cherville

Ce marais correspond également à une **tourbière alcaline** et présente un grand intérêt floristique. Inscrit au sein du réseau Natura 2000, le site est géré par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne-Ardenne qui y mène des études d'évaluation de l'état de conservation du marais. Relativement boisé et placé au sein d'un secteur très cultivé, ce marais a un grand intérêt paysager. Il joue également un rôle important de rétention d'eau pendant les périodes humides. Bien que considéré comme l'un des marais les mieux conservés du département, il est menacé par la dynamique naturelle (atterrissement et fermeture progressive par les ligneux), par les modifications des niveaux d'eau et par la qualité de celleci ou encore par la mise en culture des zones périphériques du marais.



Marais d'Athis-Cherville – Source : CEN Champagne-Ardenne

Les enjeux majeurs de la sous-trame aquatique et humide

Les enjeux majeurs pour la sous-trame des milieux aquatiques et humides sont :

- Maintien des connexions transversales entre le lit mineur et le lit majeur;
- Préservation et restauration des continuités aquatiques ;
- Meilleure gestion des milieux agricoles constituant des menaces :
 - Agriculture intensive: drainage, irrigation, utilisation d'herbicides, insecticides, pesticides ou encore d'engrais, etc.;
 - Mauvaise gestion et/ou absence de gestion ou des mares : pollution des eaux (eutrophisation, pesticides), piétinement, envahissement par des espèces exotiques, etc.
- Maintien de la végétation des étangs notamment via le respect des conditions actuelles d'oligotrophie (pas de fertilisants);
- Maintien voire restauration des ripisylves et des forêts alluviales ;
- Mise en défens et préservation d'habitats sensibles au piétinement comme les mares.





Nature en ville

La Trame Verte et Bleue ne se limite pas aux seuls espaces naturels protégés. En milieu urbanisé, on retrouve également un ensemble de sites qui peuvent accueillir la biodiversité : jardins, friches, parcs, toitures végétalisées, bords de route...

À l'échelle du territoire, on retrouve essentiellement la commune d'Épernay qui présente des enjeux significatifs de développement de la nature en ville. Du fait de leur taille et de leur localisation, les autres communes sont dans l'ensemble facilement franchissables ou contournables.

Carte d'Alex



Milieux structurants par sous-trame et par entité paysagère

Sous-trame	Brie forestière	Coteaux viticoles	Crayeuse	Tardenois et Brie des étangs	Vallée de la Marne	Marais st gond	Montagne de Reims
Agropastorale	Prairies permanentes et temporaires, haies, vieux bâtis, murets en pierre	Fourrés	Prairies permanentes et temporaires, haies, vieux bâtis	Prairies permanentes et temporaires, haies	Prairies humides ou non, haies, vieux bâtis, murets en pierre	Prairies permanentes et temporaires, Prairies humides, zones humides, haies, vieux bâtis, murets en pierre	Prairies permanentes et temporaires, haies, vieux bâtis, murets en pierre
Boisée	Massifs forestiers, boisements humides, mares	Bosquets, haies, arbres isolés, alignements d'arbres, ripisylves	Bosquets, haies, arbres isolés, alignements d'arbres, ripisylves	Boisements, haies, bosquets	Ripisylves, boisements alluviaux, haies	Fourrés humides, Boisements humides, haies	Massifs forestiers, boisements humides, mares
Ouverte	-	Savarts, landes, murets en pierre, vieux bâtis	Savarts, pelouses sèches, murets en pierre, vieux bâtis	Pelouses sèches	-	-	Pelouses sèches
Aquatique et Humide	Forêts alluviales, surfaces en eau (lacs, étangs, cours d'eau), autres milieux humides	Mares, cours d'eau	Surfaces en eau, ripisylves, forêts alluviales anciennes, prairies humides, autres milieux humides, haies	Forêts alluviales, surfaces en eau, haies	Surfaces en eau, ripisylves, forêts alluviales anciennes, prairies humides, autres milieux humides, haies	Tourbières, marais, boisements humides et ensemble des milieux humides	Boisements alluviaux, surfaces en eau, mares, autres milieux humides













Exemples de milieux structurants – Source : © Ecovia



Menaces par sous-trame et par entité paysagère

Sous-trame	Montagne de Reims	Coteaux viticoles (Cuesta d'Île-de-France)	Tardenois et Brie des étangs	Vallée de la Marne	Brie forestière	Champagne crayeuse	Marais de Saint- Gond
Agricole	Urbanisation, évolution des pratiques agricoles.	-	Urbanisation, évolution des pratiques agricoles.	Fragmentation forte sur le territoire, urbanisation, transformation agricole.	Urbanisation, évolution des pratiques agricoles.	Agriculture intensive, urbanisation.	Urbanisation, évolution des pratiques agricoles.
Boisée	Fragmentation (infrastructures routières, ferrées), mauvaise gestion forestière.	Arrachage des haies et bosquets.	Urbanisation	Urbanisation, arrachage des haies et arbres isolés.	Fragmentation (infrastructures routières, ferrées), mauvaise gestion forestière.	Arrachage des haies et bosquets.	Urbanisation
Ouverts	Déprise agricole, évolution des pratiques agricoles, fermeture par les ligneux.	Déprise agricole, évolution des pratiques agricoles, fermeture par les ligneux.	Déprise agricole, évolution des pratiques agricoles, fermeture par les ligneux.	-	-	Déprise agricole, évolution des pratiques agricoles, fermeture par les ligneux.	-
Aquatique et humide	Urbanisation, drainage des cultures, mauvaise gestion des mares, mauvaise gestion forestière.	Drainage, assèchement des zones humides, arrachages des haies et arbres isolés, utilisation de produits phytosanitaires, ouvrages hydrauliques obstacles à l'écoulement. Drainage, assèchement des zones humides, phytosanitaires (en particulier pour la viticulture), intensification agricole (arrachage de haies, d'arbres). Drainage assèchement cen phytosanitaires (en particulier pour la viticulture), intensification ouvrages hydraulie obstacles l'écoulement.		arrachages des haies	Drainage, assèchement des zones humides, arrachages des haies et arbres isolés, utilisation de produits phytosanitaires, ouvrages hydrauliques obstacles à l'écoulement, exploitation forestière trop intensive (tassement du sol).	Drainage, assèchement des zones humides, arrachages des haies et arbres isolés, utilisation de produits phytosanitaires, ouvrages hydrauliques obstacles à l'écoulement.	Assèchement des zones humides, drainage, transformation des parcelles en culture, urbanisation.



Enjeux écologiques par sous-trame et par entité paysagère

Sous-trame	Montagne de Reims	Coteaux viticoles (Cuesta d'Île-de- France)	Tardenois et Brie des étangs	Vallée de la Marne	Brie forestière	Champagne crayeuse	Marais de Saint- Gond
Agricole	Préserver les prairies permanentes et temporaires et le réseau de haies associé.	-	Préserver les prairies permanentes et temporaires et le réseau de haies associé.	Préserver les prairies de la vallée et ainsi, l'axe de déplacement des espèces de la sous- trame.	Préserver les prairies permanentes et temporaires et le réseau de haies associé.	Préserver les prairies permanentes et temporaires (relictuelles en Champagne crayeuse) et le réseau de haies associé.	Préserver les prairies permanentes et temporaires et le réseau de haies associé.
Boisée	Préserver la grande surface et la continuité des massifs.	Préserver voire restaurer le réseau de haies, maintenir les arbres isolés.	Préserver les boisements et lisières forestières, préserver voire restaurer le réseau de haies.	Préserver les boisements alluviaux et haies.	Préserver la grande surface et la continuité des massifs.	Préserver voire restaurer le réseau de haies, maintenir les arbres isolés.	Préserver les boisements humides et les haies.
Ouverts	Préserver les derniers milieux ouverts secs du territoire, les lisières forestières.	Préserver les derniers milieux ouverts secs du territoire, les lisières forestières.	Préserver les derniers milieux ouverts secs du territoire, les lisières forestières.	-	-	Préserver les derniers milieux ouverts secs du territoire.	-
Aquatique et humide	Maintenir le réseau hydrographique constitué en grande majorité de chevelus, préserver la qualité des eaux des nombreux lacs et étangs et des groupements végétaux associés, préserver les boisements alluviaux et les haies, restaurer la bonne circulation des eaux (levée de seuils).	Préserver les zones humides relictuelles, préserver une bonne qualité de l'eau.	Préserver les boisements humides et les connexions entre lit mineur et lit majeur, préserver la qualité des eaux.	Préserver les boisements alluviaux et les zones d'expansion des crues naturelles (prairies humides), tendre vers une gestion équilibrée de la ressource en eau.	Maintenir le réseau hydrographique constitué en grande majorité de chevelus, préserver la qualité des eaux des nombreux lacs et étangs et des groupements végétaux associés, préserver les boisements alluviaux et les haies.	Préserver les boisements alluviaux et les zones d'expansion des crues naturelles (prairies humides), tendre vers une gestion équilibrée de la ressource en eau.	Maintenir la mosaïque de milieux humides et la faune et la flore associées.



Exemple d'espèces associées aux différentes soustrames

D'une manière générale, la Trame verte et bleue doit contribuer à un état de conservation favorable des habitats naturels et des espèces. L'identification et la délimitation des continuités écologiques doivent notamment permettre aux espèces animales et végétales de se déplacer pour assurer leur cycle de vie et favoriser leur capacité d'adaptation (article R. 371-18 du code de l'environnement).

Afin d'affiner l'identification des continuités écologiques du territoire du SCoT d'Épernay et de sa région, des espèces de faune et/ou de flore ont été ciblées. Issues dans la mesure du possible des listes de cohérence existantes aux différentes échelles (nationale, régionale...), ces espèces ont ici été choisies selon trois grandes composantes :

- Leur dépendance/liaison à un ou plusieurs habitat(s) particulier(s) (espèces spécialistes);
- Leur degré de rareté procurant à leurs stations et aux milieux qui les abritent un caractère patrimonial et donc un enjeu de conservation particulier à la sous-trame;
- Leur caractère bio-indicateur.

Les espèces sélectionnées, regroupées par sous-trame, doivent ainsi permettre de représenter aussi bien la biodiversité ordinaire (espèces dites « communes », espèces « parapluie » ¹...) que la biodiversité dite « remarquable » (critère de rareté, d'écologie particulière...).



¹ Espèce dont l'étendue du territoire permet la protection d'un grand nombre d'autres espèces lorsque celle-ci est protégée du fait de la taille importante de son domaine vital.

Sous- trame :	Description :	Entité paysagère concernée :	Espèces c	Espèces concernées :		Éléments bloquant le déplacement :	
	Milieux forestiers suffisamment importants pour accueillir des espèces à grand territoire	Montagne de Reims Brie forestière	Chat sauvage Cerf élaphe Petit rhinolophe		1000 m	Déforestation	
Boisée	Tous milieux forestiers sans limitation de surface.	Montagne de Reims Brie forestière Vallée de la Marne Marais de Saint-Gond Champagne crayeuse Cuesta d'Île-de-France	Rougequeue à front blanc Gobemouche gris Pic mar Grimpereau des bois Barbastelle d'Europe Loir gris Hérisson commun Blaireau Martre Écureuil roux		300 m	Espaces de grandes cultures Urbanisation	
Ouverte	Milieux ouverts associés aux milieux agricoles, en bordure ou au milieu de cultures et des vignobles. Milieux à végétation buissonnante, semi-arborée ou hétérogène, secs ou humides.	Cuesta d'Île-de-France Coteaux viticoles Marais de Saint-Gond Vallée de la Marne	Rougequeue à front blanc Gobemouche gris Pie-grièche écorcheur Chevêche d'Athéna Linotte mélodieuse Effraie des clochers	Grand rhinolophe Petit rhinolophe Hérisson commun Lézard des souches Couleuvre à collier	300 m	Arrachage des haies Morcellement des habitats Suppression des cœurs de biodiversité servant de haltes migratoires (zones humides, haies) Fermeture des milieux	
Agricole	Milieux ouverts ou semi-ouverts enherbés, pâturés ou fauchés, humides ou frais, maillés ou non par un complexe bocager.	Brie forestière Vallée de la Marne Marais de Saint-Gond	Pie-grièche écorcheur Chevêche d'Athéna Linotte mélodieuse Tarier des prés Hirondelle rustique Effraie des clochers Barbastelle d'Europe	Grand rhinolophe Hérisson commun Blaireau Lézard des souches Criquet des genévriers Mante religieuse	300 m	Suppression des cœurs de biodiversité servant de haltes migratoires (zones humides, haies) Zones agricoles intensives Arrachage des haies Morcellement des habitats Fermeture des milieux	
Humide	Zones humides (définition nationale): prairie humide, mare, étang, rivière, tourbière, marais, forêt humide	Vallée de la Marne Marais de Saint-Gond Brie forestière Montagne de Reims	Rousserolle verderolle Tarier des prés Campagnol amphibie Sonneur à ventre jaune Triton sp. Cuivré des marais	Agrion de Mercure Caloptéryx vierge septentrional Libellule fauve Criquet palustre Decticelle des bruyères	150 m	Fragmentation des habitats. Infrastructures routières et ferroviaires. Drainage, obstacles hydrauliques, pollution	
Aquatique	Milieux en eau courante ou stagnante, mais pouvant accueillir des espèces piscicoles.	Vallée de la Marne Marais de Saint-Gond Brie forestière Champagne crayeuse	Martin-pêcheur Campagnol amphibie Agrion de Mercure Caloptéryx vierge septentrional	Libellule fauve Écrevisse à pieds blancs Chabot commun Lamproie de Planer	-	Ouvrages hydrauliques Pollution	



Les éléments fragmentants et points de conflits

La fragmentation des habitats constitue la principale cause d'extinction des espèces dans le monde. Elle se manifeste lorsqu'un écosystème de large étendue est transformé par action humaine en de nombreux fragments, de taille réduite, isolés spatialement. Ces isolements sont dus à la destruction d'habitats favorables (développement de cultures intensives...), à la création d'infrastructures fragmentantes comme les routes, les autoroutes, les grillages...

Cette fragmentation des habitats a pour conséquence :

- À court terme : cycle biologique contraint, mortalité directe par collision,
- À moyen et long terme : isolement des populations voire leur extinction par limitation de la dispersion et des échanges métapopulationnels.

Les principaux éléments fragmentants sont localisées sur la cartographie ci-après.

Fragmentation urbaine

Concernant l'urbanisation, seule la commune d'Épernay peut être considérée comme fragmentante. Les autres communes du territoire présentent dans l'ensemble une faible surface et sont facilement contournables.

Fragmentation liée à l'agriculture

Le territoire du SCoT d'Épernay et de sa région est dominé par de vastes espaces agricoles comme les coteaux viticoles, la Champagne crayeuse, la Cuesta d'Île-de-France... Ces espaces agricoles sont dominés par de la

viticulture et de la grande culture. Ces itinéraires agricoles sont caractérisés par de grandes étendues monospécifiques de vignes, de céréales ou de betteraves, dépourvus d'espaces végétalisés de type bosquets, haies, fourrés... Ces espaces de grandes cultures et de viticulture correspondent donc à des milieux ouverts dépourvus d'abris naturels. Les pressions agricoles (pesticides, tracteurs...) limitent fortement la fonctionnalité écologique. L'absence de zone refuge expose les espèces faunistiques utilisant le secteur (mammifères notamment) à la prédation (micromammifères par rapace) et à la chasse (renard, chevreuil...).

Ces zones agricoles sont donc considérées comme fragmentantes à l'échelle du territoire.





L'agriculture, cause de fragmentation – Source : © Ecovia

Fragmentation liée aux infrastructures de transports

Concernant le territoire du SCoT d'Épernay et de sa région, plusieurs infrastructures représentent des points de conflits existants ou potentiels susceptibles d'impacter les continuités écologiques et de générer fragmentation et collision avec la faune.

Les principales infrastructures générant des points de conflits sont les suivantes :



- L'autoroute A4 localisée à l'extrémité nord-ouest du territoire.
- Les routes départementales principales du territoire : RD980, RD951, RD933, RD5, RD40A, RD401, RD3A, RD3.
- Les autres routes départementales,
- La Marne : du fait de sa largeur et de sa profondeur, ce cours d'eau peut être bloquant pour de nombreuses espèces,
- La ligne de train à grande vitesse (LGV) présente en extrémité nord-ouest du territoire, parallèlement à l'A4.

Certains points de conflits sont déjà connus et font l'objet d'actions spécifiques, d'autres doivent être identifiés et étudiés pour mieux évaluer leurs impacts et prévoir d'éventuels travaux.

N.B. À partir des expertises de terrain réalisées sur le territoire, les principaux éléments fragmentants ont pu être étudiés (cf. secteurs de vigilance) et des mesures adaptées permettant de lutter contre cette fragmentation sont proposées par la suite.





Exemples d'infrastructures fragmentantes – Source : © Ecovia





Buse variable collisionnée en Champagne crayeuse – Source : © Ecovia

Il est important de noter que le territoire est traversé par d'autres voies ferrées (hors LGV). Ces voies ne sont pas grillagées, sont peu fréquentées et sont utilisées par des RER dont la vitesse est relativement limitée. Ces voies ferrées sont donc facilement franchissables. De plus, elles peuvent être considérées comme support de corridor écologique. En effet, ces voies sont généralement bordées par des zones de fourrés/bosquets ou haies. Dans un contexte de grande culture, ces voies ferrées accueillent une biodiversité significative et peuvent participer aux continuités écologiques du territoire.





Voie ferrée, support de continuités écologiques – Source : © Ecovia



Obstacles à l'écoulement

Les obstacles à l'écoulement concernent la trame aquatique. Ils correspondent à des éléments fragmentants la continuité aquatique naturelle. Ils sont donc essentiellement problématiques pour les espèces aquatiques comme les poissons. Les espèces terrestres peuvent généralement contourner ces obstacles.

On retrouve sur le territoire, de nombreux ouvrages fragmentants comme des buses, des seuils, des digues, des moulins, des barrages, des écluses...



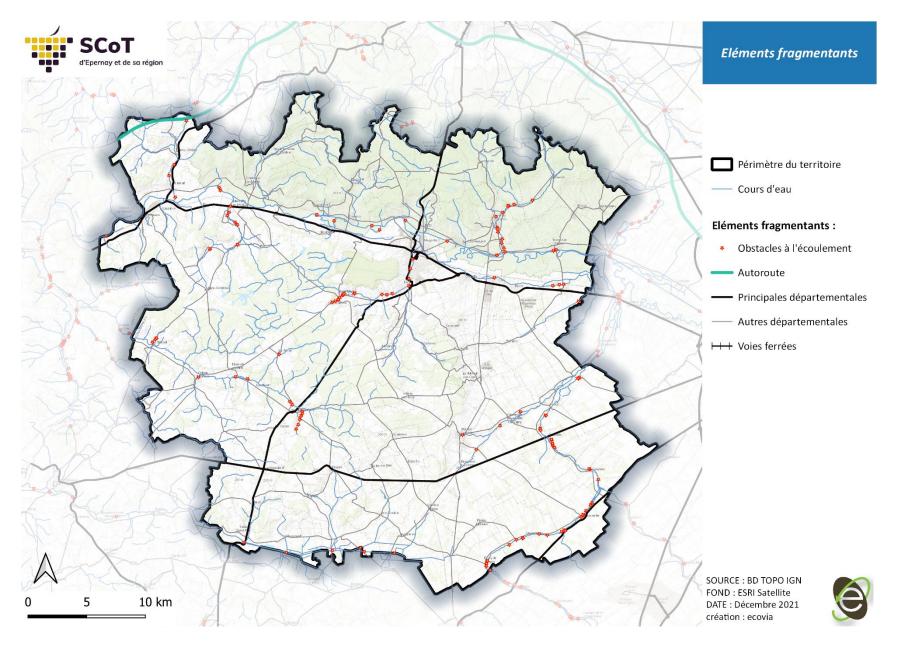


Exemples d'obstacles à l'écoulement – Source : © Ecovia



Туре	Ouvrage	Détail	Barrière, glissières ?	Fréquentation	Franchissable ?	Niveau de fragmentation	Typologie d'actions de restauration
Autoroute	A4	Localisé en extrémité nord-ouest du territoire. Il ne correspond pas à un enjeu prioritaire sur le territoire.	Oui	Forte	Non franchissable	Fort	Création de passages à faune ou valorisation de passages existants.
La Marne	-	Cours d'eau d'une largeur supérieure à 20 m et d'une profondeur de plusieurs mètres.	Non	-	Difficilement franchissable. Présence de ponts routiers plus ou moins fréquentés et pouvant être ponctuellement utilisés par la faune. Ces ponts ne sont néanmoins pas adaptés.	Fort	Créer des petits ponts attractifs pour la faune sauvage.
Principales départementales	RD980, RD951, RD933, RD5, RD40A, RD401, RD3A, RD3.	Correspond en majorité à des x1 voie. Fort dénivelé de part et d'autre de la voie sur certains tronçons.	Présence ponctuelle de glissière de sécurité et grillages sur certaines portions.	Relativement forte	Moyennement à difficilement franchissable (selon la présence de barrières ou de glissières).	Moyen à fort (notamment aux heures de pointe)	Mise en place d'une signalétique. Création de passages favorable à la faune (suppression des grillages, végétalisation des abords). Création de passages à faune sous la route (pour les routes surélevées ou pour les routes les plus fragmentantes).
Obstacle à l'écoulement	Buse, seuil, digue, moulin, barrage, écluses	Certains obstacles sont nécessaires, notamment sur la Marne.	-	-	Difficilement franchissables pour les espèces aquatiques. Généralement contournables pour les espèces terrestres.	Moyen	Suppression des obstacles à l'écoulement qui ne présentent pas un intérêt majeur, notamment sur les petits cours d'eau. Mise en place de passes à poissons ou autres contournements au niveau des ouvrages principaux.
Autres départementales	RD1, RD437	Correspond en majorité à des x1 voie.	Présence rare de glissière de sécurité et grillages sur certaines portions.	Faible à moyen	Franchissable	Faible à moyen	Mise en place d'une signalétique pour les axes les plus fréquentés. Création de passages favorable à la faune (suppression des grillages, végétalisation des abords) pour les axes les plus fragmentants.
Autres routes	Routes communale s, pistes agricoles	-	Non	Faible	Franchissable	Faible	-







Les secteurs de vigilance

Les secteurs de vigilance correspondent à des secteurs à enjeux particulièrement fragmentés ou accidentogènes, pour lesquels une analyse et la mise en place d'actions concrètes sont nécessaires pour maintenir et renforcer les continuités écologiques du territoire.

Le présent rapport analyse ces secteurs de vigilance, en particulier l'enjeu de conservation des milieux naturels et des espèces présentes et potentiellement présentes, la problématique du déplacement de la faune ainsi que les différentes pressions sur ces secteurs.

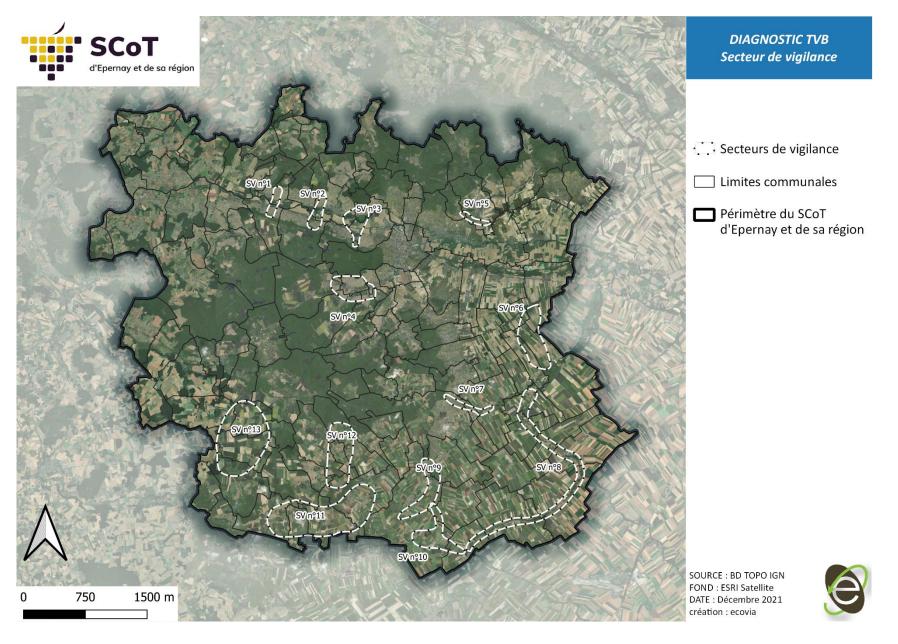
Cette analyse détermine les enjeux globaux et les objectifs relatifs à chacun de ces secteurs de vigilance et élabore une liste préliminaire des actions pressenties et présente la proposition de délimitation des corridors sur chacun d'entre eux.

L'analyse cartographique et les prospections terrain ont identifié 13 secteurs de vigilance (cf. carte de localisation des secteurs de vigilance) sur lesquels des actions concrètes permettraient de restaurer significativement les continuités écologiques du territoire. Ces secteurs sont concernés par plusieurs sous-trames et sont tous soumis à de nombreux pressions et éléments fragmentants.

N. B. Ces secteurs de vigilance ont été sélectionnés, car ils sont jugés prioritaires sur le territoire. Cette liste n'est pas exhaustive. D'autres secteurs nécessitant également des actions concrètes sont présents sur le territoire. Des actions génériques sont proposées par la suite afin d'intégrer également ces secteurs.

Secteur de vigilance	État de conservation des milieux agro-naturels	Potentialité de présence d'espèces faunistiques	Déplacement de la faune	Pressions et menaces	Conclusion
SV1	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	État médiocre - À améliorer
SV2	Moyen	Moyen	Mauvais	Mauvais	État mauvais – À restaurer
SV3	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	État médiocre - À améliorer
SV4	Mauvais	Mauvais	Moyen	Mauvais	État mauvais – À restaurer
SV5	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	État médiocre - À améliorer
SV6	Mauvais	Mauvais	Moyen	Moyen	État mauvais – À restaurer
SV7	Mauvais	Mauvais	Moyen	Moyen	État mauvais – À restaurer
SV8	Moyen	Mauvais	Mauvais	Moyen	État médiocre - À améliorer
SV9	Mauvais	Mauvais	Moyen	Moyen	État mauvais – À restaurer
SV10	Mauvais	Moyen	Moyen	Moyen	État mauvais – À restaurer
SV11	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	État médiocre - À améliorer
SV12	Mauvais	Mauvais	Moyen	Moyen	État mauvais – À restaurer
SV13	Mauvais	Mauvais	Moyen	Moyen	État mauvais – À restaurer







→ Présentation du secteur :

Surface: environ 183 ha

Communes concernées : Oeuilly, Reuil

Sous-trames concernées : boisée, humide, aquatique

Entité paysagère concernée : Marne viticole

Corridor SCoT: Oui - Aquatique, humide, boisé, agricole et ouvert

Corridor SRADDET: Oui - Aquatique et humide

Justification du secteur : À l'échelle du territoire, on retrouve 2 zones boisées principales correspondant à la Montagne de Reims au nord et à la Brie Forestière au sud-ouest. En l'état, ces deux boisements sont séparés par des coteaux viticoles, des zones urbanisées, des routes, une voie ferrée ainsi que la vallée de la Marne. Les continuités écologiques entre ces deux réservoirs de biodiversité boisés sont fortement dégradées et présentent donc des enjeux forts de restauration.

L'entité paysagère de la vallée de la Marne et des coteaux viticoles présente une longueur conséquente sur le territoire. Plusieurs secteurs nécessitent d'être restaurés afin de permettre à la majorité des espèces présentes de se déplacer entre la Brie forestière et la Montagne de Reims. 3 secteurs ont été identifiés pour restaurer les continuités écologiques entre ces 2 masses boisées.

Ce secteur présente le même objectif que les secteurs de vigilance n°1 et n°2, à savoir restaurer la connexion entre la Brie forestière et la Montagne de Reims.

Les habitats dominants de ce secteur correspondent à des vignes et à quelques espaces agricoles de grandes cultures. On retrouve néanmoins

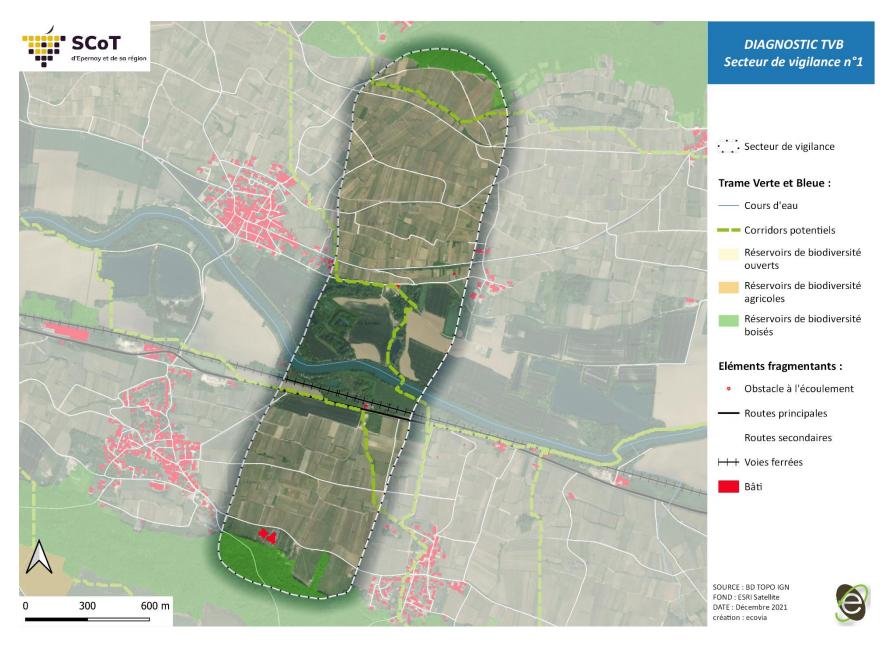
quelques bosquets et fourrés épars au sein de ce secteur. De plus, ce dernier est traversé par la Marne qui présente une ripisylve large et fonctionnelle d'un point de vue écologique. Ce secteur présente donc des éléments favorables susceptibles de correspondre à des éléments supports pour la restauration d'un corridor écologique.





Photos du secteur étudié - Source : © Google Maps







Type habitats	État de conservation	Remarques
Cours d'eau et ripisylve	Bon	Le secteur est traversé par la Marne. Cette dernière correspond au cours d'eau principal du territoire et présente une ripisylve relativement large et fonctionnelle d'un point de vue écologique. Des surfaces en eau et des zones humides sont associées à ce cours d'eau (fourrés, prairies).
Boisements	Moyen	Les zones boisées du secteur correspondent à des boisements mixtes dont la densité est moyenne et dont les individus arborés sont relativement fins. Ces zones boisées peuvent être identifiées comme les supports principaux de biodiversité et de continuités écologiques de ce secteur.
Vignes	Mauvais	Les habitats principaux du secteur correspondent à de la vigne. Les vignes sont dépourvues de haies et de bosquets et peuvent être considérées comme fragmentantes pour certaines espèces. Quelques fourrés épars sont présents au sein de ces vignes.
Cultures	Mauvais	Au niveau de la Marne et au sud de la Marne, on retrouve des espaces agricoles cultivés dominés par les cultures céréalières. Il est également important de noter la présence de quelques prairies potentiellement humides en bordure de la Marne. Ces prairies participent à la fonctionnalité écologique liée à la Marne et à sa ripisylve.

Etat de conservation des milieux agro-naturels Moyen	État de conservation des milieux agro-naturels	Moyen
--	--	-------

→ Éléments participant aux continuités écologiques :

Sous-trame concernée	Élément présent	État	Objectif
	Cours d'eau et ripisylve	Relativement bon	À préserver
Doinéa	Petites zones boisées	Moyen	À préserver
Boisée, aquatique, humide	Fourrés	Moyen	À améliorer
	Haies	Moyen	À améliorer
	Prairies humides	Moyen	À préserver
	Bassins, surfaces en eau	Relativement bon	À préserver

→ Espèces contactées : (Source : INPN)

Espèces contactées : -

Espèces caractéristiques utilisant potentiellement le secteur : Hérisson commun, Blaireau, Martre, Cuivre des marais, Libellule fauve, Machaon, Lézard des souches, Chevreuil européen, Buse variable, Faucon crécerelle, Alouette des champs...

Potentialité de présence d'espèces faunistiques Moyen

→ Déplacement de la faune :

Secteur de vigilance fragmenté ? : Le niveau de fragmentation du secteur est moyen. Il concerne les espaces agricoles (vignes, cultures), les axes routiers et la voie ferrée. Il est important de noter que la Marne peut également être considérée comme fragmentant pour certaines espèces terrestres incapables de nager sur la largeur de la Marne.

Туре	Niveau de fragmentation	Remarques
RD3	++	Cet axe routier traverse le secteur d'est en ouest en parallèle de la voie ferrée (à environ



		40 m). La RD3 est un axe relativement fréquenté, mais franchissable par la majorité des espèces. Aucun élément fragmentant supplémentaire n'est présent le long de cette route au niveau de ce secteur (glissière, grillage).
Voie ferrée	+	La voie ferrée traversant le secteur est facilement franchissable. Elle ne comporte aucun grillage et quelques passages sont existants sous la voie ferrée ou au croisement avec des voies routières ou chemins.
RD1	+++	Cet axe routier traverse le secteur d'est en ouest au nord de la Marne. La RD1 est moyennement fréquentée. Cet axe routier présente, sur une bonne partie du tronçon, une glissière de sécurité ainsi qu'un mur rendant cette portion infranchissable. La RD1 sur la partie ouest du secteur ne présente plus ces éléments bloquants et est franchissable.
Marne	++	Du fait de sa largeur conséquente, la Marne peut être considérée comme fragmentante pour plusieurs espèces comme certains mammifères (lapin), chiroptères, insectes volants dont la trouée est trop importante.
Vignes	+	Les vignes sont dépourvues de haies et de bosquets et peuvent être considérées comme fragmentantes pour certaines espèces.
Habitations éparses	+	On retrouve quelques habitations éparses pouvant impliquer des nuisances significatives sur la traversée de certaines espèces, notamment les plus farouches qui auront tendance à s'éloigner de ces zones habitées.
Autres routes	+	Continuités écologiques maintenues. Traversée des routes possible pour la majorité des espèces. Ces routes sont peu fréquentées.

Risque de mortalité par collision : Moyen. Certains axes routiers du secteur, comme la RD1, peuvent être difficilement franchissables et impliquer des collisions avec la faune sauvage. Les autres axes sont plus facilement franchissables.

Aménagement pour la faune existant : Non





Éléments fragmentants du secteur – Source : © Ecovia et Google Maps

Déplacement de la faune	Moyen

→ Pressions et menaces :

Secteur de vigilance sous pression ? : Niveau de pression moyen à fort sur ce secteur

Туре	Évolution
Agriculture intensive : viticulture et grandes cultures	Maintien de ce type d'agriculture à court et moyen terme.
Transport	Présence d'axes routiers et d'une voie ferrée. Les axes routiers sont localisés sur un axe stratégique relié à l'ouest d'Épernay. Ces axes sont donc fréquentés, notamment aux heures de pointe et peuvent impliquer un obstacle majeur pour la faune durant ces créneaux horaires.



l laborisation	Le secteur de vigilance est localisé entre plusieurs centres- bourgs et hameaux. On retrouve également quelques habitations diffuses. Ce secteur peut potentiellement être soumis à un développement de ces zones urbaines et impliquer une pression supplémentaire sur les continuités
Urbanisation	écologiques. L'urbanisation linéaire doit être évitée et des coupures d'urbanisation doivent être maintenues afin de préserver les continuités écologiques existantes. Le cadrage de l'urbanisation se fera lors de l'élaboration du PLU(i).

Pressions et menaces	Moyen
----------------------	-------

→ Conclusion (état du secteur de vigilance) :

Le secteur est localisé le long de la vallée de la Marne. Il vise à relier les zones boisées de la Montagne de Reims à la Brie forestière en s'appuyant sur la Marne et sa ripisylve.

Ce secteur est soumis à plusieurs pressions, notamment l'agriculture correspondant à de la vigne, mais aussi au transport routier et ferré ainsi qu'à l'urbanisation. Quelques éléments fragmentants sont présents et peuvent impliquer une dégradation des continuités écologiques du secteur.

Ce secteur présente néanmoins quelques éléments naturels fonctionnels d'un point de vue écologique et pouvant être identifiés comme support de continuités écologiques. L'objectif de ce secteur est d'améliorer les continuités écologiques en s'appuyant sur les éléments existants. Il est donc recommandé de :

- Préserver la Marne et maintenir le caractère multi-strates et multiespèces au sein des ripisylves. Les habitats humides et en eau associés à la Marne doivent également être préservés.

- Prévoir un passage adapté à la faune terrestre au niveau de la Marne (petits pontons en bois).
- Préserver les éléments végétalisés du secteur : fourrés, bosquets, petits boisements, haies...
- Restaurer le caractère arboré, bocager du secteur afin de renforcer les continuités écologiques entre les 2 massifs boisés : plantation de haies, fourrés, bosquets en bordure de parcelles agricoles ou de chemins.
- Maintenir des coupures d'urbanisation et limiter l'étalement urbain et l'urbanisation linéaire. Ne pas agrandir et ne pas grillager davantage la résidence Colisée les Vignes en extrémité sud du secteur. Les espaces agro-naturels de part et d'autre de cette résidence doivent être préservés de toute urbanisation.
- Supprimer les ouvrages sur la RD1 : murs en pierre, glissière de sécurité.

Se référer à la carte de localisation des actions par secteur de vigilance.

Secteur de vigilance n°1 État médiocre – À améliorer



→ Présentation du secteur :

Surface: environ 276 ha

Communes concernées : Boursault, Damery

Sous-trames concernées : boisée, ouverte, aquatique, humide

Entité paysagère concernée : Marne viticole

Corridor SCoT: Oui - Aquatique, humide, boisé, agricole et ouvert

Corridor SRADDET: Oui - Aquatique et humide

Justification du secteur : À l'échelle du territoire, on retrouve 2 zones boisées principales correspondant à la Montagne de Reims au nord et à la Brie Forestière au sud-ouest. En l'état, ces deux boisements sont séparés par des coteaux viticoles, des zones urbanisées, des routes, une voie ferrée ainsi que la vallée de la Marne. Les continuités écologiques entre ces deux réservoirs de biodiversité boisés sont fortement dégradées et présentent donc des enjeux forts de restauration.

Ce secteur présente le même objectif que les secteurs de vigilance n°1 et n°3, à savoir restaurer la connexion entre la Brie forestière et la Montagne de Reims.

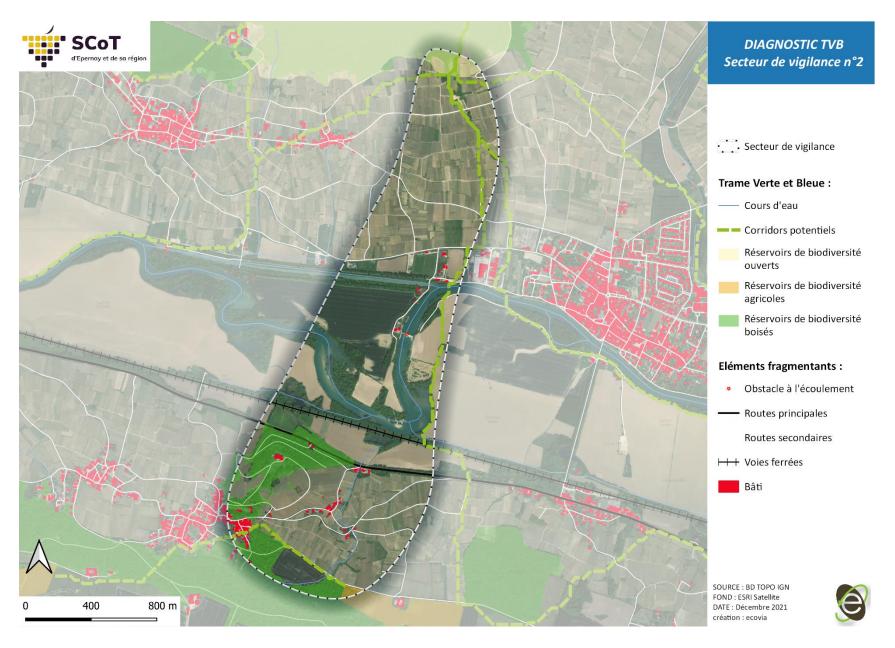
Les habitats dominants de ce secteur correspondent à des vignes et à quelques espaces agricoles de grandes cultures. On retrouve néanmoins quelques bosquets et fourrés épars au sein de ce secteur. De plus, ce dernier est traversé par la Marne qui présente une ripisylve large et fonctionnelle d'un point de vue écologique. Ce secteur présente donc des éléments favorables susceptibles de correspondre à des éléments supports pour la restauration d'un corridor écologique.





Photos du secteur étudié – Source : © Google Maps







Type habitats	État de conservation	Remarques
Cours d'eau et ripisylve	Bon	Le secteur est traversé par la Marne. Cette dernière correspond au cours d'eau principal du territoire et présente une ripisylve relativement large et fonctionnelle d'un point de vue écologique. Un canal latéral à la Marne est également présent au sein du secteur. Au sud de la Marne, on retrouve un petit ru, fossé agricole dépourvu d'une ripisylve. Quelques fourrés bordent ce fossé.
Boisements	Moyen	Les zones boisées du secteur correspondent à des boisements mixtes dont la densité est moyenne et dont les individus arborés sont relativement fins. Ces zones boisées peuvent être identifiées comme les supports principaux de biodiversité et de continuités écologiques de ce secteur. Il est important néanmoins de noter que le boisement au niveau du domaine de la Veuve Clicquot est entouré d'un mur impénétrable pour les espèces non volantes.
Vignes	Mauvais	Les habitats principaux du secteur correspondent à de la vigne et à des zones cultivées. Les vignes sont dépourvues de haies et de bosquets et peuvent être considérées comme fragmentantes pour certaines espèces. Quelques fourrés épars sont présents au sein de ces vignes.
Cultures	Mauvais	Au sud de la Marne, les espaces agricoles du secteur correspondent essentiellement à des espaces cultivés dominés par les cultures céréalières. Quelques bosquets et haies bordent ces cultures améliorant ainsi leur perméabilité pour la faune. Il est également important de noter la présence de quelques prairies potentiellement humides

en bordure de la Marne. Ces prairies participent à la fonctionnalité écologique liée à la Marne et à sa ripisylve.
--

État de conservation des milieux agro-naturels	Moyen
--	-------

→ Éléments participant aux continuités écologiques :

Sous-trame concernée	Élément présent	État	Objectif
	Cours d'eau et ripisylve	Relativement bon	À préserver
Boisée,	Petites zones boisées	Moyen	À préserver
ouverte,	Fourrés	Moyen	À améliorer
aquatique,	Haies	Moyen	À améliorer
humide	Prairies humides	Moyen	À préserver
	Petit ru, fossé agricole	Mauvais à moyen	À restaurer

→ Espèces contactées : (Source : INPN)

Espèces contactées : -

Espèces caractéristiques utilisant potentiellement le secteur : Sonneur à ventre jaune, Bruant jaune, Pic noir, Gomphe vulgaire, lézard des souches, Tourterelle des bois, Buse variable, Fauvette grisette, Chevreuil européen, Faucon crécerelle...

Potentialité de présence d'espèces faunistiques	Moven

→ Déplacement de la faune :

Secteur de vigilance fragmenté ? : Le niveau de fragmentation du secteur est relativement fort. Il concerne les espaces agricoles (vignes, cultures),



les axes routiers et la voie ferrée. Il est important de noter que la Marne peut également être considérée comme fragmentant pour certaines espèces terrestres incapables de nager sur la largeur de la Marne. Quelques ouvrages fragmentants sont également présents sur ce cours d'eau. On retrouve notamment une écluse qui permet d'isoler le canal latéral à la Marne.

Туре	Niveau de fragmentation	Remarques
Domaine de la Veuve Clicquot	++++	Ce vaste domaine est localisé au sein du secteur de vigilance. Il est dominé par des parcelles de vignes. On retrouve également quelques zones boisées pouvant potentiellement être identifiées comme support de biodiversité et de continuités écologiques. Néanmoins, ce domaine est entouré par un mur d'une hauteur d'environ 2 mètres. Seules les espèces volantes peuvent fréquenter ce domaine.
RD3	+++	Cet axe routier traverse le secteur d'est en ouest en parallèle de la voie ferrée. La RD3 est un axe relativement fréquenté. De plus, au niveau du secteur, cet axe borde le domaine de la Veuve Clicquot et est concerné par des glissières de sécurité. La traversée des espèces est donc très compliquée sur cet axe. De plus, les espèces ayant réussi à traverser peuvent se retrouver bloquées par le mur en pierre (piège écologique).
Voie ferrée	+	La voie ferrée traversant le secteur est facilement franchissable. Elle ne comporte aucun grillage et quelques passages sont existants sous la voie ferrée ou au croisement avec des voies routières ou chemins.
RD1	++	Cet axe routier traverse le secteur d'est en ouest au nord de la Marne. La RD1 est moyennement fréquentée, mais présente une

		glissière de sécurité en partie sur le tronçon traversant le secteur. Cette glissière est néanmoins facilement contournable.
Marne	++	Du fait de sa largeur conséquente, la Marne peut être considérée comme fragmentante pour plusieurs espèces comme certains mammifères (lapin), chiroptères, insectes volants dont la trouée est trop importante.
Écluse et canal latéral à la Marne	+	Ce canal est présent sur une courte distante et est donc contournable. De plus, un petit pont routier peu fréquenté franchit ce canal et peut être utilisé ponctuellement par certaines espèces.
Barrage Damery	+++	Ce barrage fragmente les continuités aquatiques naturelles de la Marne. Cet ouvrage est fragmentant pour l'ensemble des espèces aquatiques.
Vignes	+	Les vignes sont dépourvues de haies et de bosquets et peuvent être considérées comme fragmentantes pour certaines espèces.
Habitations éparses	+	La partie sud du secteur est concernée par des habitations éparses pouvant impliquer des nuisances significatives sur la traversée de certaines espèces, notamment les plus farouches qui auront tendance à s'éloigner de ces zones habitées.
Autres routes	+	Continuités écologiques maintenues. Traversée des routes possible pour la majorité des espèces. Ces routes sont peu fréquentées.

Risque de mortalité par collision : Fort. Certains axes routiers du secteur, comme la RD3, sont difficilement franchissables et peuvent impliquer des collisions avec la faune sauvage.

Aménagement pour la faune existant : Non









Éléments fragmentants du secteur - Source : © Ecovia et Google Maps

Déplacement de la faune Mauvais

→ Pressions et menaces :

Secteur de vigilance sous pression ? : Niveau de pression moyen à fort sur ce secteur

Туре	Évolution
Agriculture	
intensive:	Mainting de contrar d'agriculture à count et resure tourne
viticulture et	Maintien de ce type d'agriculture à court et moyen terme.
grandes cultures	

Transport	Présence d'axes routiers et d'une voie ferrée. Les axes routiers sont localisés sur un axe stratégique relié à l'ouest d'Épernay. Ces axes sont donc fréquentés, notamment aux heures de pointe et peuvent impliquer un obstacle majeur pour la faune durant ces créneaux horaires.
Urbanisation	L'urbanisation diffuse du secteur et la proximité de zones urbanisées peuvent impliquer potentiellement un développement de certaines zones au sein du secteur et impliquer une pression supplémentaire sur les continuités écologiques. Au nord de la Marne, le secteur est bordé à l'est par une zone d'activités et des équipements sportifs (stade). L'urbanisation linéaire doit être évitée et des coupures d'urbanisation doivent être maintenues afin de préserver les continuités écologiques existantes. Le cadrage de l'urbanisation se fera lors de l'élaboration du PLU(i).

Pressions et menaces	Fort

→ Conclusion (état du secteur de vigilance) :

Le secteur est localisé le long de la vallée de la Marne. Il vise à relier les zones boisées de la Montagne de Reims à la Brie forestière en s'appuyant sur la Marne et sa ripisylve.

Ce secteur est soumis à plusieurs pressions, notamment l'agriculture intensive correspondant à de la grande culture et de la vigne, mais aussi au transport routier et ferré ainsi qu'à l'urbanisation, impliquant ainsi la présence de plusieurs éléments fragmentants.

Ce secteur présente néanmoins quelques éléments naturels fonctionnels d'un point de vue écologique et pouvant être identifiés comme support de continuités écologiques. L'objectif de ce secteur est de restaurer les continuités écologiques en s'appuyant sur les éléments existants. Il est donc recommandé de :



- Préserver les cours d'eau et de maintenir le caractère multi-strates et multi-espèces au sein des ripisylves.
- Restaurer les ripisylves sur les petits rus/fossés au sein du secteur.
- Préserver les éléments végétalisés du secteur : fourrés, bosquets, petits boisements, haies...
- Prévoir un passage adapté à la faune terrestre au niveau de la Marne et du canal (petits pontons en bois).
- Restaurer des bandes enherbées en bordure de parcelles ainsi que des milieux ouverts de type pelouses, prairies afin de renforcer les continuités écologiques pour la sous-trame ouverte.
- Restaurer le caractère arboré, bocager du secteur afin de renforcer les continuités écologiques entre les 2 massifs boisés : plantation de haies, fourrés, bosquets en bordure de parcelles agricoles ou de chemins.
- Sensibiliser les propriétaires du domaine de la Veuve Clicquot afin que des petits passages soient créés dans le mur pour permettre à la microfaune de se déplacer.
- Prévoir des passages au niveau de la RD3 : Trouées dans la glissière de sécurité, panneau de signalisation, abaissement de la vitesse...
- Création d'une passe à poisson au niveau du barrage de Damery.
- Maintenir des coupures d'urbanisation et limiter l'étalement urbain et l'urbanisation linéaire.

Se référer à la carte de localisation des actions par secteur de vigilance.

Secteur de vigilance n°2 État mauvais – À restaurer



→ Présentation du secteur :

Surface: environ 452 ha

Communes concernées : Cumières, Damery, Mardeuil, Vauciennes

Sous-trames concernées : boisée, aquatique, humide

Entité paysagère concernée : Marne viticole

Corridor SCoT: Oui - Aquatique, humide, boisé, agricole et ouvert

Corridor SRADDET: Oui - Aquatique, humide et boisé

Justification du secteur : La justification de ce secteur de vigilance est similaire aux secteurs de vigilance n°1 et n°2.

À l'échelle du territoire, on retrouve 2 zones boisées principales correspondant à la Montagne de Reims au nord et à la Brie Forestière au sud-ouest. En l'état, ces deux boisements sont séparés par des coteaux viticoles, des zones urbanisées, des routes, une voie ferrée ainsi que la vallée de la Marne. Les continuités écologiques entre ces deux réservoirs de biodiversité boisés sont fortement dégradées et présentent donc des enjeux forts de restauration.

Ce secteur présente donc le même objectif que les secteurs de vigilance n°1 et n°2, à savoir restaurer la connexion entre la Brie forestière et la Montagne de Reims.

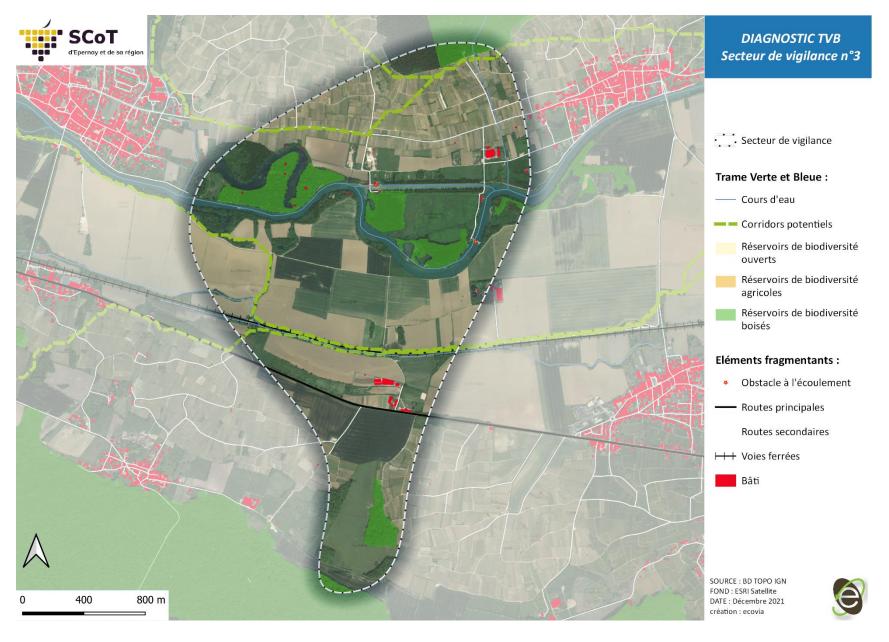
On retrouve au niveau de ce secteur, des bosquets et des fourrés épars, ainsi que des zones agricoles bocagères. La vallée de la Marne présente également une ripisylve large et fonctionnelle d'un point de vue écologique. Ce secteur présente donc des éléments favorables susceptibles de correspondre à des éléments supports pour la restauration d'un corridor écologique.





Photos du secteur étudié - Source : © Ecovia







Type habitats	État de conservation	Remarques
Cours d'eau et ripisylves	Bon	Le secteur est traversé par 2 cours d'eau : la Marne au nord et la Fausse Marne au sud. La Marne correspond au cours d'eau principal du territoire et présente une ripisylve relativement large et fonctionnelle d'un point de vue écologique. La Fausse Marne correspond à un affluent de la Marne et s'étend sur 5 kilomètres. Ce petit ru présente une ripisylve fine, mais fonctionnelle d'un point de vue écologique et en lien avec la ripisylve de la Marne.
Boisements	Moyen	Les zones boisées du secteur correspondent à des boisements mixtes dont la densité est moyenne et dont les individus arborés sont relativement fins. Ces zones boisées participent néanmoins à la fonctionnalité écologique du territoire et peuvent être identifiées comme les supports principaux de biodiversité et de continuités écologiques de ce secteur.
Vignes	Mauvais	Les habitats principaux du secteur correspondent à de la vigne et à des zones cultivées. Les vignes sont dépourvues de haies et de bosquets et peuvent être considérées comme fragmentantes pour certaines espèces. Quelques fourrés épars sont présents au sein de ces vignes.
Cultures	Mauvais	Au sud de la Marne, les espaces agricoles du secteur correspondent essentiellement à des espaces cultivés dominés par les cultures céréalières. Quelques bosquets et haies bordent ces cultures améliorant ainsi leur perméabilité pour la faune. Il est également important de noter la présence de quelques prairies potentiellement humides en bordure de la Marne. Ces prairies participent

à la fonctionnalité écologique liée à la Marne et
à sa ripisylve.

État de conservation des milieux agro-naturels	Moyen
--	-------

→ Éléments participant aux continuités écologiques :

Sous-trame concernée	Élément présent	État	Objectif
	Cours d'eau et ripisylves	Relativement bon	À préserver
Delete	Petites zones boisées associées à la ripisylve	Moyen	À préserver
Boisée, aquatique,	Fourrés	Moyen Moyen Moyen	À améliorer
humide	Haies		À améliorer
Hullide	Prairies humides		À préserver
	Milieu marécageux de type phragmitaie	Relativement bon	À préserver

→ Espèces contactées : (Source : INPN)

Espèces contactées : -

Espèces caractéristiques utilisant potentiellement le secteur : Sonneur à ventre jaune, Chevreuil européen, Blaireau européen, Renard roux, Salamandre tachetée, Libellule fauve, Pic mar, Pie-grièche écorcheur, Gobemouche gris, Tarier pâtre, Cerf élaphe, Pic noir, Bruant jaune, lézard des souches, Couleuvre helvétique...

Potentialité de présence d'espèces faunistiques	Moyen
---	-------

→ Déplacement de la faune :



Secteur de vigilance fragmenté ? : Le niveau de fragmentation du secteur est moyen. Il concerne les espaces agricoles (vignes, cultures), les axes routiers et la voie ferrée. Il est important de noter que la Marne peut également être considérée comme fragmentant pour certaines espèces terrestres incapables de nager sur la largeur de la Marne. Quelques ouvrages fragmentants sont également présents sur ce cours d'eau. On retrouve notamment une écluse qui permet d'isoler le canal latéral à la Marne. La Marne est concernée également par un barrage.

Туре	Niveau de fragmentation	Remarques
Voie ferrée	+	La voie ferrée traversant le secteur est facilement franchissable. Elle ne comporte aucun grillage et quelques passages sont existants sous la voie ferrée ou au croisement avec des voies routières ou chemins.
RD3	++	Cet axe routier traverse le secteur d'est en ouest en parallèle de la voie ferrée. La RD3 est un axe relativement fréquenté, mais franchissable par la majorité des espèces. Aucun élément fragmentant supplémentaire n'est présent le long de cette route (glissière, grillage).
RD1	++	Cet axe routier traverse le secteur d'est en ouest au nord de la Marne. La RD1 est moyennement fréquentée, mais présente un muret en pierre en partie sur le tronçon traversant le secteur. Quelques trouées au niveau de ce muret permettent le passage des espèces, mais cet élément fragmentant peut être à l'origine de collisions avec la faune sauvage.
Marne	++	Du fait de sa largeur conséquente, la Marne peut être considérée comme fragmentante pour plusieurs espèces comme certains mammifères (lapin), chiroptères, insectes volants dont la trouée est trop importante.

Écluse et canal latéral à la Marne	+	Ce canal est présent sur une courte distante et est donc contournable. De plus, des petits ponts routiers peu fréquentés franchissent ce canal au niveau des écluses et peuvent être utilisés ponctuellement par certaines espèces.
Barrage Cumières	++	Ce barrage fragmente les continuités aquatiques naturelles de la Marne. Il existe néanmoins une passe à poisson permettant aux espèces de se déplacer malgré l'ouvrage (bassins successifs).
Autres cours d'eau	+	Ce cours d'eau est relativement fin et est donc plus facilement franchissable pour la majorité des espèces.
Vignes	+	Les vignes sont dépourvues de haies et de bosquets et peuvent être considérées comme fragmentantes pour certaines espèces.
Autres routes	+	Continuités écologiques maintenues. Traversée des routes possible pour la majorité des espèces. Ces routes sont peu fréquentées.

Risque de mortalité par collision : Faible. Les axes routiers du secteur sont, dans l'ensemble, franchissables.

Aménagement pour la faune existant : Non









Éléments fragmentants du secteur - Source : © Ecovia

Déplacement de la faune	Moven

→ Pressions et menaces :

Secteur de vigilance sous pression ? : Niveau de pression moyen à fort sur ce secteur

Туре	Évolution		
Agriculture			
intensive:	Maintien de ce type d'agriculture à court et moyen terme.		
viticulture et			
grandes cultures			
Transport	Présence d'axes routiers et d'une voie ferrée. Les axes routiers sont localisés sur un axe stratégique correspondant à l'entrée de ville ouest d'Épernay. Ces axes sont donc fréquentés, notamment aux heures de pointe et peuvent impliquer un obstacle majeur pour la faune durant ces créneaux horaires.		

Pressions et menaces	Moyen
----------------------	-------

→ Conclusion (état du secteur de vigilance) :

Le secteur est localisé le long de la vallée de la Marne. Il vise à relier les zones boisées de la Montagne de Reims à la Brie forestière en s'appuyant sur la Marne et sa ripisylve.

Ce secteur est soumis à plusieurs pressions, notamment l'agriculture intensive correspondant à de la grande culture et de la vigne, et au transport routier et ferré, impliquant ainsi la présence de plusieurs éléments fragmentants.

Ce secteur présente néanmoins des éléments naturels fonctionnels d'un point de vue écologique et pouvant être identifiés comme support de continuités écologiques. L'objectif de ce secteur est d'améliorer les continuités écologiques en s'appuyant sur les éléments existants. Il est donc recommandé de :

- Préserver les cours d'eau et de maintenir le caractère multi-strates et multi-espèces au sein des ripisylves,
- Préserver les éléments végétalisés du secteur : fourrés, bosquets, petits boisements, haies...
- Prévoir un passage adapté à la faune terrestre au niveau de la Marne (petits pontons en bois).
- Restaurer le caractère arboré, bocager du secteur afin de renforcer les continuités écologiques entre les 2 massifs boisés : plantation de haies, fourrés, bosquets en bordure de parcelles agricoles ou de chemins.

Se référer à la carte de localisation des actions par secteur de vigilance.

Secteur de vigilance n°3
État médiocre – À améliorer



→ Présentation du secteur :

Surface: environ 676 ha

Communes concernées : Brugny-Vaudancourt, Chavot-Courcourt, Moussy,

Saint-Martin-d'Ablois, Vinay

Sous-trames concernées : boisée, agricole, aquatique, humide

Entité paysagère concernée : Brie forestière en bordure de la Cuesta d'Île-

de-France

Corridor SCoT: Non

Corridor SRADDET: Oui - Aquatique et humide

Justification du secteur : Les communes de Saint-Martin-d'Ablois, Vinay et de Moussy sont localisées à des distances relativement faibles et on observe une dynamique en cours visant à relier ces centres-bourg. En effet, des habitations éparses et une zone mixte (activités + habitations) sont en cours de développement au sein de ce secteur et pourraient à moyen terme être à l'origine de la disparition des dernières coupures d'urbanisation présentes sur ce secteur à cause de l'urbanisation linéaire. Cette pression urbanistique est renforcée par la présence d'axes routiers fréquentés correspondant à la RD951 et la RD11.

Ce secteur est bordé au nord et au sud par de vastes boisements identifiés comme réservoirs de biodiversité. Le cœur du secteur est dominé par des espaces agricoles de vignes et de grandes cultures. On retrouve quelques bosquets/fourrés épars ainsi que des cours d'eau et leur ripisylve (relativement dégradé) pouvant être identifiés comme support de corridors écologiques.

En l'état, les continuités écologiques de ce secteur sont fortement impactées et seules quelques trouées subsistent et permettent à quelques espèces de se déplacer.

L'objectif de ce secteur est de restaurer les continuités écologiques entre ces masses boisées et maintenir et valoriser les coupures d'urbanisation existantes.

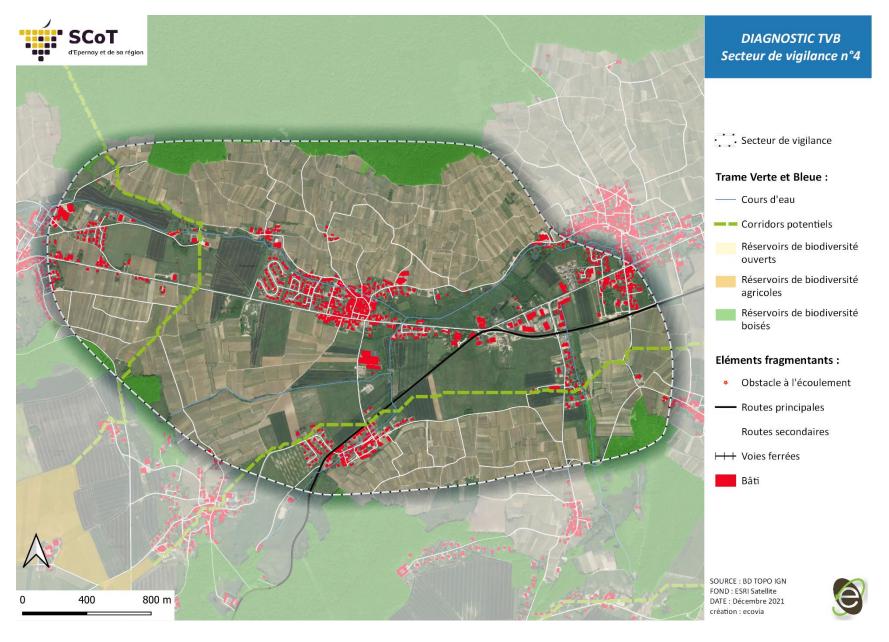
N.B. Un corridor écologique boisé fonctionnel est présent à l'ouest du secteur. Néanmoins, ce corridor nécessite un cout déplacement important pour relier les zones les plus à l'est.





Photos du secteur étudié - Source : © Ecovia







→ Type habitats	État de conservation	Remarques
Vignes	Mauvais	Les habitats principaux du secteur correspondent à de la vigne et à des zones cultivées. Les vignes sont dépourvues de haies et de bosquets et peuvent être considérées comme fragmentantes pour certaines espèces. Seuls quelques fourrés relictuels et épars sont présents.
Cultures	Mauvais	On retrouve également des espaces cultivés dominés par des cultures céréalières et des cultures de betterave. Ces habitats agricoles sont également dépourvus de trame végétale (bosquets, haies). Seuls quelques fourrés relictuels et épars sont présents.
Prairies	Moyen	On retrouve quelques prairies éparses en bordure d'urbanisation. Certaines de ces prairies sont arborées et d'autres sont potentiellement humides et concernées par le Cubry. Leur fonctionnalité et leur attractivité écologique sont moyennes du fait de la proximité de l'urbanisation et des espaces de grandes cultures ou de vignes.
Cours d'eau et ripisylve	Mauvais	Le secteur de vigilance est traversé par le Cubry d'est en ouest et par quelques petits canaux ou rus au sein des parcelles agricoles. Ces cours d'eau présentent un mauvais état de conservation. Leur ripisylve est fine, très dégradée, voire absente, sur certains tronçons.

État de conservation des milieux agro-naturels	Mauvais
--	---------

→ Éléments participant aux continuités écologiques :

Sous-trame concernée	Élément présent	État	Objectif
Boisée,	Fourrés	Moyen	À améliorer
agricole,	Le Cubry et sa ripisylve	Mauvais	À restaurer
aquatique,	Autres canaux	Mauvais	À restaurer
humide	Prairies	Moyen	À préserver

→ Espèces contactées : (Source : INPN)

Espèces contactées : Martin-pêcheur

Espèces caractéristiques utilisant potentiellement le secteur : Sonneur à ventre jaune, Salamandre tachetée, Musaraigne aquatique, Libellule fauve, Pic mar, Pie-grièche écorcheur, Gobemouche gris, Tarier pâtre, Cerf élaphe, Muscardin, Agrion de mercure, Pic noir, Bruant jaune, lézard des souches, Couleuvre helvétique, Leucorrhine à gros thorax, Renard roux, Chevreuil européen ...

Potentialité de présence d'espèces faunistiques	Moyen
---	-------

→ Déplacement de la faune :

Secteur de vigilance fragmenté ? : Le niveau de fragmentation du secteur est relativement fort. Il concerne essentiellement les zones urbaines qui s'étendent de manière linéaire le long des axes routiers. Des obstacles à l'écoulement sont également présents sur certains cours d'eau du secteur.

Type	Niveau de fragmentation	Remarques
Centres- bourgs	++/+++	Les communes de Saint-Martin-d'Ablois, Vinay et de Moussy sont localisées à des distances relativement faibles et on observe une



		dynamique en cours visant à relier ces centres- bourg. Ces derniers sont difficilement franchissables et un développement de l'urbanisation linéaire est en cours. Quelques coupures d'urbanisation existent sur ce secteur et présentent des enjeux forts de conservation.
Grande culture	++	Les espaces de grandes cultures correspondent à de vastes milieux ouverts dépourvus d'abris naturels (haies, bosquets). Les pressions agricoles (pesticides, tracteurs) limitent fortement la fonctionnalité écologique. L'absence de zone refuge expose fortement les espèces faunistiques utilisant le secteur (mammifères notamment) à la prédation (micromammifères par rapace) et à la chasse (renard, chevreuil).
Vignes	+	Les vignes sont dépourvues de haies et de bosquets et peuvent être considérées comme fragmentantes pour certaines espèces.
RD11		Ces axes routiers sont moyennement fréquentés. Au niveau des zones urbanisées, leur traversée est très difficile. Au niveau des espaces agricoles, ces routes sont
RD951	++	franchissables par la majorité des espèces. Quelques éléments fragmentants supplémentaires sont ponctuellement présents le long de ces routes sur ce secteur (glissière, grillage).
Autres routes	+	Continuités écologiques maintenues. Traversée des routes possible pour la majorité des espèces. Ces routes sont peu fréquentées.
Obstacle à l'écoulement	++/+++	Le Cubry est très dégradé et est concerné par plusieurs obstacles à l'écoulement fragmentants pour de nombreuses espèces aquatiques.

Risque de mortalité par collision : Moyenne. Les axes routiers du secteur sont moyennement fragmentants. Au niveau des zones urbanisées, leur traversée est très difficile et peu impliquer des collisions.

Aménagement pour la faune existant : Non





Éléments fragmentants du secteur - Source : © Google Maps

Déplacement de la faune

Mauvais

→ Pressions et menaces :

Secteur de vigilance sous pression ?: Niveau de pression moyen sur ce secteur

Туре	Évolution
Agriculture	
intensive :	Maintien de ce type d'agriculture à court et moyen terme.
viticulture et	mameriae de type a agricalitate a douit et moyen terme.
grandes cultures	
Urbanisation	Les communes de Saint-Martin-d'Ablois, Vinay et de Moussy sont localisées à des distances relativement faibles et on observe une dynamique en cours visant à relier ces centres-bourg. Des habitations éparses et une zone mixte (activités + habitations) sont en cours de développement au sein de ce secteur et pourraient à moyen terme être à



l'origine de la disparition des dernières coupures d'urbanisation présentes.

L'urbanisation linéaire doit être évitée et des coupures d'urbanisation doivent être maintenues afin de préserver les continuités écologiques existantes à proximité des zones urbanisées. Le cadrage de l'urbanisation se fera lors de l'élaboration du PLU(i).

Pressions et menaces Fort

→ Conclusion (état du secteur de vigilance) :

Le secteur de vigilance est localisé entre plusieurs masses boisées. Les milieux dominants du secteur correspondent à des espaces de grandes cultures et à des vignes dont la fonctionnalité et l'attractivité écologiques sont limitées. Cette occupation du sol limite la présence des espèces et fragmente le territoire. Ces pressions agricoles sont accompagnées de pressions urbaines. Ce secteur est caractérisé par la proximité de 3 bourgscentres et par un développement potentiel fort de l'urbanisation linéaire. Quelques coupures d'urbanisation et quelques éléments végétalisés (fourrés, bosquets épars) sont présents sur ce secteur et permettent le passage ponctuel de quelques espèces. Néanmoins, en l'état ces éléments ne sont pas suffisants pour espérer connecter les différents réservoirs de biodiversité localisés à proximité. De plus, sans actions adaptées pour renforcer ces continuités écologiques, le développement de l'urbanisation et de l'agriculture risque d'entraver complètement ces continuités écologiques à moyen terme.

Ce secteur de vigilance est donc à restaurer. Il est recommandé de :

 Restaurer le caractère arboré, bocager du secteur afin de renforcer les continuités écologiques entre les réservoirs de biodiversité localisés à proximité: plantation de haies, fourrés, bosquets en

- bordure de parcelles agricoles ou de chemins. Cette restauration d'éléments arborés doit s'appuyer sur les zones boisées existantes.
- Travailler avec et accompagner les agriculteurs pour développer des itinéraires techniques plus respectueux de l'environnement (réduction de pesticide, création de prairies fleuries, de haies...).
- Restaurer la ripisylve des cours d'eau (plantation d'individus arborés et arbustifs pour densifier la ripisylve et permettre la création de zones de refuge pour la faune sauvage).
- Maintenir des coupures d'urbanisation et limiter l'étalement urbain et l'urbanisation linéaire.
- Restaurer certaines coupures d'urbanisation non fonctionnelle : restauration de prairies, suppression de grillages ou de glissières de sécurité, végétalisation des abords pour améliorer l'attractivité écologique de ces passages.

Se référer à la carte de localisation des actions par secteur de vigilance.

Secteur de vigilance n°4 État mauvais – À restaurer



→ Présentation du secteur :

Surface: environ 114 ha

Communes concernées : Avenay-Val-d'Or, Mutigny

Sous-trames concernées : Boisée et ouverte

Entité paysagère concernée : Cuesta d'Île-de-France et en bordure de la

Champagne crayeuse

Corridor SCoT: Oui - Humide, agricole

Corridor SRADDET : Oui - Aquatique, humide et boisé

Justification du secteur : Ce secteur de vigilance concerne la sous-trame boisée et ouverte. L'objectif est de connecter les réservoirs de biodiversité boisés et semi-ouverts au sud du bourg-centre d'Avenay-Val-d'Or.

Cette connexion présente des enjeux forts, car d'autres corridors écologiques sont identifiables à partir de ce secteur de vigilance et permettraient de relier les zones boisées du nord de la Marne à celles du sud.

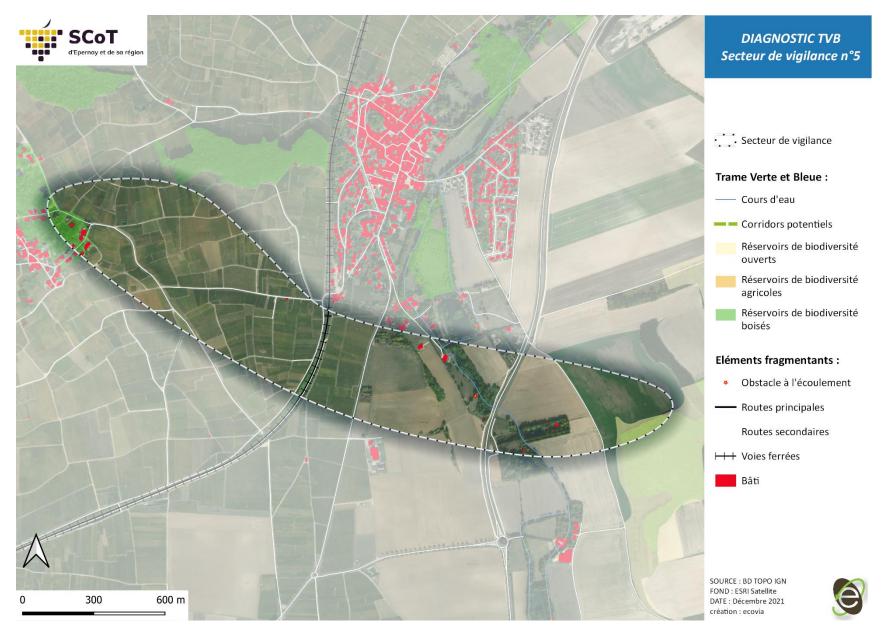
En l'état, ce secteur est dominé par des espaces agricoles de vignes et de cultures et les éléments fragmentants sont relativement nombreux, limitant ainsi la fonctionnalité et les continuités écologiques de ce secteur. L'objectif de ce secteur concerne donc la restauration d'habitats boisés et ouverts favorables au maintien de la biodiversité et aux déplacements des espèces faunistiques.





Photos du secteur étudié - Source : © Ecovia







Type habitats	État de conservation	Remarques
Vignes	Mauvais	Les habitats principaux du secteur correspondent à de la vigne et à des zones cultivées. Les vignes sont dépourvues de haies et de bosquets et peuvent être considérées comme fragmentantes pour certaines espèces.
Cultures	Mauvais	Sur la partie est du secteur, les espaces agricoles du secteur correspondent essentiellement à des espaces cultivés dominés par des cultures céréalières. Quelques bosquets et haies bordent ces cultures.
Cours d'eau et ripisylve	Bon	Le secteur est traversé à l'est par la livre. Ce cours d'eau traverse le bourg-centre d'Avenay-Val-d'Or. Il est associé à quelques bassins et à une ripisylve relativement dense et dominée par les feuillus.
Bosquets /Fourrés	Moyen	On retrouve quelques bosquets et fourrés localisés au niveau des espaces cultivés ainsi que le long de la voie ferrée. Ces petites zones végétalisées peuvent être identifiées comme support de biodiversité et peuvent participer aux continuités écologiques du territoire.

→ Éléments participant aux continuités écologiques :

Sous-trame concernée	Élément présent	État	Objectif
Dataša	Cours d'eau et ripisylve	Bon	À préserver
Boisée, ouverte,	Bosquets	Moyen	À améliorer
	Fourrés	Moyen	À améliorer

aquatique,		
humide		

→ Espèces contactées : (Source : INPN)

Espèces contactées : Troglodyte mignon

Espèces caractéristiques utilisant potentiellement le secteur : Grand Murin, Leucorrhine à gros thorax, Lucane cerf-volant, Triton crêté, Sonneur à ventre jaune, Petit rhinolophe, Barbastelle d'Europe, Murin à oreilles échancrées, Murin de Bechstein, Machaon, Œdicnème criard, Pic noir, Piegrièche écorcheur, Gobemouche gris, Tarier pâtre, Dectique commun, Lézard des souches, Traquet motteux, Outarde canepetière, Criquet des genévriers, Couleuvre helvétique, Vipère aspic, Renard roux, Chevreuil européen...

Potentialité de présence d'espèces faunistiques	Moyen
---	-------

→ Déplacement de la faune :

Secteur de vigilance fragmenté ? : Le niveau de fragmentation du secteur est moyen. Il concerne essentiellement les zones de grandes cultures et de vignes.

Туре	Niveau de fragmentation	Remarques
Grande culture	++	Les espaces de grandes cultures correspondent à de vastes milieux ouverts dépourvus d'abris naturels (haies, bosquets). Les pressions agricoles (pesticides, tracteurs) limitent fortement la fonctionnalité écologique. L'absence de zone refuge expose fortement les espèces faunistiques utilisant le secteur (mammifères notamment) à la prédation



		(micromammifères par rapace) et à la chasse (renard, chevreuil).
Vignes	+	Les vignes sont dépourvues de haies et de bosquets et peuvent être considérées comme fragmentantes pour certaines espèces.
Voie ferrée	+	La voie ferrée traversant le secteur est facilement franchissable. Elle ne comporte aucun grillage et quelques passages sont existants sous la voie ferrée ou au croisement avec des voies routières ou chemins.
RD201	++	Cet axe routier traverse le secteur parallèlement à la voie ferrée. La RD201 est un axe peu fréquenté et franchissable par la majorité des espèces. Les quelques éléments fragmentants associés (glissière, grillage) ne sont pas présents sur toute la longueur du tronçon.
RD271	+	Cet axe routier traverse le secteur. Il est peu fréquenté et est franchissable par la majorité des espèces. Aucun élément fragmentant supplémentaire n'est présent le long de cet axe (glissière, grillage).
RD9	++	Cet axe routier est localisé sur la partie est du secteur. Il est relativement fréquenté et présente des glissières de sécurité au niveau de sa croisée avec la Livre. Néanmoins, le passage sous la RD9 au niveau de la Livre permet le déplacement des espèces aquatiques. On retrouve également deux passages à faune sous la RD9 au niveau de ce tronçon.
Autres routes	+	Continuités écologiques maintenues. Traversée des routes possible pour la majorité des espèces. Ces routes sont peu fréquentées.

Risque de mortalité par collision : Faible. Les axes routiers du secteur sont, dans l'ensemble, franchissables.





Éléments fragmentants du secteur - Source : © Ecovia

Aménagement pour la faune existant : On retrouve deux passages à faune sous la RD9. Ces ouvrages sont favorables aux déplacements des espèces faunistiques du territoire. Il est néanmoins recommandé de mettre en place une glissière de sécurité sur toute la portion concernée par ces ouvrages afin d'éviter aux espèces de traverser la RD9.





Passages à faune sur le secteur au niveau de la RD9 – *Source : © Ecovia*



Déplacement de la faune Moyen → Pressions et menaces :

Secteur de vigilance sous pression ?: Niveau de pression moyen sur ce secteur

Туре	Évolution	
Agriculture		
intensive :	Maintien de ce type d'agriculture à court et moyen terme.	
viticulture et	Maintien de ce type d'agriculture à court et moyen terme.	
grandes cultures		
Transport	Présence d'axes routiers et d'une voie ferrée. Les axes routiers, notamment la RD9, sont localisés sur un axe stratégique reliant Épernay. Ces axes sont donc fréquentés, notamment aux heures de pointe et peuvent impliquer un obstacle majeur pour la faune durant ces créneaux horaires.	

Pressions et menaces	Moyen
----------------------	-------

→ Conclusion (état du secteur de vigilance) :

Le secteur est localisé au niveau de la Cuesta d'Île-de-France et en bordure de la Champagne crayeuse. Les milieux dominants correspondent à de la vigne et à des espaces de grandes cultures dépourvues de haies et de zones boisées. Ce secteur concerne la connexion entre les réservoirs de biodiversité boisés et semi-ouverts au sud du bourg-centre d'Avenay-Val-d'Or.

Ce secteur présente une fonctionnalité et une attractivité écologiques limitées. Quelques bosquets et fourrés épars sont localisés au sein du secteur au niveau de la Livre et de la voie ferrée, mais ne sont clairement pas suffisants pour espérer connecter les différents réservoirs de biodiversité localisés à proximité.

Ce secteur de vigilance est donc à améliorer. Il est recommandé ainsi de :

- Restaurer le caractère arboré, bocager du secteur afin de renforcer les continuités écologiques entre les réservoirs de biodiversité boisés localisés à proximité: plantation de haies, fourrés, bosquets en bordure de parcelles agricoles ou de chemins. Cette restauration d'éléments arborés doit s'appuyer sur les zones végétalisées existantes.
- Restaurer des bandes enherbées en bordure de parcelles ainsi que des milieux ouverts de type pelouses, prairies afin de renforcer les continuités écologiques pour la sous-trame ouverte.
- Les continuités écologiques devront être renforcées de manière à ce que les passages à faune sous la RD9 soient utilisés. Il est recommandé de mettre en place une glissière de sécurité sur toute la portion concernée par ces ouvrages afin d'éviter aux espèces de traverser la RD9. De plus, les abords de ces ouvrages devront être végétalisés afin de rendre plus attractifs ces passages à faune.
- Travailler avec et accompagner les agriculteurs pour développer des itinéraires techniques plus respectueux de l'environnement (réduction de pesticide, création de prairies fleuries, de haies...).

Se référer à la carte de localisation des actions par secteur de vigilance.

Secteur de vigilance n°5 État médiocre – À améliorer



→ Présentation du secteur :

Surface: environ 962 ha

Communes concernées: Athis, Les Istres-et-Bury, Pocancy, Saint-Mard-lès-

Rouffy.

Sous-trames concernées : Aquatique, boisée

Entité paysagère concernée : Champagne crayeuse

Corridor SCoT: Non

Corridor SRADDET: Non

Justification du secteur : Ce secteur est localisé au cœur de la Champagne crayeuse, entre le cours d'eau La Noire au nord et les cours d'eau de la Berle et de la Somme-Soude au sud. Les cours d'eau et leur ripisylve présents au cœur de la Champagne crayeuse correspondent aux habitats les plus fonctionnels d'un point de vue écologique et présentent donc des enjeux de conservation forts. À l'heure actuelle, ces cours d'eau sont séparés par de la grande culture dépourvue de haies et de zones boisées. Les continuités écologiques entre ces habitats aquatiques sont fortement dégradées.

L'objectif principal sur ce secteur est donc de restaurer la fonctionnalité et les continuités écologiques entre les réservoirs boisés et aquatiques liés à ces cours d'eau et leur ripisylve.





Photos du secteur étudié – Source : © Ecovia







Type habitats	État de conservation	Remarques
Grande culture	Mauvais	Zone de grande culture dominée par le blé et la betterave et dépourvue de haies, de bosquets
Zones boisées	Moyen	On retrouve quelques zones boisées/bosquets localisés de manière éparse au cœur du secteur. Ces zones boisées correspondent à des boisements mixtes dominés par les feuillus. Leur état de conservation est moyen (individus fins, moyennement denses) et certains sont exploités. Dans un contexte de grande culture, leur fonctionnalité écologique varie de moyenne à bonne.
Cours d'eau et ripisylve	Mauvais à moyen	Les cours d'eau localisés en extrémité du secteur sont relativement fins et sont soumis à de nombreuses pressions (grande culture, urbanisation). Leur ripisylve est dégradée, voire parfois absente.

État de conservation des milieux agro-naturels	Mauvais
Ltat ac conscivation acs mineax agro natareis	IVIGG

→ Éléments participant aux continuités écologiques :

Sous-trame concernée	Élément présent	État	Objectif
	Ripisylve	Moyen	À restaurer
Assisala assistimus	Petites zones boisées/bosquets	Moyen	À restaurer
Agricole, aquatique, boisée	Prairie en cours de fermeture	Bon – habitat relictuel sur le secteur	À préserver
	Fourrés	Moyen	À préserver

→ Espèces contactées : (Source : INPN)

Espèces contactées : Buse variable, Faucon crécerelle, Vanneau huppé, Corneille noire.

Espèces caractéristiques utilisant potentiellement le secteur : Putois d'Europe, Œdicnème criard, Gobemouche gris, Pie-grièche écorcheur, Cuivré des marais, Chevreuil européen, Chat forestier, Bruant jaune, Alouette lulu, Tarier pâtre, Chouette hulotte, Effraie des clochers, Decticelle bicolore...

Potentialité de présence d'espèces faunistiques	Mauvais
---	---------

→ Déplacement de la faune :

Secteur de vigilance fragmenté ? : Le niveau de fragmentation du secteur est moyen. Il concerne essentiellement les zones de grandes cultures.

Туре	Niveau de fragmentation	Remarques
Grande culture	++/+++	Les espaces de grandes cultures correspondent à de vastes milieux ouverts dépourvus d'abris naturels (haies, bosquets). Les pressions agricoles (pesticides, tracteurs) limitent fortement la fonctionnalité écologique. L'absence de zone refuge expose fortement les espèces faunistiques utilisant le secteur (mammifères notamment) à la prédation (micromammifères par rapace) et à la chasse (renard, chevreuil).
RD337	+	Cet axe routier traverse le secteur du nord au sud. La RD337 est un axe peu fréquenté et franchissable par la majorité des espèces.



		Aucun élément fragmentant supplémentaire n'est présent le long de cette route (glissière, grillage).
RD37	+	Cet axe routier traverse le secteur d'est en ouest sur la partie sud du secteur. Il est un axe peu fréquenté et franchissable par la majorité des espèces. Aucun élément fragmentant supplémentaire n'est présent le long de cette route (glissière, grillage).
Autres routes	+	Continuités écologiques maintenues. Traversée des routes possible pour la majorité des espèces. Ces routes sont peu fréquentées.

Risque de mortalité par collision : Faible. Les axes routiers du secteur sont, dans l'ensemble, franchissables.

Aménagement pour la faune existant : Non



Éléments fragmentants du secteur - Source : © Ecovia

Déplacement de la faune	Moyen
-------------------------	-------

→ Pressions et menaces :

Secteur de vigilance sous pression ?: Niveau de pression moyen sur ce secteur

Туре	Évolution	
Agriculture	Maintien de ce type d'agriculture à court et moyen terme.	
intensive	Maintien de ce type d'agriculture à court et moyen ter	

Pressions et menaces	Moyen
----------------------	-------

→ Conclusion (état du secteur de vigilance) :

Le secteur est localisé au cœur de la Champagne crayeuse. Il concerne la connexion entre la Noire au nord et la Berle et la Somme-soude au sud. Ces cours d'eau sont soumis à de nombreuses pressions et présentent une fonctionnalité écologique limitée et un état de conservation moyen. Les enjeux de restauration de leur fonctionnalité écologique et de leur état de conservation passent, entre autres, par une meilleure connexion naturelle entre ces cours d'eau (totalement dégradée à l'heure d'aujourd'hui). Les sous-trames visées sur ce secteur sont la sous-trame boisée et aquatique.

Ce vaste secteur de grande culture présente une fonctionnalité et une attractivité écologique faible. Quelques zones boisées éparses sont localisées au sein du secteur, mais ne sont clairement pas suffisantes pour espérer connecter les réservoirs de biodiversité boisés et aquatiques (cours d'eau et ripisylves).

Ce secteur de vigilance est donc à restaurer. Il est recommandé ainsi de :

- Restaurer les ripisylves des cours d'eau, notamment sur les tronçons les plus fins (plantation d'individus arborés et arbustifs



- pour densifier la ripisylve et permettre la création de zones de refuge pour la faune sauvage),
- Supprimer les grillages potentiellement présents le long des cours d'eau (notamment au niveau des bourgs) et mettre en place des banquettes ou des abords naturels sous les ponts au croisement des routes pour permettre le passage des espèces terrestres,
- Restaurer le caractère arboré, bocager du secteur afin de renforcer les continuités écologiques entre les 2 réservoirs de biodiversité boisés (ripisylves): plantation de haies, fourrés, bosquets en bordure de parcelles agricoles ou de chemins. Cette restauration d'éléments arborés doit s'appuyer sur les zones végétalisées existantes.
- Travailler avec et accompagner les agriculteurs pour développer des itinéraires techniques plus respectueux de l'environnement (réduction de pesticide, création de prairies fleuries, de haies...).
- Restaurer quelques mares temporaires et zones humides (prairies humides, roselières...) afin de maintenir un lien en pas japonais pour la sous-trame humide entre les cours d'eau. Cette restauration de milieux aquatiques/humides doit être réalisée après la restauration de la fonctionnalité écologique (restauration bocagère et travail avec les agriculteurs) afin de réduire au maximum les incidences potentielles de l'activité agricole sur ces milieux (pollution de l'eau par les pesticides, eutrophisation...).

Se référer à la carte de localisation des actions par secteur de vigilance.

Secteur de vigilance n°6 État mauvais – À restaurer



→ Présentation du secteur :

Surface: environ 217 ha

Communes concernées : Vertus, Villeneuve-Renneville-Chevigny, Voipreux

Sous-trames concernées : Boisée

Entité paysagère concernée : Champagne crayeuse et Cuesta d'Île-de-

France

Corridor SCoT : Oui - Humide et boisée au sud-est du secteur au niveau de

la Berle

Corridor SRADDET : Oui - Humide et boisée au sud-est du secteur au niveau

de la Berle

Justification du secteur : Ce secteur de vigilance est localisé à cheval sur la Cuesta d'Île-de-France et sur la Champagne crayeuse. Il est donc dominé par des habitats de vignes et de grandes cultures dont la fonctionnalité, l'attractivité et les fonctionnalités écologiques sont fortement réduites. Or ce secteur est bordé au nord-ouest par les boisements de la Brie forestière et au sud-est par la Berle et sa ripisylve associée. Ces milieux naturels sont fonctionnels d'un point de vue écologique et présentent des enjeux forts de restauration de leur connexion à l'échelle du territoire.

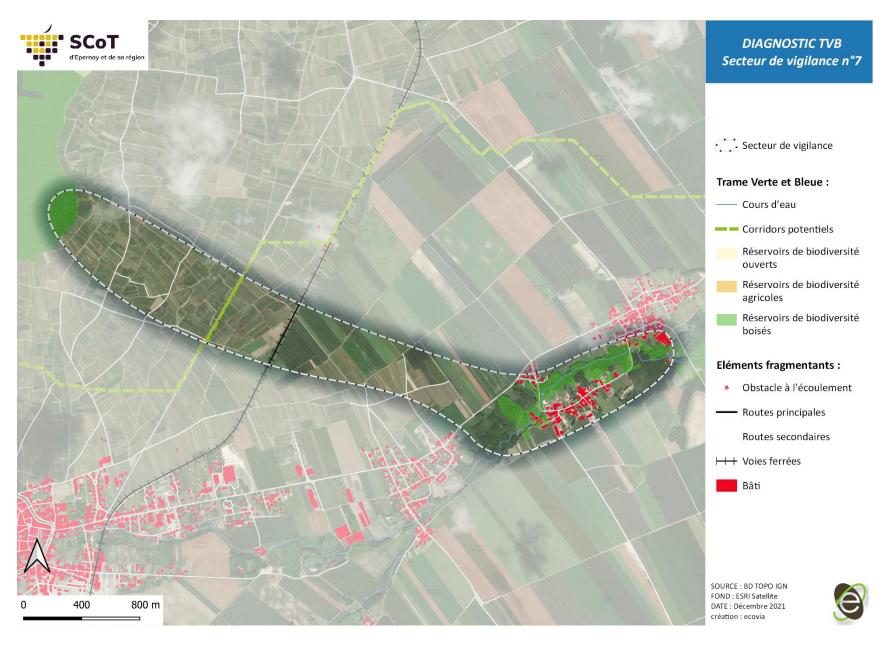
L'objectif concerne la restauration d'habitats boisés favorables au maintien de la biodiversité et aux déplacements des espèces faunistiques.





Photos du secteur étudié – Source : © Google Maps







→ Type habitats	État de conservation	Remarques
Vignes	Mauvais	Les habitats principaux du secteur correspondent à de la vigne et à des zones cultivées. Les vignes sont dépourvues de haies et de bosquets et peuvent être considérées comme fragmentantes pour certaines espèces. Elles sont localisées sur la partie nord-ouest du secteur, au niveau de la Cuesta d'Île-de-France.
Cultures	Mauvais	On retrouve également des espaces cultivés sur la partie sud-est (Champagne crayeuse) dominés par des cultures céréalières et des cultures de betterave. Ces habitats agricoles sont également dépourvus de trame végétale (bosquets, haies). Seul un fourré est présent le long de la voie ferrée.
Cours d'eau et ripisylve	Moyen	Le secteur est traversé au sud-est par la Berle et sa ripisylve. La ripisylve de ce cours d'eau est relativement dense et dominée par les feuillus. Cet habitat est néanmoins soumis à plusieurs pressions (sylviculture- peupleraie, urbanisation).

|--|

→ Éléments participant aux continuités écologiques :

Sous-trame concernée	Élément présent	État	Objectif
	Fourrés	Moyen	À améliorer

Boisée, aquatique,	La Berle et sa ripisylve	Moyen	À améliorer
humide			

→ Espèces contactées : (Source : INPN)

Espèces contactées : -

Espèces caractéristiques utilisant potentiellement le secteur : Machaon, Petit rhinolophe, Murin à oreilles échancrées, Murin de Bechstein, Murin de Daubenton, Grand Murin, Murin à moustaches, Murin de Natterer, Musaraigne aquatique, Oreillard roux, Grand rhinolophe, Libellule fauve, Pic mar, Pie-grièche écorcheur, Alouette Iulu, Tarier pâtre, Lézard des souches, Vipère péliade, Leucorrhine à gros thorax, Renard roux, Chevreuil européen...

	Potentialité de présence d'espèces faunistiques	Mauvais
--	---	---------

→ Déplacement de la faune :

Secteur de vigilance fragmenté ? : Le niveau de fragmentation du secteur est moyen. Il concerne essentiellement les zones de grandes cultures et de vignes.

Type	Niveau de fragmentation	Remarques
Grande culture	++	Les espaces de grandes cultures correspondent à de vastes milieux ouverts dépourvus d'abris naturels (haies, bosquets). Les pressions agricoles (pesticides, tracteurs) limitent fortement la fonctionnalité écologique. L'absence de zone refuge expose fortement les espèces faunistiques utilisant le secteur (mammifères notamment) à la prédation



		(micromammifères par rapace) et à la chasse
		(renard, chevreuil).
		Les vignes sont dépourvues de haies et de
Vignes	+	bosquets et peuvent être considérées comme
		fragmentantes pour certaines espèces.
		La voie ferrée traverse le secteur. Elle est
		facilement franchissable. Elle ne comporte
		aucun grillage et quelques passages sont
Voie ferrée	+	existants sous la voie ferrée ou au croisement
		avec des voies routières ou chemins. De plus,
		elle est généralement associée à des zones de
		fourré ou haies.
		Ce centre-bourg est localisé sur la partie sud-est
Centre-		du secteur de vigilance et est traversé par la
bourg		Berle et sa ripisylve.
Villeneuve-	++	Urbanisation proche du cours d'eau. Ripisylve et
Renneville-	• • •	abords réduits. Fonctionnalité et attractivité
Chevigny		écologiques limitées. Présence potentielle de
Chevighy		grillage pouvant impliquer une rupture de
		continuités.
RD12		Ces axes routiers traversent le secteur. Ils sont
RD9		peu ou moyennement fréquentés et sont
	+/++	franchissables par la majorité des espèces.
RD37		Aucun élément fragmentant supplémentaire
ND37		n'est présent le long de ces routes sur ce secteur
		(glissière, grillage).
Autres		Continuités écologiques maintenues. Traversée
routes	+	des routes possible pour la majorité des espèces.
100103		Ces routes sont peu fréquentées.

Risque de mortalité par collision : Faible. Les axes routiers du secteur sont, dans l'ensemble, franchissables.

Aménagement pour la faune existant : Non





Éléments fragmentants du secteur – Source : © Google Maps

Déplacement de la faune	Moyen

→ Pressions et menaces :

Secteur de vigilance sous pression ?: Niveau de pression moyen sur ce secteur

Туре	Évolution
Agriculture intensive: viticulture et grandes cultures Maintien de ce type d'agriculture à court et moyen	
Urbanisation	Ce secteur concerne la Berle. Ce cours d'eau est soumis à la proximité de l'urbanisation au niveau du centre-bourg de Villeneuve-Renneville-Chevigny. Des coupures d'urbanisation doivent être maintenues afin de préserver les continuités écologiques existantes à proximité des zones urbanisées. Le cadrage de l'urbanisation se fera lors de l'élaboration du PLU(i).

Pressions et menaces	Moyen



→ Conclusion (état du secteur de vigilance) :

Le secteur est localisé à cheval sur la Cuesta d'Île-de-France et sur la Champagne crayeuse. L'objectif identifié sur ce secteur est de relier les boisements de la Brie forestière à la Berle et sa ripisylve localisées au cœur de la Champagne crayeuse.

Les milieux dominants du secteur correspondent à des espaces de grandes cultures et à des vignes dont la fonctionnalité et l'attractivité écologiques sont limitées. Cette occupation du sol limite la présence des espèces et fragmente le territoire. Ces pressions agricoles, associées à la pression urbaine sur le cours d'eau de la Berle a pour conséquence un mauvais état de conservation des habitats du secteur.

Ce secteur de vigilance est donc à restaurer. Il est recommandé de :

- Restaurer le caractère arboré, bocager du secteur afin de renforcer les continuités écologiques entre les réservoirs de biodiversité localisés à proximité: plantation de haies, fourrés, bosquets en bordure de parcelles agricoles ou de chemins. Cette restauration d'éléments arborés doit s'appuyer sur les zones boisées existantes.
- Travailler avec et accompagner les agriculteurs pour développer des itinéraires techniques plus respectueux de l'environnement (réduction de pesticide, création de prairies fleuries, de haies...).
- Supprimer les grillages localisés à proximité du cours d'eau (grillages privés, grillages le bord des ponts...).
- Si cette suppression ne peut pas se faire, les grillages devront à minima être reculés de quelques mètres pour permettre le passage de la majorité des espèces.
- Maintenir des coupures d'urbanisation et limiter l'étalement urbain et l'urbanisation linéaire.

Se référer à la carte de localisation des actions par secteur de vigilance.

Secteur de vigilance n°7

État mauvais – À restaurer



→ Présentation du secteur :

Surface: environ 1200 ha

Communes concernées: Chaintrix-Bierges, Clamanges, Ecury-le-Repos

Germinon, Rouffy, Vélye, Villeseneux, Vouzy

Sous-trames concernées : Aquatique, boisée

Entité paysagère concernée : Champagne crayeuse

Corridor SCoT: Oui - Aquatique, humide, boisé, agricole

Corridor SRADDET: Oui - Aquatique, humide, boisé

Justification du secteur : Ce secteur concerne le cours d'eau de la Somme-Soude et de sa ripisylve. Ce cours d'eau est localisé au cœur de la Champagne crayeuse et traverse plusieurs communes et hameaux. Au vu du contexte local de grande culture, ce cours d'eau et sa ripisylve correspondent à un des seul secteur potentiellement fonctionnel d'un point de vue écologique et participant aux continuités écologiques du territoire. Du fait de sa localisation et de sa traversée de plusieurs zones urbanisées et de routes, ce secteur présente des enjeux forts de conservation. Des inventaires terrain ont été réalisés sur ce secteur afin d'identifier le niveau de fonctionnalité et de continuités écologiques ainsi que le niveau de fragmentation dans un objectif de préservation voire de restauration des continuités écologiques du territoire.







Photos du secteur étudié – Source : © Ecovia











Type habitats	État de conservation	Remarques
Cours d'eau	Moyen	Le cours d'eau de la Somme-Soude correspond à un petit ru présent au cœur de la Champagne crayeuse. Il est un affluent en rive gauche de la Marne. La longueur de son cours est de 59,9 kilomètres. Son bassin est situé tout entier en Champagne crayeuse, à l'est des marais de Saint-Gond. Ce secteur est soumis à de l'agriculture intensive, à plusieurs ouvrages fragmentants et à une urbanisation proche de son lit, impliquant ainsi un état de conservation réduit.
Ripisylve	Moyen	La ripisylve de la Somme-Soude est dominée par une trame arborée moyennement dense et présentant des individus relativement fins d'Aulnes, de Peupliers, de Noyers, de Saule Le sous-bois de cette ripisylve est entretenu et moyennement fonctionnel d'un point de vue écologique. Cette ripisylve présente une largeur limitée sur les tronçons urbanisés et est bordée par de la grande culture et par plusieurs zones habitées et leur jardin, limitant ainsi son attractivité écologique. Quelques zones plus larges, de type zones boisées rivulaires viennent renforcer la fonctionnalité et les continuités écologiques liées à cette ripisylve.
Grande culture	Mauvais	Zone de grande culture dominée par le blé et la betterave et dépourvue de haies, de bosquets La ripisylve de la Somme-Soude correspond à un des rares habitats boisés de la Champagne crayeuse.

État de conservation des milieux agro-naturels	Moyen
--	-------

→ Éléments participant aux continuités écologiques :

Sous-trame concernée	Élément présent	État	Objectif
	Ripisylve	Moyen	À améliorer
Agricole, aquatique, humide, boisée	Petites zones boisées associées à la ripisylve	Moyen	À améliorer
	Fourrés et prairies humides	Moyen	À préserver

→ Espèces contactées : (Source : INPN)

Espèces contactées : Buse variable, Poule d'eau, Corneille noire, Pigeon ramier, Merle noir, Mésange charbonnière, Rouge-gorge...

Espèces caractéristiques utilisant potentiellement le secteur : Putois d'Europe, Gobemouche gris, Pie-grièche écorcheur, Cuivré des marais, Chevreuil européen, Chat forestier, Bruant jaune, Alouette Iulu, Tarier pâtre, Chouette hulotte, Effraie des clochers, Decticelle bicolore...

N.B. La diversité spécifique est relativement limitée sur ce secteur du fait de la grande culture et de la présence de zones urbanisées et anthropisées. Néanmoins, l'abondance est significative. Plusieurs individus, notamment d'oiseaux, ont été observés au niveau du cours d'eau et de sa ripisylve. Ceci peut s'expliquer par le fait que ces habitats naturels correspondent aux habitats les plus fonctionnels de la Champagne crayeuse et concentrent donc de nombreux individus.

Potentialité de présence d'espèces faunistiques	Mauvais

→ Déplacement de la faune :



Secteur de vigilance fragmenté ? : Le niveau de fragmentation du secteur est relativement fort. Il concerne les zones de grandes cultures, les hameaux et les axes routiers. Plusieurs ouvrages fragmentants sont également présents sur le cours d'eau.

Туре	Niveau de fragmentation	Remarques
Centre-bourg Chaintrix- Bierges	+++	Urbanisation proche du cours d'eau. Ripisylve et abords réduits. Fonctionnalité et attractivité écologiques limitées. Présence de grillage pouvant impliquer une rupture de continuités.
Centre-bourg Germinon	+	Ripisylve et abords du cours d'eau relativement large et franchissable pour les espèces terrestres.
Centre-bourg Vélye	++	Urbanisation proche du cours d'eau. Ripisylve et abords réduits. Fonctionnalité et attractivité écologiques limitées. Présence potentielle de grillage pouvant impliquer une rupture de continuités.
Centre-bourg Vouzy	+++	Urbanisation proche du cours d'eau. Ripisylve et abords réduits. Fonctionnalité et attractivité écologiques limitées. Présence de grillage pouvant impliquer une rupture de continuités.
Centre-bourg Villeseneux	+++	Urbanisation proche du cours d'eau. Ripisylve et abords réduits. Fonctionnalité et attractivité écologiques limitées. Présence de grillage pouvant impliquer une rupture de continuités. Un moulin sur le cours d'eau est présent au niveau du centre.
Centre-bourg Clamanges	++	Urbanisation proche du cours d'eau. Ripisylve et abords réduits. Fonctionnalité et attractivité écologiques limitées. Présence de grillage fragmentant les continuités écologiques. La fragmentation est plus

		importante sur la partie est : grillages, jardins, écluse.
Centre-bourg Ecury-le- Repos	+	Urbanisation proche du cours d'eau. Ripisylve et abords réduits. Néanmoins, le cours d'eau ne traverse pas le centre-ville. La fonctionnalité et l'attractivité écologiques sont donc plutôt bonnes. Présence potentielle de grillage pouvant impliquer une rupture de continuités.
RD437	+++	Continuité aquatique maintenue, mais continuité terrestre très compliquée. Absence de banquette sous le pont et abords du cours d'eau très réduits, voire inexistants, au niveau de la RD437. Axe routier grillagé et non franchissable pour la faune terrestre.
RD933	+++	Continuité aquatique maintenue, mais continuité terrestre très compliquée. Absence de banquette sous le pont et abords du cours d'eau très réduits, voire inexistants, au niveau de la RD933. Présence de glissière et axe routier fréquenté. Traversée très limitée.
RD83	+	Cet axe routier borde le cours d'eau, mais ne le croise pas. Il peut seulement impliquer une potentielle fragmentation pour les espèces souhaitant rejoindre ce cours d'eau.
RD5E	+	Cet axe routier borde le cours d'eau, mais ne le croise pas sur ce secteur. Il peut seulement impliquer une potentielle fragmentation pour les espèces souhaitant rejoindre ce cours d'eau.
RD40	+	Cet axe routier ne croise pas le cours d'eau. Il peut seulement impliquer une potentielle fragmentation pour les espèces souhaitant rejoindre ce cours d'eau.
RD36	+++	Continuité aquatique maintenue, mais continuité terrestre très compliquée. Axe



		routier grillagé et non franchissable pour la faune terrestre.
RD212	+	Cet axe routier borde le cours d'eau, mais ne le croise pas. Il peut seulement impliquer une potentielle fragmentation pour les espèces souhaitant rejoindre ce cours d'eau.
RD18	+	Cet axe routier borde le cours d'eau, mais ne le croise pas. Il peut seulement impliquer une potentielle fragmentation pour les espèces souhaitant rejoindre ce cours d'eau.
RD12	+	Cet axe routier croise le cours d'eau à l'extérieur des centres-bourgs, au niveau de zones boisées relativement fonctionnelles d'un point de vue écologique. Il n'y a pas de grillages et la route est franchissable pour la majorité des espèces terrestres.
Autres routes	+	Continuités aquatiques maintenues. Traversée de la route possible pour les espèces terrestres.
Obstacle à l'écoulement	++/+++	Ce cours d'eau est concerné par de nombreux obstacles à l'écoulement fragmentants pour de nombreuses espèces aquatiques. On retrouve des seuils, des radiers, des petites digues ou barrages.

Risque de mortalité par collision : Moyen. Les axes routiers du secteur sont parfois difficilement franchissables et peuvent impliquer des collisions avec certaines espèces (amphibiens, mammifères...).

Aménagement pour la faune existant : Non





Éléments fragmentants du secteur – Source : © Ecovia

Déplacement de la faune	e Mauvais

→ Pressions et menaces :

Secteur de vigilance sous pression ?: Niveau de pression moyen sur ce secteur

Type	Évolution
Agriculture intensive	Maintien de ce type d'agriculture à court et moyen terme.
Urbanisation	Le cadrage de l'urbanisation se fera lors de l'élaboration du document de planification de la commune. Une vigilance particulière devra être accordée sur ce secteur. L'urbanisation linéaire et trop proche du cours d'eau et de sa ripisylve devra être évitée. Une zone tampon d'au moins 10 mètres entre le cours d'eau et l'urbanisation devra être maintenue autant que possible.

Pressions et menaces	Moyen
r ressions et menaces	IVIOYCII



→ Conclusion (état du secteur de vigilance) :

Le secteur est localisé au cœur de la Champagne crayeuse et concerne le cours d'eau de la Somme-Soude et de sa ripisylve. Ce cours d'eau est soumis à de nombreuses pressions, notamment l'agriculture intensive et l'urbanisation. En effet, les habitations et les aménagements sont organisés en bordure de ce cours d'eau. Certaines habitations ont même mis en place des grillages allant jusqu'au lit de la rivière. Ces pressions limitent fortement la fonctionnalité et l'attractivité écologiques de ce secteur. Néanmoins, du fait du caractère de grande culture, ce cours d'eau et sa ripisylve s'avèrent être un des éléments les plus fonctionnels de la Champagne crayeuse et présentent donc des enjeux forts de conservation.

Concernant les continuités écologiques, ce secteur participe comme support de continuités pour la sous-trame boisée, aquatique et humide, mais l'état de conservation moyen de ces habitats naturels et les nombreuses pressions limitent la présence et le déplacement de certaines espèces, notamment les plus farouches (macro-mammifères...).

Ce secteur de vigilance est donc à améliorer. Il est recommandé ainsi de :

- Supprimer les grillages localisés à proximité du cours d'eau (grillages privés, grillages le bord des ponts...),
- Si cette suppression ne peut pas se faire, les grillages devront à minima être reculés de quelques mètres pour permettre le passage de la majorité des espèces,
- Restaurer la ripisylve, notamment sur les tronçons les plus fins (plantation d'individus arborés et arbustifs pour densifier la ripisylve et permettre la création de zones de refuge pour la faune sauvage),
- Mise en place de banquette ou d'abords naturels sous les ponts pour permettre le passage des espèces terrestres,

- Supprimer l'ouvrage fragmentant sur le cours d'eau (Moulin de Bierges) ou prévoir un contournement afin de restaurer la continuité aquatique naturelle.

Se référer à la carte de localisation des actions par secteur de vigilance.

Secteur de vigilance n°8 État médiocre – À améliorer



→ Présentation du secteur :

Surface: environ 662 ha

Communes concernées: Bergères-lès-Vertus, Val-des-Marais, Vertus

Sous-trames concernées : Boisée et ouverte

Entité paysagère concernée : Champagne crayeuse et en bordure des

Marais de Saint-Gond

Corridor SCoT: Oui - Boisé, agricole

Corridor SRADDET : Oui - humide et boisé

Justification du secteur : Ce secteur de vigilance concerne essentiellement la sous-trame boisée et ouverte. L'objectif est de connecter les réservoirs de biodiversité boisés et semi-ouverts localisés au niveau de la Brie forestière, au nord du secteur avec les réservoirs de biodiversité liés aux marais de Saint-Gond, au sud-ouest du secteur. En l'état, ces 2 entités paysagères présentent des connexions écologiques très dégradées.

Ce secteur de vigilance est également en lien avec le secteur de vigilance n°10. Ce dernier vise à relier les marais de Saint-Gond avec le cours d'eau de la Somme-Soude et de sa ripisylve au niveau de la Champagne crayeuse. Ces deux secteurs peuvent donc être considérés comme un croisement de corridors écologiques et présentent donc des enjeux forts de restauration.

En l'état, le secteur est dominé par des espaces agricoles de vignes et de cultures. La fonctionnalité et les continuités écologiques de ce secteur sont dégradées. L'objectif de ce secteur concerne la restauration d'habitats boisés et ouverts favorables au maintien de la biodiversité et aux déplacements des espèces faunistiques.





Photos du secteur étudié - Source : © Ecovia







→ Type habitats	État de conservation	Remarques	
Vignes	Mauvais	Les habitats principaux du secteur correspondent à de la vigne et à des zones cultivées. Les vignes sont dépourvues de haies et de bosquets et peuvent être considérées comme fragmentantes pour certaines espèces.	
Cultures	Mauvais	On retrouve également des espaces cultivés dominés par des cultures céréalières. Quelques bosquets et haies bordent ces cultures.	
Zones boisées	Moyen	Le secteur présente également quelques zones boisées éparses localisées entre 3 masses boisées correspondant à des réservoirs de biodiversité. 2 collines boisées entourées de vignes sont localisées au nord du secteur et des zones boisées liées aux marais de Saint-Gond sont localisées au sud-est. Ces boisements sont dominés par les feuillus et les zones boisées éparses peuvent être identifiées comme support de biodiversité et peuvent participer aux continuités écologiques du territoire.	

→ Éléments participant aux continuités écologiques :

Sous-trame concernée	Élément présent	État	Objectif
	Boisements	Bon	À préserver

	Bosquets	Moyen	À améliorer
Boisée,	Fourrés thermophiles,		
ouverte	notamment le long de la	Moyen	À améliorer
	voie ferrée.		

→ Espèces contactées : (Source : INPN)

Espèces contactées : Buse variable

Espèces caractéristiques utilisant potentiellement le secteur : Écaille chinée, Cordulie à corps fin, Leucorrhine à gros thorax, Agrion de Mercure, Cuivré des marais, Damier de la Succise, Petit rhinolophe, Murin à oreilles échancrées, Gobemouche gris, Rougequeue à front blanc, Criquet des genévriers, Machaon, Murin de Bechstein, Murin de Daubenton, Grand Murin, Murin à moustaches, Murin de Natterer, Oreillard roux, Grand rhinolophe, Libellule fauve, Pic mar, Pie-grièche écorcheur, Alouette Iulu, Tarier pâtre, Lézard des souches, Mulot sylvestre, Chevreuil d'Europe, renard roux, Putois d'Europe...

Potentialité de présence d'espèces faunistiques	Mauvais
---	---------

→ Déplacement de la faune :

Secteur de vigilance fragmenté ? : Le niveau de fragmentation du secteur est moyen. Il concerne essentiellement les zones de grandes cultures et de vignes.

Туре	Niveau de fragmentation	Remarques
Grande culture	++	Les espaces de grandes cultures correspondent à de vastes milieux ouverts dépourvus d'abris naturels (haies, bosquets). Les pressions agricoles



		(pesticides, tracteurs) limitent fortement la fonctionnalité écologique. L'absence de zone refuge expose fortement les espèces faunistiques utilisant le secteur (mammifères notamment) à la prédation (micromammifères par rapace) et à la chasse (renard, chevreuil).
Vignes	+	Les vignes sont dépourvues de haies et de bosquets et peuvent être considérées comme fragmentantes pour certaines espèces.
Voie ferrée	+	La voie ferrée traverse le secteur à 2 endroits. Elle est facilement franchissable. Elle ne comporte aucun grillage et quelques passages sont existants sous la voie ferrée ou au croisement avec des voies routières ou chemins. De plus, elle est généralement associée à des zones de fourré ou haies.
RD933	++	Cet axe routier est localisé sur la partie nord du secteur. Il est relativement fréquenté et présente ponctuellement des glissières de sécurité. On note néanmoins la présence d'un ouvrage hydraulique sous la RD933 qui est favorable au passage de la majorité des espèces.
RD40	++	Cet axe routier traverse le secteur. Il est un axe moyennement fréquenté et franchissable par la majorité des espèces. Aucun élément fragmentant supplémentaire n'est présent le long de cette route (glissière, grillage).
RD39	++	Cet axe routier traverse le secteur. Il est un axe relativement fréquenté, mais franchissable par la majorité des espèces. Aucun élément fragmentant supplémentaire n'est présent le long de cette route (glissière, grillage).
Autres routes	+	Continuités écologiques maintenues. Traversée des routes possible pour la majorité des espèces. Ces routes sont peu fréquentées.

Risque de mortalité par collision : Faible. Les axes routiers du secteur sont, dans l'ensemble, franchissables.





Éléments fragmentants du secteur - Source : © Ecovia

Aménagement pour la faune existant : On retrouve un ancien ouvrage hydraulique sous la RD933. Cet ouvrage est favorable aux déplacements des espèces faunistiques du territoire. Il est néanmoins recommandé de mettre en place une glissière de sécurité sur toute la portion concernée par cet ouvrage afin d'éviter aux espèces de traverser la RD933 et de renforcer l'attractivité écologique de ce passage.





Passage à faune sur le secteur au niveau de la RD933 – *Source :* © *Ecovia*



Deplacement de la faune Moyen	Déplacement de la faune	Moyen
-------------------------------	-------------------------	-------

→ Pressions et menaces :

Secteur de vigilance sous pression ?: Niveau de pression moyen sur ce secteur

Туре	Évolution
Agriculture intensive : viticulture et grandes cultures	Maintien de ce type d'agriculture à court et moyen terme.
Transport	Présence d'axes routiers et d'une voie ferrée. Les axes routiers sont fréquentés, notamment aux heures de pointe et peuvent impliquer un obstacle conséquent pour la faune durant ces créneaux horaires.

Pressions et menaces Moyen

→ Conclusion (état du secteur de vigilance) :

Le secteur est localisé à un croisement entre la Brie forestière, au nord, les marais de Saint-Gond, au sud-ouest et la Champagne crayeuse à l'est. Les milieux dominants correspondent à de la vigne et à des espaces de grandes cultures dont la fonctionnalité et l'attractivité écologiques sont limitées et concentrées essentiellement sur les quelques zones boisées du secteur. Ces zones boisées ne sont pas suffisantes pour assurer une continuité écologique fonctionnelle entre les différentes entités paysagères.

Ce secteur présente une fonctionnalité et une attractivité écologiques limitées. Quelques bosquets et fourrés épars sont localisés au sein du secteur au niveau de la Livre et de la voie ferrée, mais ne sont clairement

pas suffisants pour espérer connecter les différents réservoirs de biodiversité localisés à proximité.

Ce secteur de vigilance est donc à restaurer. Il est recommandé ainsi de :

- Restaurer le caractère arboré, bocager du secteur afin de renforcer les continuités écologiques entre les réservoirs de biodiversité localisés à proximité: plantation de haies, fourrés, bosquets en bordure de parcelles agricoles ou de chemins. Cette restauration d'éléments arborés doit s'appuyer sur les zones boisées existantes.
- Restaurer des bandes enherbées en bordure de parcelles ainsi que des milieux ouverts de type pelouses, prairies afin de renforcer les continuités écologiques pour la sous-trame ouverte.
- Les continuités écologiques devront être renforcées de manière à ce que le passage à faune sous la RD933 soit utilisé. Il est recommandé de mettre en place une glissière de sécurité sur toute la portion concernée par cet ouvrage afin d'éviter aux espèces de traverser la RD933. De plus, les abords de cet ouvrage devront être végétalisés afin de rendre plus attractifs ces passages à faune.
- Travailler avec et accompagner les agriculteurs pour développer des itinéraires techniques plus respectueux de l'environnement (réduction de pesticide, création de prairies fleuries, de haies...).

N.B. Il est important de noter que ce secteur de vigilance est en lien avec le secteur de vigilance voisin et qu'il est donc essentiel de réaliser ces préconisations de manière cohérente et concertée sur ces 2 secteurs.

Se référer à la carte de localisation des actions par secteur de vigilance.

Secteur de vigilance n°9 État mauvais – À restaurer



→ Présentation du secteur :

Surface: environ 683 ha

Communes concernées : Ecury-le-Repos, Pierre-Morains, Val-des-Marais

Sous-trames concernées : Boisée, aquatique, humide

Entité paysagère concernée : Champagne crayeuse et en bordure des

Marais de Saint-Gond

Corridor SCoT: Non

Corridor SRADDET : Oui – humide, boisé et aquatique

Justification du secteur : Ce secteur de vigilance est en lien avec le secteur de vigilance n°9. Il est situé sur un carrefour de corridors écologiques visant à relier la Brie forestière/Cuesta d'Île-de-France au nord (avec le secteur n°10), les marais de Saint-Gond à l'ouest et le cours d'eau de la Somme-Soude et de sa ripisylve au niveau de la Champagne crayeuse.

Les sous-trames concernées sur ce secteur concernent essentiellement la sous-trame boisée et aquatique et humide (connexion entre les marais de Saint-Gond et la Somme-Soude). On retrouve le ru du Petit Morin sur la partie ouest du secteur.

En l'état, le secteur est dominé par des espaces agricoles de grandes cultures. La fonctionnalité et les continuités écologiques de ce secteur sont dégradées. L'objectif concerne la restauration d'habitats boisés, aquatiques et humides favorables au maintien de la biodiversité et aux déplacements des espèces faunistiques.





Photos du secteur étudié – Source : © Ecovia







→ Type habitats	État de conservation	Remarques
Cultures	Mauvais	Les habitats principaux du secteur correspondent à des espaces cultivés dominés par des cultures céréalières et de la betterave. Quelques bosquets et haies éparses et relictuels bordent ces cultures.
Zones boisées	Moyen	Le secteur présente quelques petites zones boisées éparses dominées par les feuillus. Ces zones boisées peuvent être identifiées comme support de biodiversité et peuvent participer aux continuités écologiques du territoire.
Le Petit Morin et sa ripisylve	Mauvais à moyen	Le secteur est traversé à l'ouest par le Petit Morin. Ce petit ru correspond à un canal pour les cultures et présente une ripisylve dégradée, voire absente, sur certains tronçons. Sa fonctionnalité et son attractivité écologiques sont fortement limitées.

État de conservation des milieux agro-naturels	Mauvais
Ltat ac conscivation acs mineax agro natareis	111001010

→ Éléments participant aux continuités écologiques :

Sous-trame concernée	Élément présent	État	Objectif
Boisée,	Petit Morin et sa ripisylve	Mauvais à moyen	À restaurer
aquatique,	Bassin et zone boisée privés	Moyen	À améliorer
humide	Zones boisées	Moyen	À améliorer
	Fourrés/Bosquets	Moyen	À améliorer

→ Espèces contactées : (Source : INPN)

Espèces contactées : Buse variable, Faucon crécerelle, Bouvreuil pivoine, Rouge-gorge familier, Grimpereau des jardins.

Espèces caractéristiques utilisant potentiellement le secteur : Écaille chinée, Cordulie à corps fin, Leucorrhine à gros thorax, Agrion de Mercure, Cuivré des marais, Damier de la Succise, Petit rhinolophe, Murin à oreilles échancrées, Alyte accoucheur, Libellule fauve, Bouscarle de Cetti, Busard des roseaux, Pie-grièche écorcheur, Pie-grièche grise, Pie-grièche à tête rousse, Tarier des prés, Chevreuil d'Europe, renard roux, Putois d'Europe...

Potentialité de présence d'espèces faunistiques	Moyen
---	-------

→ Déplacement de la faune :

Secteur de vigilance fragmenté ? : Le niveau de fragmentation du secteur est moyen. Il concerne essentiellement les zones de grandes cultures.

Туре	Niveau de fragmentation	Remarques
Grande culture	++	Les espaces de grandes cultures correspondent à de vastes milieux ouverts dépourvus d'abris naturels (haies, bosquets). Les pressions agricoles (pesticides, tracteurs) limitent fortement la fonctionnalité écologique. L'absence de zone refuge expose fortement les espèces faunistiques utilisant le secteur (mammifères notamment) à la prédation (micromammifères par rapace) et à la chasse (renard, chevreuil).
Voie ferrée	+	La voie ferrée traverse le secteur. Elle est facilement franchissable. Elle ne comporte aucun grillage et quelques passages sont existants sous la voie ferrée ou au croisement



		avec des voies routières ou chemins. De plus, elle est généralement associée à des zones de fourré ou haies.
RD18		Ces axes routiers traversent le secteur. Ils sont
RD9		peu ou moyennement fréquentés et sont
RD340	+/++	franchissables par la majorité des espèces. Aucun élément fragmentant supplémentaire n'est présent le long de ces routes sur ce secteur (glissière, grillage).
Autres routes	+	Continuités écologiques maintenues. Traversée des routes possible pour la majorité des espèces. Ces routes sont peu fréquentées.

Risque de mortalité par collision : Faible. Les axes routiers du secteur sont, dans l'ensemble, franchissables.

Aménagement pour la faune existant : Non



Éléments fragmentants du secteur - Source : © Ecovia

Déplacement de la faune	Moven

→ Pressions et menaces :

Secteur de vigilance sous pression ?: Niveau de pression moyen sur ce secteur

Туре	Évolution		
Agriculture intensive	Maintien de ce type d'agriculture à court et moyen terme.		
Urbanisation	Des constructions urbaines sont en cours en extension du hameau de Morains sur la commune du Val-des-Marais. Des coupures d'urbanisation doivent être maintenues afin de préserver les continuités écologiques existantes à proximité des zones urbanisées. Le cadrage de l'urbanisation se fera lors de l'élaboration du PLU(i).		

Pressions et menaces Moyen

→ Conclusion (état du secteur de vigilance) :

Le secteur est localisé à un croisement entre la Brie forestière/Cuesta d'Île-de-France, au nord, les marais de Saint-Gond, à l'ouest et la Somme-soude à l'est. Les milieux dominants correspondent à des espaces de grandes cultures dont la fonctionnalité et l'attractivité écologiques sont limitées. On retrouve quelques zones boisées, fourrées ainsi que le Petit Morin et sa ripisylve qui participe ponctuellement à la fonctionnalité et aux continuités écologiques du territoire. Néanmoins, ces éléments « naturelles » ne sont pas suffisants pour assurer une continuité écologique fonctionnelle entre les différentes entités paysagères.

Ce secteur de vigilance est donc à restaurer. 2 axes de restauration sont possibles sur ce secteur. L'axe principal correspond à un axe est-ouest sur la partie sud du secteur. L'objectif de cet axe est de relier les marais de Saint-Gond/Petit Morin à la Somme-Soude et à sa ripisylve en Champagne



crayeuse. Cet axe vise donc à restaurer la sous-trame boisée, aquatique et humide. Le 2^{ème} axe concerne un axe nord-sud et vise à relier la future zone fonctionnelle au sud (axe 1) au secteur de vigilance n°9. Cet axe est donc pertinent si l'axe 1 et le secteur de vigilance n°9 sont restaurés.

Afin de restaurer les continuités écologiques de ce secteur, il est préconisé de :

- Restaurer le caractère arboré, bocager du secteur : plantation de haies, fourrés, bosquets en bordure de parcelles agricoles ou de chemins. Cette restauration d'éléments arborés doit s'appuyer sur les zones boisées existantes.
- Travailler avec et accompagner les agriculteurs pour développer des itinéraires techniques plus respectueux de l'environnement (réduction de pesticide, création de prairies fleuries, de haies...).
- Restaurer quelques mares temporaires et zones humides (prairies humides, roselières...) sur la partie est du secteur afin de maintenir un lien entre les marais de Saint-Gond et la Somme-Soude. Cette restauration de milieux aquatiques/humides doit être réalisée après la restauration de la fonctionnalité écologique (restauration bocagère et travail avec les agriculteurs) afin de réduire au maximum les incidences potentielles de l'activité agricole sur ces milieux (pollution de l'eau par les pesticides, eutrophisation...).
- Maintenir des coupures d'urbanisation et limiter l'étalement urbain et l'urbanisation linéaire.

Se référer à la carte de localisation des actions par secteur de vigilance.

Secteur de vigilance n°10 État mauvais – À restaurer



→ Présentation du secteur :

Surface: environ 2626 ha

Communes concernées : Coizard-Joches, Congy, Courjeonnet, Vert-Toulon,

Villevenard

Sous-trames concernées : Boisée, agricole, ouverte, aquatique humide

Entité paysagère concernée : Les Marais de Saint-Gond en bordure de la

Brie forestière et de la Cuesta d'Île-de-France

Corridor SCoT: Oui - ouvert et agricole

Corridor SRADDET: Oui - humide

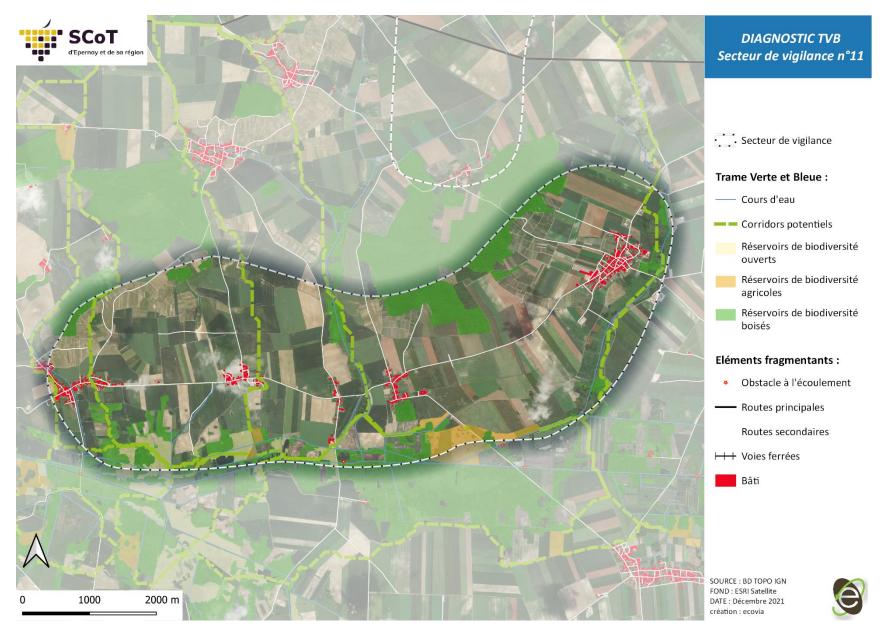
Justification du secteur : Les entités paysagères de la Brie forestière et des Marais de Saint-Gond correspondent à 2 entités paysagères fonctionnelles d'un point de vue écologique et participant aux continuités écologiques du territoire, notamment comme réservoirs de biodiversité. Ces 2 entités sont néanmoins séparées par des zones agricoles de grandes cultures et de vignes et leur connexion est relativement dégradée. Quelques corridors fonctionnels entre les 2 entités peuvent être identifiés au niveau des cours d'eau et de leur ripisylve, notamment sur la partie ouest du territoire. Ces connexions existantes nécessitent d'être renforcées, notamment sur la partie est des Marais de Saint-Gond, à proximité de Champagne crayeuse. À l'est, les éléments végétalisés (bosquets, haies...) se raréfient réduisant la fonctionnalité et les continuités écologiques des Marais de Saint-Gond. À l'échelle du territoire d'étude, la restauration des connexions écologiques sur ce secteur semble indispensable suite à la restauration des connexions entre la Cuesta d'Île-de-France, la Champagne crayeuse et les Marais de Saint-Gond.





Photos du secteur étudié – Source : © Ecovia







→ Type habitats	État de conservation	Remarques
Cultures	Mauvais	Les habitats principaux du secteur correspondent à des espaces cultivés dominés par des cultures céréalières. Ces habitats agricoles présentent une trame végétale (bosquets, haies) très réduite. Seuls quelques fourrés et haies relictuels et épars sont présents.
Vignes	Mauvais	On retrouve également quelques parcelles de vigne. Les vignes sont dépourvues de haies et de bosquets et peuvent être considérées comme fragmentantes pour certaines espèces. Seuls quelques fourrés relictuels et épars sont présents.
Prairies	Moyen à bon	On retrouve quelques prairies bocagères en bordure d'urbanisation. Certaines de ces prairies sont arborées et d'autres sont potentiellement humides et en lien avec les Marais de Saint-Gond. Leur fonctionnalité et leur attractivité écologiques sont plutôt bonnes, mais sont néanmoins impactées par la proximité de l'urbanisation et des espaces de grandes cultures ou de vignes.
Cours d'eau et ripisylve	Mauvais à moyen	Le secteur de vigilance est traversé par plusieurs petits rus et petits canaux au sein des parcelles agricoles et en lien avec les Marais de Saint-Gond. Certains rus présentent un mauvais état de conservation avec une ripisylve absente. D'autres présentent une ripisylve faible à moyennement dense renforçant ainsi l'état de conservation de ces milieux aquatiques.
Zones humides	Bon	Les marais de Saint-Gond correspondent à une vaste zone humide dominée par des

		surfaces en eau (marais, étang), des roselières, des milieux ouverts et semi- ouverts humides, des canaux Cette entité paysagère est très fonctionnelle d'un point de vue écologique.
Zones boisées	Moyen à bon	Quelques zones boisées ou en cours de fermeture sont présentes au niveau des marais de Saint-Gond. On retrouve également des masses boisées sur la partie nord du secteur. Ces boisements mixtes sont relativement denses et fonctionnels d'un point de vue écologique.

État de conservation des milieux agro-naturels	Moyen

→ Éléments participant aux continuités écologiques :

Sous-trame concernée	Élément présent	État	Objectif
Fourrés		Moyen	À améliorer
	Bosquets, zones boisées	Moyen à bon	À préserver
Boisée,	Cours d'eau et ripisylve	Mauvais à moyen	À restaurer/
agricole,			A améliorer
ouverte,	Prairies	Bon	À préserver
aquatique,	Surfaces en eau	Bon	À préserver
humide	Phragmitaie	Bon	À préserver
	Milieux ouverts humides	Bon	À préserver
	Mégaphorbiaie	Bon	À préserver

→ Espèces contactées : (Source : INPN)

Espèces contactées : -



Espèces caractéristiques utilisant potentiellement le secteur : Écaille chinée, Cordulie à corps fin, Leucorrhine à gros thorax, Agrion de Mercure, Cuivré des marais, Damier de la Succise, Petit rhinolophe, Murin à oreilles échancrées, Alyte accoucheur, Libellule fauve, Bouscarle de Cetti, Busard des roseaux, Pie-grièche écorcheur, Pie-grièche grise, Pie-grièche à tête rousse, Tarier des prés, Chevreuil d'Europe, renard roux, Putois d'Europe...

Potentialité de présence d'espèces faunistiques Moyen

→ Déplacement de la faune :

Secteur de vigilance fragmenté ? : Le niveau de fragmentation du secteur est moyen. Il concerne essentiellement les zones de grandes cultures et de vignes.

Туре	Niveau de fragmentation	Remarques
Centres- bourgs	+	Les communes de Coizard-Joches, Congy, Courjeonnet, Vert-Toulon, Villevenard sont localisées au cœur du secteur et peuvent impliquer des nuisances ou des fragmentations pour certaines espèces. Néanmoins, les centres-bourgs sont relativement petits et contournables.
Grande culture	++	Les espaces de grandes cultures correspondent à de vastes milieux ouverts dépourvus d'abris naturels (haies, bosquets). Les pressions agricoles (pesticides, tracteurs) limitent fortement la fonctionnalité écologique. L'absence de zone refuge expose fortement les espèces faunistiques utilisant le secteur (mammifères notamment) à la prédation (micromammifères par rapace) et à la chasse (renard, chevreuil).

Vignes	+	Les vignes sont dépourvues de haies et de bosquets et peuvent être considérées comme fragmentantes pour certaines espèces.
RD43, RD45, RD243, RD18	++	Ces axes routiers sont relativement peu fréquentés. Au niveau des espaces agricoles, ces routes sont franchissables par la majorité des espèces. Aucun élément fragmentant supplémentaire n'est présent le long de ces routes sur ce secteur (glissière, grillage).
Autres routes	+	Continuités écologiques maintenues. Traversée des routes possible pour la majorité des espèces. Ces routes sont peu fréquentées.

Risque de mortalité par collision : Faible. Les axes routiers du secteur sont, dans l'ensemble, franchissables.

Aménagement pour la faune existant : Non





Éléments fragmentants du secteur - Source : © Google Maps

Déplacement de la faune	Moyen
-------------------------	-------

→ Pressions et menaces :



Secteur de vigilance sous pression ?: Niveau de pression moyen sur ce secteur

Туре	Évolution
Agriculture intensive: viticulture et grandes cultures	Maintien de ce type d'agriculture à court et moyen terme.
Urbanisation	Les communes de Coizard-Joches, Congy, Courjeonnet, Vert-Toulon, Villevenard sont présentes sur le secteur d'étude. L'urbanisation linéaire doit être évitée et des coupures d'urbanisation doivent être maintenues afin de préserver les continuités écologiques existantes. Le cadrage de l'urbanisation se fera lors de l'élaboration du PLU(i).

Pressions et menaces	Moyen

→ Conclusion (état du secteur de vigilance) :

Le secteur de vigilance est localisé entre les entités paysagères de la Brie forestière et des Marais de Saint-Gond et a pour objectif de restaurer les continuités écologiques entre ces entités. À l'échelle du territoire, la restauration des connexions écologiques sur ce secteur semble indispensable et cohérente avec la restauration des connexions entre la Cuesta d'Île-de-France, la Champagne crayeuse et les Marais de Saint-Gond.

Actuellement, les milieux dominants du secteur de vigilance correspondent à des espaces de grandes cultures et à des vignes dont la fonctionnalité et l'attractivité écologiques sont limitées. Cette occupation du sol limite la présence des espèces et fragmente le territoire. Quelques éléments végétalisés (bosquets et fourrés épars, ripisylves...) sont présents au sein

du secteur. Néanmoins, ces éléments ne sont pas suffisants pour espérer connecter les différents réservoirs de biodiversité localisés à proximité. Ce secteur de vigilance est donc à améliorer. Il est recommandé de :

- Restaurer le caractère arboré, semi-ouvert, bocager du secteur afin de renforcer les continuités écologiques entre les réservoirs de biodiversité localisés à proximité: plantation de haies, fourrés, bosquets en bordure de parcelles agricoles ou de chemins. Cette restauration d'éléments végétalisés doit s'appuyer sur les zones boisées existantes.
- Travailler avec et accompagner les agriculteurs pour développer des itinéraires techniques plus respectueux de l'environnement (réduction de pesticide, création de prairies fleuries, de haies...).
- Restaurer la ripisylve des cours d'eau (plantation d'individus arborés et arbustifs pour densifier la ripisylve et permettre la création de zones de refuge pour la faune sauvage).
- Limiter l'étalement urbain et l'urbanisation linéaire.
- Restaurer quelques mares temporaires et zones humides (prairies humides, roselières...) afin de maintenir un lien en pas japonais pour la sous-trame humide entre les cours d'eau. Cette restauration de milieux aquatiques/humides doit être réalisée après la restauration de la fonctionnalité écologique (restauration bocagère et travail avec les agriculteurs) afin de réduire au maximum les incidences potentielles de l'activité agricole sur ces milieux (pollution de l'eau par les pesticides, eutrophisation...).

Se référer à la carte de localisation des actions par secteur de vigilance.

Secteur de vigilance n°11 État médiocre – À améliorer



→ Présentation du secteur :

Surface: environ 1102 ha

Communes concernées: Beaunay, Etoges, Fèrebrianges, Loisy-en-Brie,

Vert-Toulon

Sous-trames concernées : boisée, agricole, aquatique humide

Entité paysagère concernée : Brie forestière en bordure de la Cuesta d'Île-

de-France et des Marais de Saint-Gond

Corridor SCoT : Oui - agricole

Corridor SRADDET: Oui - humide

Justification du secteur : Ce secteur de vigilance complète le secteur de vigilance n°11 localisé au sud. Pour rappel ce dernier a pour objectif d'améliorer la connexion entre les marais de Saint-Gond et la Brie forestière. Il relie les marais à des réservoirs de biodiversité boisés. Ces deniers sont soumis à des pressions et à des éléments fragmentants leur connexion avec les milieux naturels voisins. En effet, la masse boisée localisée entre le secteur n°11 et le secteur n°12 est relativement isolée des autres boisements de la Brie forestière.

Afin d'être cohérent à l'échelle du territoire et notamment avec les mesures prises pour le secteur n°11, le secteur de vigilance n°12 est proposé afin de connecter ce boisement aux milieux naturels voisins de la Brie forestière.

En l'état actuel, les habitats dominants de ce secteur correspondent à des espaces agricoles de grandes cultures et de vignes. Quelques éléments végétalisés sont présents et peuvent être support de corridor écologique.

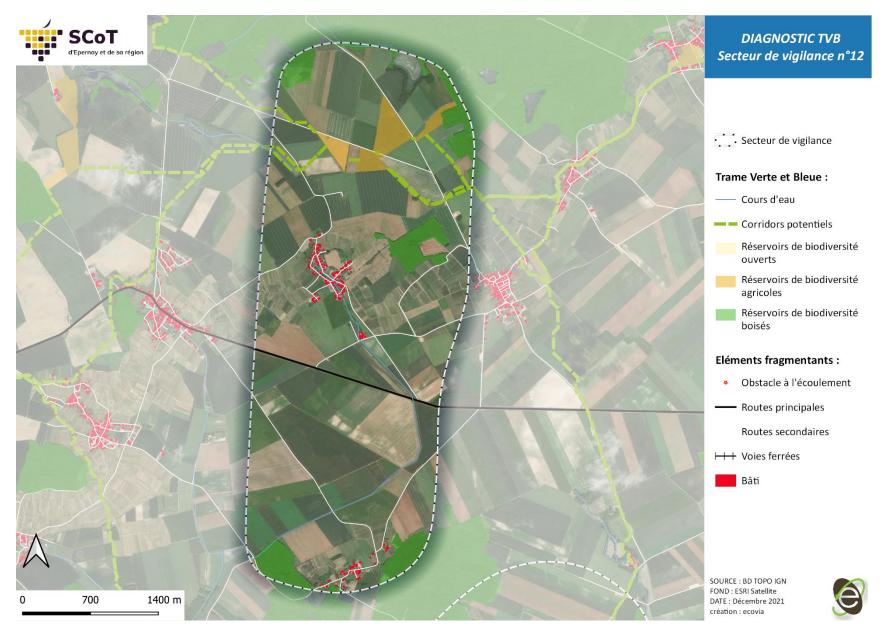
Néanmoins, ces éléments ne sont clairement pas suffisants pour espérer connecter les différents réservoirs de biodiversité localisés à proximité.





Photos du secteur étudié - Source : © Google Maps







→ Type habitats	État de conservation	Remarques
Cultures	Mauvais	Les habitats principaux du secteur correspondent à des espaces cultivés dominés par des cultures céréalières. Ces habitats agricoles présentent une trame végétale (bosquets, haies) très réduite. Seuls quelques fourrés et haies relictuels et épars sont présents.
Vignes	Mauvais	On retrouve également des parcelles de vigne. Les vignes sont dépourvues de haies et de bosquets et peuvent être considérées comme fragmentantes pour certaines espèces. Seuls quelques fourrés relictuels et épars sont présents.
Prairies	Moyen	On retrouve quelques prairies au sein du secteur. Certaines de ces prairies sont pâturées et potentiellement humides. Dans l'ensemble, la trame arborée/bocagère des prairies du secteur est très dégradée, voire absente. Leur fonctionnalité et leur attractivité écologiques sont moyennes et sont impactées par la proximité de l'urbanisation et des espaces de grandes cultures ou de vignes.
Cours d'eau et ripisylve	Mauvais	Le secteur de vigilance est traversé par quelques petits rus au sein des parcelles agricoles comme le ruisseau de Cubersault et le ruisseau de Merlus. Ces rus présentent un mauvais état de conservation avec une ripisylve majoritairement absente.
Zones boisées	Moyen à bon	Quelques zones boisées éparses sont présentes sur le secteur. Ces boisements mixtes sont fonctionnels d'un point de vue

écologique et participent aux continuités
écologiques du territoire.

État de conservation des milieux agro-naturels Ma

Mauvais

→ Éléments participant aux continuités écologiques :

Sous-trame concernée	Élément présent	État	Objectif
Boisée,	potentiellement numide		À améliorer
agricole,	Bosquets, zones boisées	Moyen à bon	À préserver
aquatique, humide	Cours d'eau et ripisylve	Mauvais	À restaurer
numide	Étang acidophile	Bon	À préserver

→ Espèces contactées : (Source : INPN)

Espèces contactées : -

Espèces caractéristiques utilisant potentiellement le secteur : Sonneur à ventre jaune, salamandre tachetée, Musaraigne aquatique, Libellule fauve, Pic mar, Pic noir, Pie-grièche écorcheur, Gobemouche gris, Tarier pâtre, Cerf élaphe, Muscardin, Agrion de mercure, Bruant jaune, lézard des souches, Couleuvre helvétique, Renard roux, Chevreuil européen...

Potentialité de présence d'espèces faunistiques	Mauvais
---	---------

→ Déplacement de la faune :

Secteur de vigilance fragmenté ? : Le niveau de fragmentation du secteur est moyen. Il concerne essentiellement les zones de grandes cultures et de vignes.



Туре	Niveau de fragmentation	Remarques	
Centre- bourg	+	La commune de Beaunay est localisée au cœur du secteur et peut impliquer des nuisances ou des fragmentations pour certaines espèces. Néanmoins, ce centre-bourg est relativement petit et contournable.	
Grande culture	++	Les espaces de grandes cultures correspondent à de vastes milieux ouverts dépourvus d'abris naturels (haies, bosquets). Les pressions agricoles (pesticides, tracteurs) limitent fortement la fonctionnalité écologique. L'absence de zone refuge expose fortement les espèces faunistiques utilisant le secteur (mammifères notamment) à la prédation (micromammifères par rapace) et à la chasse (renard, chevreuil).	
Vignes	+	Les vignes sont dépourvues de haies et de bosquets et peuvent être considérées comme fragmentantes pour certaines espèces.	
RD18, RD37, RD618, RD933	++	Ces axes routiers sont relativement peu fréquentés. Au niveau des espaces agricoles, ces routes sont franchissables par la majorité des espèces. Aucun élément fragmentant supplémentaire n'est présent le long de ces routes sur ce secteur (glissière, grillage).	
Autres routes	+	Continuités écologiques maintenues. Traversée des routes possible pour la majorité des espèces. Ces routes sont peu fréquentées.	

Risque de mortalité par collision : Faible. Les axes routiers du secteur sont, dans l'ensemble, franchissables.

Aménagement pour la faune existant : Non





Éléments fragmentants du secteur - Source : © Google Maps

Déplacement de la faune	Moyen
-------------------------	-------

→ Pressions et menaces :

Secteur de vigilance sous pression ?: Niveau de pression moyen sur ce secteur

Туре	Évolution
Agriculture	
intensive :	Maintian de se tune d'agriculture à court et mayon terme
Grandes cultures	Maintien de ce type d'agriculture à court et moyen terr
et vignes	

Pressions et menaces Moyen

→ Conclusion (état du secteur de vigilance) :

Le secteur de vigilance est en lien avec le secteur de vigilance n°11. Il participe à la connexion entre les zones boisées de la Brie forestière et les marais de Saint-Gond. La masse boisée localisée entre le secteur n°11 et le secteur n°12 est relativement isolée des autres boisements de la Brie forestière.



Les milieux dominants du secteur de vigilance correspondent à des espaces de grandes cultures et à des vignes dont la fonctionnalité et l'attractivité écologiques sont limitées. Cette occupation du sol limite la présence des espèces et fragmente le territoire. Quelques éléments végétalisés (bosquets et fourrés épars...) sont présents au sein du secteur. On retrouve également des ruisseaux dont la ripisylve est quasiment absente sur la totalité du tronçon au sein de ce secteur. De plus, les autres éléments végétalisés ne sont pas suffisants pour espérer connecter les différents réservoirs de biodiversité localisés à proximité.

Ce secteur de vigilance est donc à restaurer. Il est recommandé de :

- Restaurer le caractère arboré, semi-ouvert, bocager du secteur afin de renforcer les continuités écologiques entre les réservoirs de biodiversité localisés à proximité: plantation de haies, fourrés, bosquets en bordure de parcelles agricoles ou de chemins. Cette restauration d'éléments végétalisés doit s'appuyer sur les zones boisées existantes.
- Travailler avec et accompagner les agriculteurs pour développer des itinéraires techniques plus respectueux de l'environnement (réduction de pesticide, création de prairies fleuries, de haies...).
- Restaurer la ripisylve des cours d'eau (plantation d'individus arborés et arbustifs pour densifier la ripisylve et permettre la création de zones de refuge pour la faune sauvage).
- Restaurer des prairies bocagères.
- Restaurer quelques mares temporaires et zones humides (prairies humides, roselières...) afin de maintenir un lien en pas japonais pour la sous-trame humide entre les cours d'eau. Cette restauration de milieux aquatiques/humides doit être réalisée après la restauration de la fonctionnalité écologique (restauration bocagère et travail avec les agriculteurs) afin de réduire au

maximum les incidences potentielles de l'activité agricole sur ces milieux (pollution de l'eau par les pesticides, eutrophisation...).

Se référer à la carte de localisation des actions par secteur de vigilance.

Secteur de vigilance n°12 État mauvais – À restaurer



→ Présentation du secteur :

Surface: environ 2300 ha

Communes concernées : Baye, Champaubert, La Caure, La Chapelle-sous-

Orbais

Sous-trames concernées : Agricole, boisée, aquatique, humide

Entité paysagère concernée : Brie forestière

Corridor SCoT : Oui - Boisé et agricole

Corridor SRADDET : Oui - Aquatique et humide

Justification du secteur : D'un point de vue des entités paysagères du territoire, ce secteur est localisé au sein de la Brie forestière. Cependant, son occupation du sol est dominée par de la grande culture dépourvue de haies et de zones boisées, à l'image de la Champagne crayeuse.

La Brie forestière correspond à une entité paysagère boisée et agricole bocagère en partie humide. La fonctionnalité et les continuités écologiques globales de cette entité paysagère sont bonnes. Seul le secteur d'étude présente une fonctionnalité et une attractivité écologiques réduites et participe peu aux continuités écologiques du territoire.

Les enjeux de ce secteur concernent donc la restauration d'habitats types de la Brie forestière et notamment la restauration d'éléments participant aux continuités écologiques pour les sous-trames boisées, agricoles et aquatiques/humides.





Photos du secteur étudié - Source : © Ecovia







Type habitats	État de conservation	Remarques
Grande culture	Mauvais	Zone de grande culture dominée par le blé et la betterave et dépourvue de haies, de bosquets
Zones boisées	Moyen	On retrouve quelques zones boisées/bosquets localisés de manière éparse au cœur du secteur. Ces zones boisées correspondent à des boisements mixtes dominés par les feuillus. Leur état de conservation est moyen (individus fins, moyennement denses) et certains sont exploités. Dans un contexte de grande culture, leur fonctionnalité écologique varie de moyenne à bonne.
Cours d'eau et ripisylve	Mauvais à moyen	Le secteur est concerné par quelques petits rus/fossés/canaux agricoles. Ces milieux aquatiques sont soumis à de nombreuses pressions (grande culture, urbanisation). Leur ripisylve est très dégradée, voire parfois absente.

ı	État de conservation des milieux agro-naturels	Mauvais

→ Éléments participant aux continuités écologiques :

Sous-trame concernée	Élément présent	État	Objectif
	Ripisylve	Mauvais	À restaurer
Agricole, boisée, aquatique, humide	Petites zones		À restaurer
namiae	Alignement d'arbres le long des routes	Moyen	À améliorer

Prairie fauchée	Moyen – habitat relictuel sur le secteur	À préserver
Ancien étang totalement colonisé par <i>Typha</i> latifolia.	Moyen	À améliorer

→ Espèces contactées : (Source : INPN)

Espèces contactées : Alouette des champs, Faucon crécerelle, Aigrette, Héron cendré, Vanneau huppé, Buse variable, Étourneau sansonnet

Espèces caractéristiques utilisant potentiellement le secteur : Sonneur à ventre jaune, salamandre tachetée, Musaraigne aquatique, Libellule fauve, Pic mar, Pic noir, Pie-grièche écorcheur, Gobemouche gris, Tarier pâtre, Cerf élaphe, Muscardin, Agrion de mercure, Bruant jaune, lézard des souches, Couleuvre helvétique, Chevreuil d'Europe Renard roux...

Potentialité de p	résence d'es	pèces faunistic	iues	Mauvais

→ Déplacement de la faune :

Secteur de vigilance fragmenté ? : Le niveau de fragmentation du secteur est moyen. Il concerne essentiellement les zones de grandes cultures.

Туре	Niveau de fragmentation	Remarques
Grande culture	++/+++	Les espaces de grandes cultures correspondent à de vastes milieux ouverts dépourvus d'abris naturels (haies, bosquets). Les pressions agricoles (pesticides, tracteurs) limitent fortement la fonctionnalité écologique. L'absence de zone refuge expose fortement les espèces faunistiques utilisant le secteur



		(mammifères notamment) à la prédation (micromammifères par rapace) et à la chasse (renard, chevreuil).
RD951	+	Ces axes routiers traversent le secteur. Ils sont
RD933	+	des axes peu fréquentés et franchissables par la
RD42	+	majorité des espèces.
RD242	+	Aucun élément fragmentant supplémentaire n'est présent le long de ces axes (glissière, grillage).
Autres routes	+	Continuités écologiques maintenues. Traversée des routes possible pour la majorité des espèces. Ces routes sont peu fréquentées.

Risque de mortalité par collision : Faible. Les axes routiers du secteur sont, dans l'ensemble, franchissables.

Aménagement pour la faune existant : Non



Éléments fragmentants du secteur - Source : © Ecovia

Déplacement de la faune	Moyen
-------------------------	-------

→ Pressions et menaces :

Secteur de vigilance sous pression ?: Niveau de pression moyen sur ce secteur

Туре	Évolution
Agriculture	Maintian de ce tune d'agriculture à court et moven term
intensive	Maintien de ce type d'agriculture à court et moyen terme.

Pressions et menaces Moyen

→ Conclusion (état du secteur de vigilance) :

Le secteur est localisé au sein de la Brie forestière. Cependant, son occupation du sol est dominée par de la grande culture dépourvue de haies et de zones boisées, à l'image de la Champagne crayeuse. Ce secteur concerne la connexion entre les différentes entités boisées, les prairies agricoles et les milieux aquatiques/humides localisés en bordure de site.

Ce vaste secteur de grande culture présente une fonctionnalité et une attractivité écologiques faibles. Quelques zones boisées éparses sont localisées au sein du secteur, mais ne sont clairement pas suffisantes pour espérer connecter les différents réservoirs de biodiversité localisés à proximité.

La restauration de la qualité écologique liée à la Brie forestière ainsi que la restauration des continuités écologiques de ce secteur sont un enjeu majeur. Il est recommandé ainsi de :

- Restaurer les ripisylves des rus (plantation d'individus arborés et arbustifs pour densifier la ripisylve et permettre la création de zones de refuge pour la faune sauvage),
- Restaurer le caractère arboré, bocager du secteur afin de renforcer les continuités écologiques entre les réservoirs de biodiversité



- boisés localisés à proximité : plantation de haies, fourrés, bosquets en bordure de parcelles agricoles ou de chemins. Cette restauration d'éléments arborés doit s'appuyer sur les zones végétalisées existantes.
- Travailler avec et accompagner les agriculteurs pour développer des itinéraires techniques plus respectueux de l'environnement (réduction de pesticide, création de prairies fleuries, de haies...).
- Restaurer des prairies bocagères afin de relier les réservoirs de biodiversité agricoles localisés à proximité.
- Restaurer quelques mares temporaires et zones humides (prairies humides, roselières...) afin de maintenir un lien en pas japonais pour la sous-trame humide entre les cours d'eau. Cette restauration de milieux aquatiques/humides doit être réalisée après la restauration de la fonctionnalité écologique (restauration bocagère et travail avec les agriculteurs) afin de réduire au maximum les incidences potentielles de l'activité agricole sur ces milieux (pollution de l'eau par les pesticides, eutrophisation...).

Se référer à la carte de localisation des actions par secteur de vigilance.

Secteur de vigilance n°13 État mauvais – À restaurer



Pistes d'actions et suite de l'étude

À la suite de l'analyse de la Trame Verte et Bleue du territoire et des secteurs de vigilance, différentes actions sont proposées afin d'améliorer voire restaurer les continuités écologiques.

2 types d'actions sont proposées :

- → Étude et animation: ces actions ne sont pas applicables géographiquement. Elles visent à améliorer la connaissance du territoire vis-à-vis de la thématique biodiversité et continuités écologiques et elles visent à sensibiliser les acteurs locaux et le grand public.
- → Propositions d'actions de restauration par sous-trame : Ces actions sont générales et applicables sur l'ensemble du territoire et varient selon les différentes sous-trames. Certaines de ces actions sont précisées par secteur de vigilance.

N. B. Ces actions peuvent également être proposées sur d'autres secteurs non identifiés par la suite. Ces actions et la localisation d'applications de ces actions ne sont pas exhaustives.

Études et animations

Différentes actions permettant d'améliorer la connaissance et permettant de sensibiliser sont proposées par la suite :

- Réalisation d'inventaires faunistiques et habitats : espèces présentes, collisions avec la faune sauvage, connaissance de la trame ouverte relictuelle...
- Caractérisation de la perméabilité des ripisylves du territoire (végétation bordant les cours d'eau).

- Formation auprès des professionnels (agriculteurs, apiculteurs, sylviculteurs, agents communautaires et communaux, etc.) et des élus.
- Travail avec les agriculteurs : sensibilisation (petits ateliers ou conférence) permettant de développer certaines thématiques comme la création de haies, le maintien de prairies fleuries...

Propositions d'actions de restauration par sous-trame

Ces actions visent à restaurer concrètement les continuités écologiques du territoire. Des cartes de localisation d'application de ces actions ainsi que des cartes de préconisations par secteur de vigilance sont proposées par la suite afin de proposer des actions pertinentes et adaptées à chaque secteur. Les localisations d'actions suivantes apparaissent comme prioritaires (secteur de vigilance, zones à enjeux...).

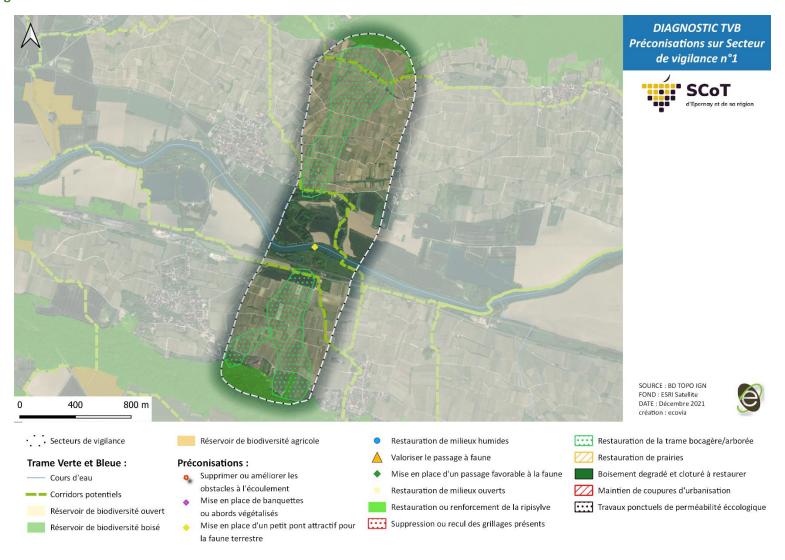
- A1 : Restauration trame bocagère : haies, bosquets, fourrés...
- A2 : Restauration de milieux ouverts : fourrés, bandes enherbées, pelouses...
- A3 : Végétalisation des pieds de pylône électriques
- A4 : mise en place d'écuroduc
- A5 : Restauration de prairies bocagères
- A6: Restauration des passages terrestres au niveau des croisements entre cours d'eau et routes
- A7 : Mise en place d'un petit pont attractif pour la faune terrestre au-dessus des cours d'eau
- A8 : Restauration de milieux humides : mares temporaires, prairies humides...
- A9 : Restauration ou renforcement de la ripisylve
- A10 : Suppression ou amélioration de la perméabilité des obstacles à l'écoulement
- A11 : mise en place de crapauduc.



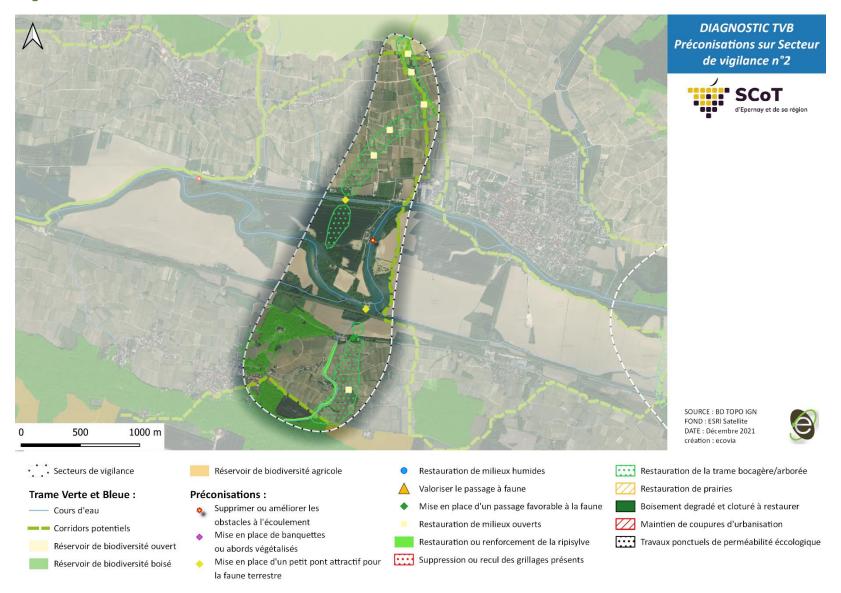
Sous-trame	Description	Entité paysagère concernée	SV concerné	Faune concernée		Typologie d'actions de restauration
Boisée	Milieux forestiers suffisamment importants pour accueillir des espèces à grand territoire	Montagne de Reims Brie forestière	SV1, SV2, SV3	Chat sauvage Cerf élaphe Petit rhinolophe		
	Tous milieux forestiers sans limitation de surface.	Montagne de Reims Brie forestière Vallée de la Marne Marais de Saint-Gond Champagne crayeuse Cuesta d'Île-de-France	SV1, SV2, SV3, SV4, SV5, SV6, SV7, SV8, SV9, SV10, SV11, SV12, SV13	Rougequeue à front blanc Gobemouche gris Pic mar Grimpereau des bois Barbastelle d'Europe Loir gris	Hérisson commun Blaireau Martre Écureuil roux	A1, A4
Ouverte	Milieux ouverts associés aux milieux agricoles, en bordure ou au milieu de cultures et des vignobles. Milieux à végétation buissonnante, semi-arborée ou hétérogène, secs ou humides.	Cuesta d'Île-de-France Coteaux viticoles Marais de Saint-Gond Vallée de la Marne	SV2, SV5, SV9, SV11	Rougequeue à front blanc Gobemouche gris Pie-grièche écorcheur Chevêche d'Athéna Linotte mélodieuse Effraie des clochers	Grand rhinolophe Petit rhinolophe Hérisson commun Lézard des souches Couleuvre à collier	A, A3, A5
Agricole	Milieux ouverts ou semi-ouverts enherbés, pâturés ou fauchés, humides ou frais, maillés ou non par un complexe bocager.	Brie forestière Vallée de la Marne Marais de Saint-Gond	SV4, SV11, SV12, SV13	Pie-grièche écorcheur Chevêche d'Athéna Linotte mélodieuse Tarier des prés Hirondelle rustique Effraie des clochers Barbastelle d'Europe	Grand rhinolophe Hérisson commun Blaireau Lézard des souches Criquet des genévriers Mante religieuse	A5
Humide	Zones humides (définition nationale) : prairie humide, mare, étang, rivière, tourbière, marais, forêt humide	Vallée de la Marne Marais de Saint-Gond Brie forestière Montagne de Reims	SV1, SV2, SV3, SV4, SV10, SV11, SV12, SV13	Rousserolle verderolle Tarier des prés Campagnol amphibie Sonneur à ventre jaune Triton sp. Cuivré des marais	Agrion de Mercure Caloptéryx vierge septentrional Libellule fauve Criquet palustre Decticelle des bruyères	A5, A7, A8, A11
Aquatique	Milieux en eau courante ou stagnante, mais pouvant accueillir des espèces piscicoles.	Vallée de la Marne Marais de Saint-Gond Brie forestière Champagne crayeuse	SV1, SV2, SV3, SV4, SV6, SV8, SV10, SV11, SV12, SV13	Martin-pêcheur Campagnol amphibie Agrion de Mercure Caloptéryx vierge septentrional	Libellule fauve Écrevisse à pieds blancs Chabot commun Lamproie de Planer	A6, A7, A8, A9, A10



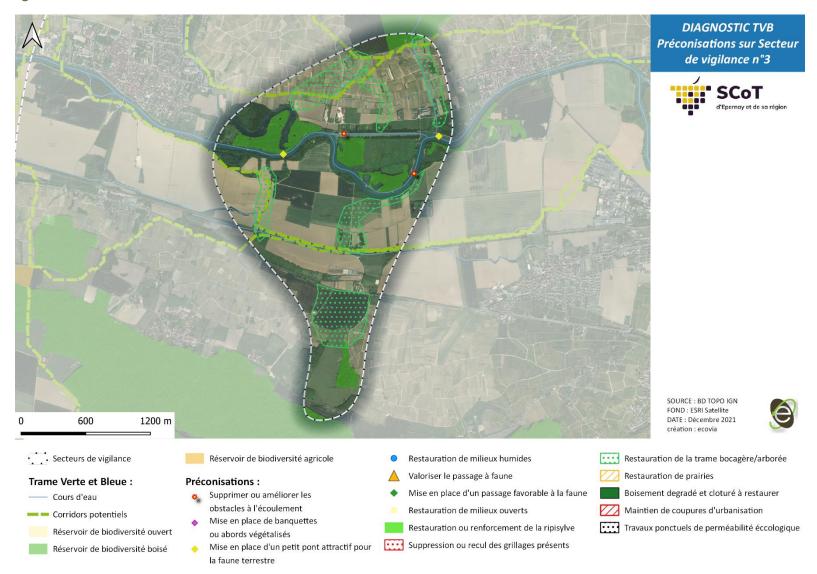
Localisation des actions par secteurs de vigilance



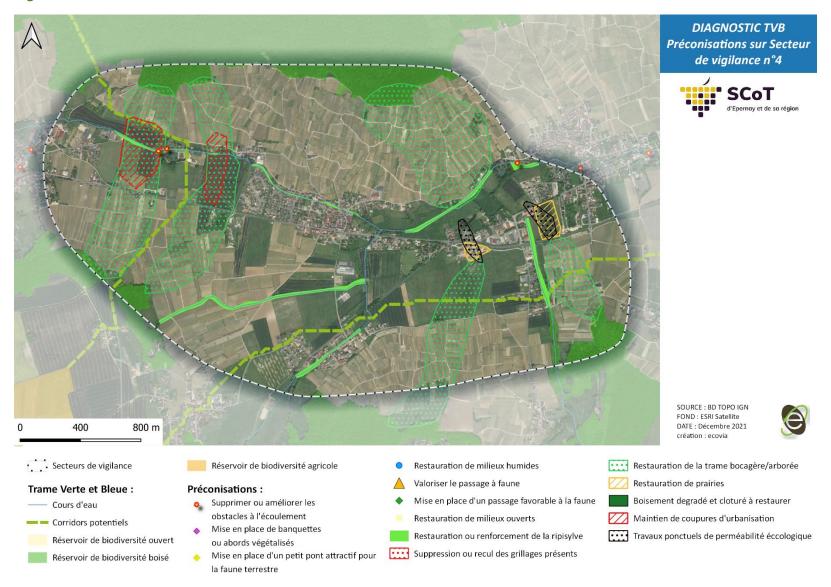




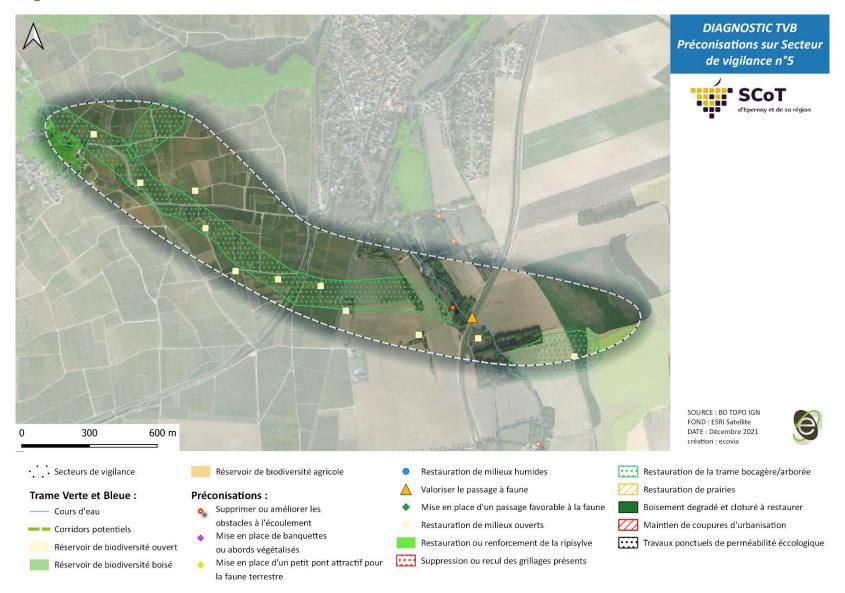




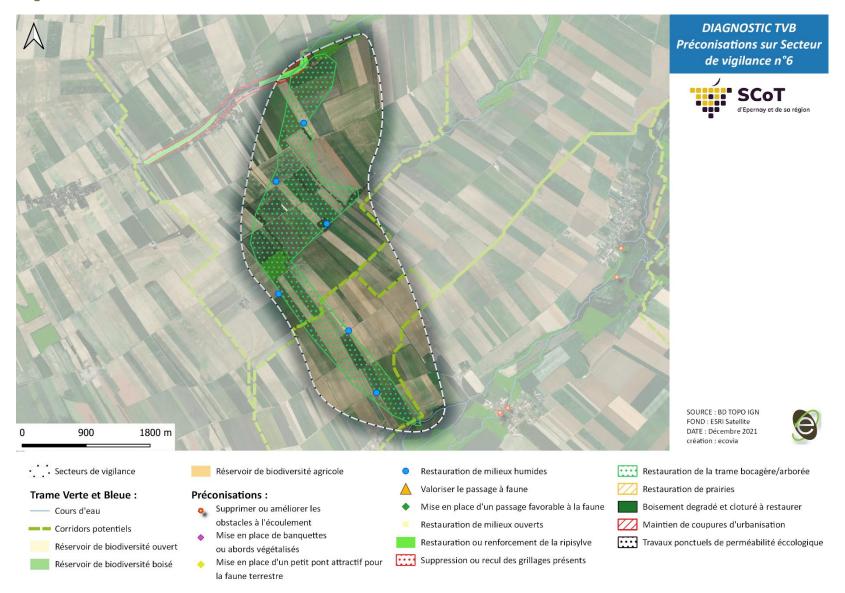




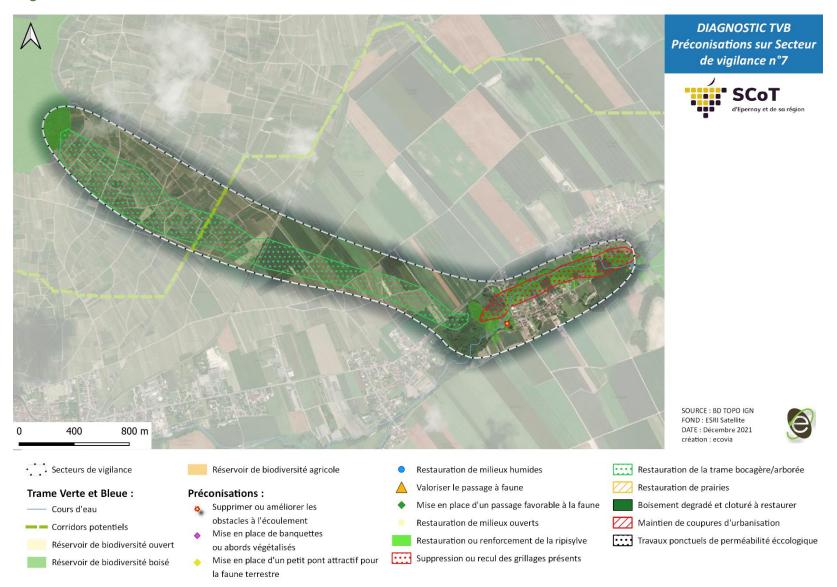








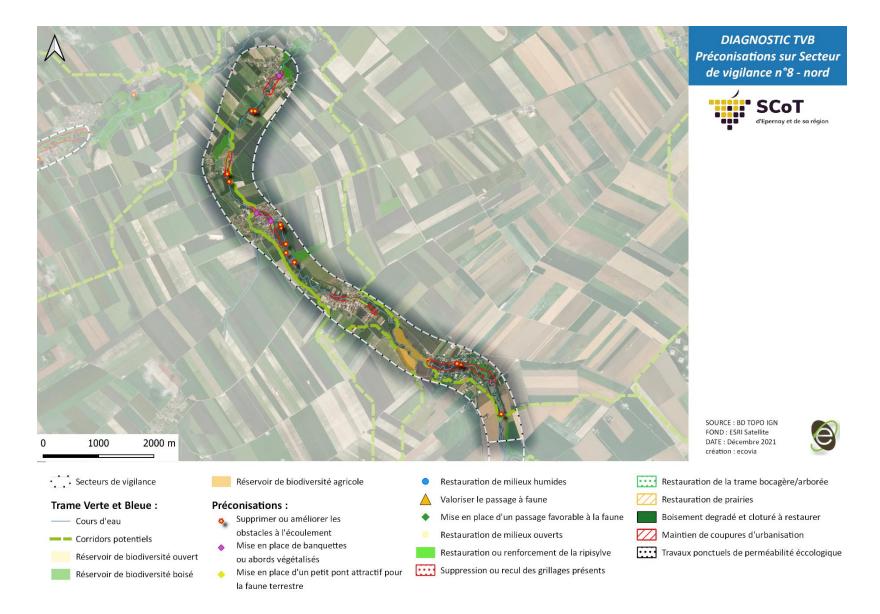




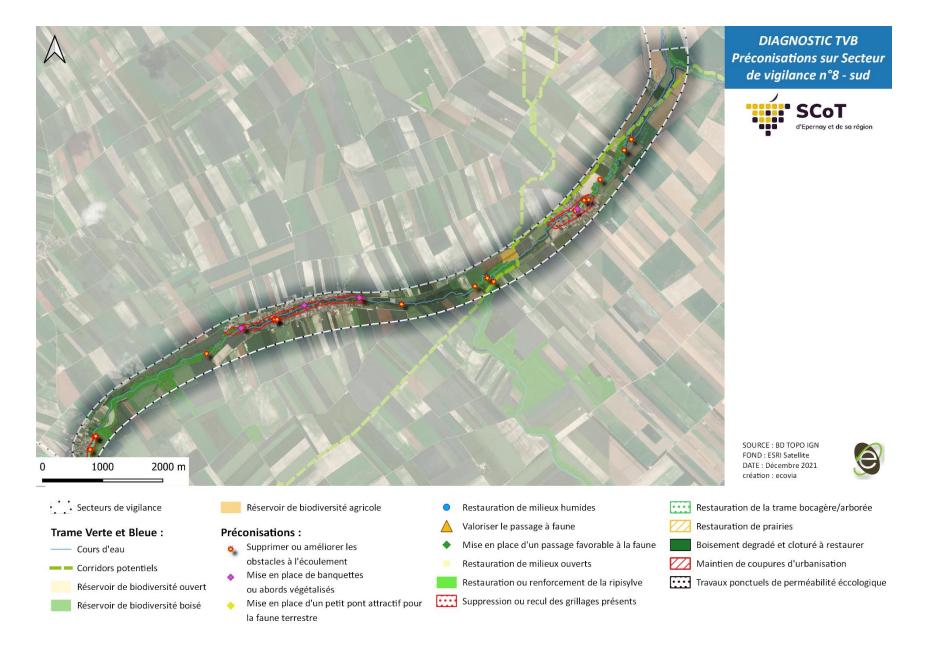


Approfondissement des continuités écologiques du SCoT d'Epernay et de sa région – Diagnostic









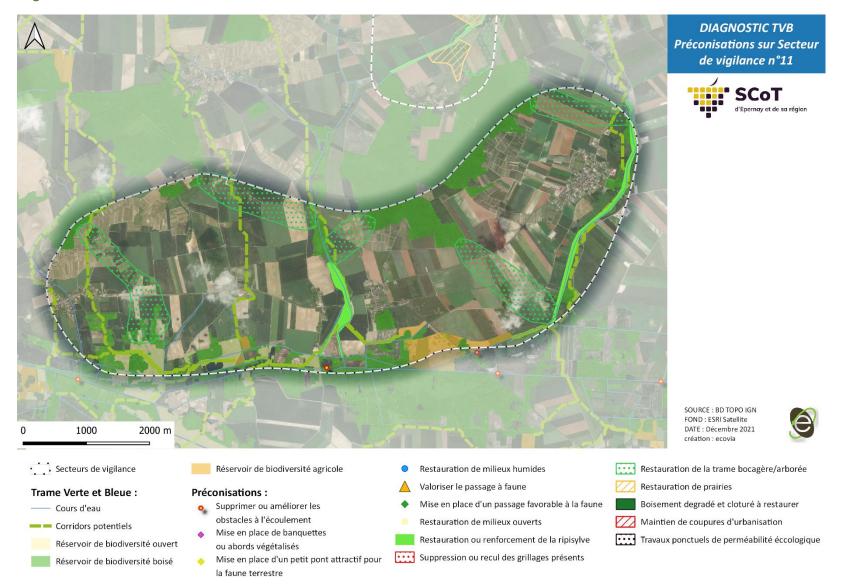




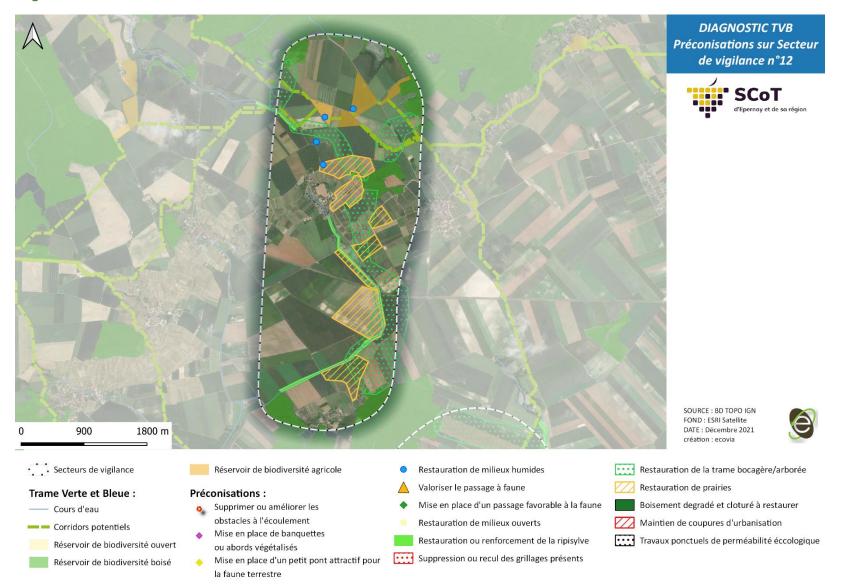




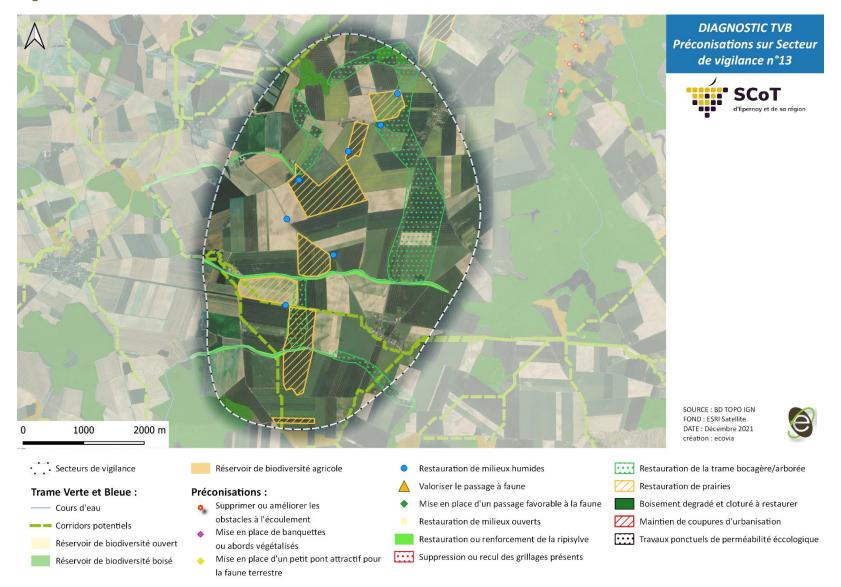














Autres actions

Mise en place de crapauduc

Chaque printemps, les différentes espèces d'amphibiens (grenouilles, crapauds, tritons et salamandres) quittent leurs sites d'hivernage pour gagner des points d'eau où ils se reproduiront. Durant ces migrations, qui ont lieu par temps doux et pluvieux, les individus sont confrontés à de multiples obstacles, dont les routes et les chemins.

Le territoire d'étude est concerné par de nombreuses zones boisées humides caractérisées par la présence de plusieurs points d'eau. Plusieurs espèces d'amphibiens ont été contactées sur le territoire, comme le Sonneur à ventre jaune. Ces individus migrent chaque année et le territoire est donc concerné par cette thématique de migration. Au vu de la localisation des points d'eau et des axes routiers, la problématique d'écrasement d'amphibiens semble être un enjeu majeur sur le territoire.

Afin de limiter ces écrasements, il est recommandé de réaliser un suivi des espèces d'amphibiens sur le territoire (acquisition de données existantes, inventaire d'espèces supplémentaires dont acquisition de données d'écrasement). Ce suivi permettrait d'identifier précisément les zones de forte concentration en amphibiens ainsi que les zones d'écrasements. Des crapauducs pourront par la suite être mis en place sur ces zones à forts enjeux.

Un crapauduc est un écoduc destiné à relier deux zones entre elles pour que les amphibiens puissent circuler de l'une à l'autre, généralement en passant sous un obstacle.

Saisonnalité d'intervention : Afin de limiter l'impact des travaux sur les populations d'amphibiens, les mois durant l'hibernation sont à prioriser, donc les mois de novembre à février.

Une signalétique pourra également être mise en complément de ces crapauducs sur les zones à enjeux.





Exemple de crapauduc et de signalétique – Source : © Google Image

Mise en place d'écuroduc

À l'image des amphibiens, les collisions routières sont l'une des principales causes de mortalité des Écureuils roux.

L'**écuroduc** est un corridor biologique artificiel mis en place au-dessus d'un obstacle, principalement une route, qui permet le passage aérien en toute sécurité des écureuils. Il est constitué d'une corde tendue entre deux arbres.

Sur le territoire du SCoT d'Épernay et de sa région, les axes routiers localisés au sein de zones boisées (Montagne de Reims et Brie forestière) sont nombreux. On retrouve également des axes routiers bordés par des petits boisements ou haies, également susceptibles d'accueillir des écureuils.

Afin de limiter les écrasements d'écureuil, il est recommandé de mettre en place des écuroducs environ tous les 50 mètres au niveau des axes routiers les plus fréquentés au sein des zones boisées et mettre en place des écuroducs au niveau de corridors écologiques boisés identifiés.



L'acquisition de données d'écrasement permettrait également de préciser les zones à enjeux nécessitant la mise en place d'écuroducs en priorité.



Exemple d'écuroduc – Source : © Google Image

Végétalisation des pieds de pylônes électriques

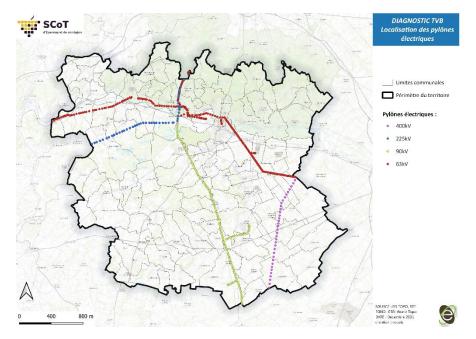
Source: RTE, Data Gouv

Une des actions favorables notamment à la trame ouverte concerne la végétalisation des pieds de pylônes électriques.

Ces petites surfaces ne sont pas utilisées par l'homme (agriculture, urbanisation...) et sont entretenues pour maintenir les arbres à distance des câbles électriques.

Cette action vise à planter des essences qui resteront de petite taille à maturité, comme le noisetier, l'aubépine, le néflier... L'implantation de ces îlots de végétation installés au pied des pylônes du réseau de transport d'électricité, participe à l'équilibre durable des écosystèmes. Cela contribue à la diversification des milieux naturels et à la création d'espaces d'accueil pour la faune de plaine. Elle redonne ainsi à la petite faune des habitats et de la nourriture.

À l'échelle du territoire d'étude, on dénombre au total 502 pylônes électriques (381 pylônes à haute tension (63 et 90 KV) et 121 pylônes à très haute tension (225 et 400 KV)).



Actions sur les croisements cours d'eau et routes

Des actions peuvent également être mises en place au niveau des croisements entre les cours d'eau et les routes du territoire.

En effet, sur certains croisements, la continuité terrestre n'est pas maintenue. Les espèces ayant tendance à suivre le cours d'eau et notamment la ripisylve sont obligées de traverser la route pour continuer leur déplacement générant de fait des probabilités d'écrasement plus importantes.



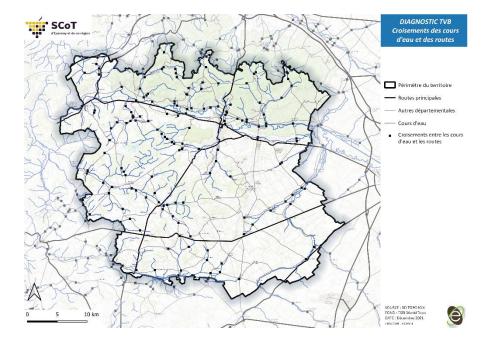
Afin de réduire ce risque de collision avec la faune sauvage, il conviendrait de vérifier la perméabilité terrestre de ces croisements (banquettes, abords maintenus...). Si ces continuités ne sont pas conservées, il est recommandé d'adapter les passages pour la faune terrestre (mise en place d'un type d'ouvrage adapté, mise en place de banquettes...).





Exemple de passages non adaptés à la faune terrestre sous les routes

— Source : © Ecovia



Classement par type d'ouvrage selon la classification établie par le SETRA

(Source : Restauration des continuités écologiques sur autoroutes — Juin 2016 — Vinci Autoroutes)

Il existe de nombreux types de passages à faune fonctionnels et adaptés au type d'éléments fragmentants (autoroutes, départementales, voie ferrée...).

À l'échelle du territoire d'étude et au vu des éléments fragmentants présents, les ouvrages recommandés sont les buses ou dalots pour la faune terrestre, les passages à batraciens (ou crapauduc) et les passages hydrauliques mixtes de petite dimension au niveau des cours d'eau.



Figure descriptive	Description du type d'ouvrage			
to Co	Type I: Buse ou dalot.			
	Type II : Passage à batraciens.			
	Type III: Passage hydraulique mixte de petite dimension.			
The second second	a: OH de petite taille avec pied sec submersible.			
	b: OH avec pied sec étroit.			
	c: OH de taille moyenne avec pied sec supérieur à 1,5 m.			
	d: OH de grande taille fonctionnel pour petite et grande faune.			
	e : Conduit sec placé à proximité de l'OH.			
	Type IV: Passage agricole ou forestier de petite dimension.			
4	Type V: Passage inférieur grande faune.			
	Type VI: Écopont, pont vert, pont végétalisé.			



Type VII: Passage sous viaduc.



Type VIII: Couloir écologique (tunnel).

